

# 2011

## Rapport d'activités

CARQUEIRANNE • LA CRAU • LA GARDE • HYÈRES-LES-PALMIERS • OLLIOULES • LE PRADET • LE REVEST-LES-EAUX  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER • LA SEYNE-SUR-MER • SIX-FOURS-LES-PLAGES • TOULON • LA VALETTE-DU-VAR

TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





# SOMMAIRE

- LE MOT DU PRÉSIDENT ..... 5
- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
  - CARTE ..... 6
  - LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS ..... 8
  - LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE..... 9
  - LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ..... 9
- TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS ..... 11
- ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE ..... 15
- CULTURE..... 18
- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE ..... 27
- VOIRIE COMMUNAUTAIRE ..... 39
- SPORTS ..... 41
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE ..... 44
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ..... 45
- HABITAT ..... 47
- POLITIQUE DE LA VILLE ..... 49
- TOURISME ET OUVERTURE MARITIME ..... 52
- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ..... 55
- NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ..... 56
- LES FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN 2011 ..... 58
- RESSOURCES HUMAINES ..... 61



## ÉDITO



Depuis près de 10 ans, et dans la continuité des années précédentes, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée s'investit au quotidien pour améliorer durablement votre cadre de vie. Logement, emploi, environnement, transports, aménagement, culture, sports, innovation économique, enseignement supérieur... sont autant d'enjeux majeurs pour lesquels nous nous investissons au quotidien.

**Innové, entreprendre, se développer...** Avec la création, l'agrandissement et l'amélioration de nombreuses zones d'activités, l'ouverture de pépinières et d'hôtels d'entreprises, le nouveau pôle universitaire pour l'accueil et la formation des étudiants, des projets technopolitains comme l'Axe des gares ; TPM soutient les acteurs économiques de son territoire à tous les stades de leur développement, en apportant des réponses concrètes en matière de foncier, de transports, de services...

**Solidarité, emploi, habitat.** Dans ce contexte économique toujours difficile nous devons rester plus que jamais solidaires. Toulon Provence Méditerranée s'associe aux acteurs économiques, associatifs et institutionnels du département pour mener des actions en faveur de l'habitat, de l'emploi, de la politique de la ville...

**Territoire nature.** Toulon Provence Méditerranée a l'ambition de préserver ses exceptionnels espaces naturels. À ce titre, la communauté d'agglomération s'est engagée dans de nombreuses opérations de préservation et de valorisation multi-partenariales (Natura 2000, Contrat de baie, Schéma de cohérence Territorial...).

**La culture et le sport à l'honneur,** avec des équipements culturels et sportifs de grande qualité, comme le nouveau Théâtre Liberté inauguré en septembre 2011 qui est en cours de labellisation Scène Nationale aux côtés de Châteauevallon.

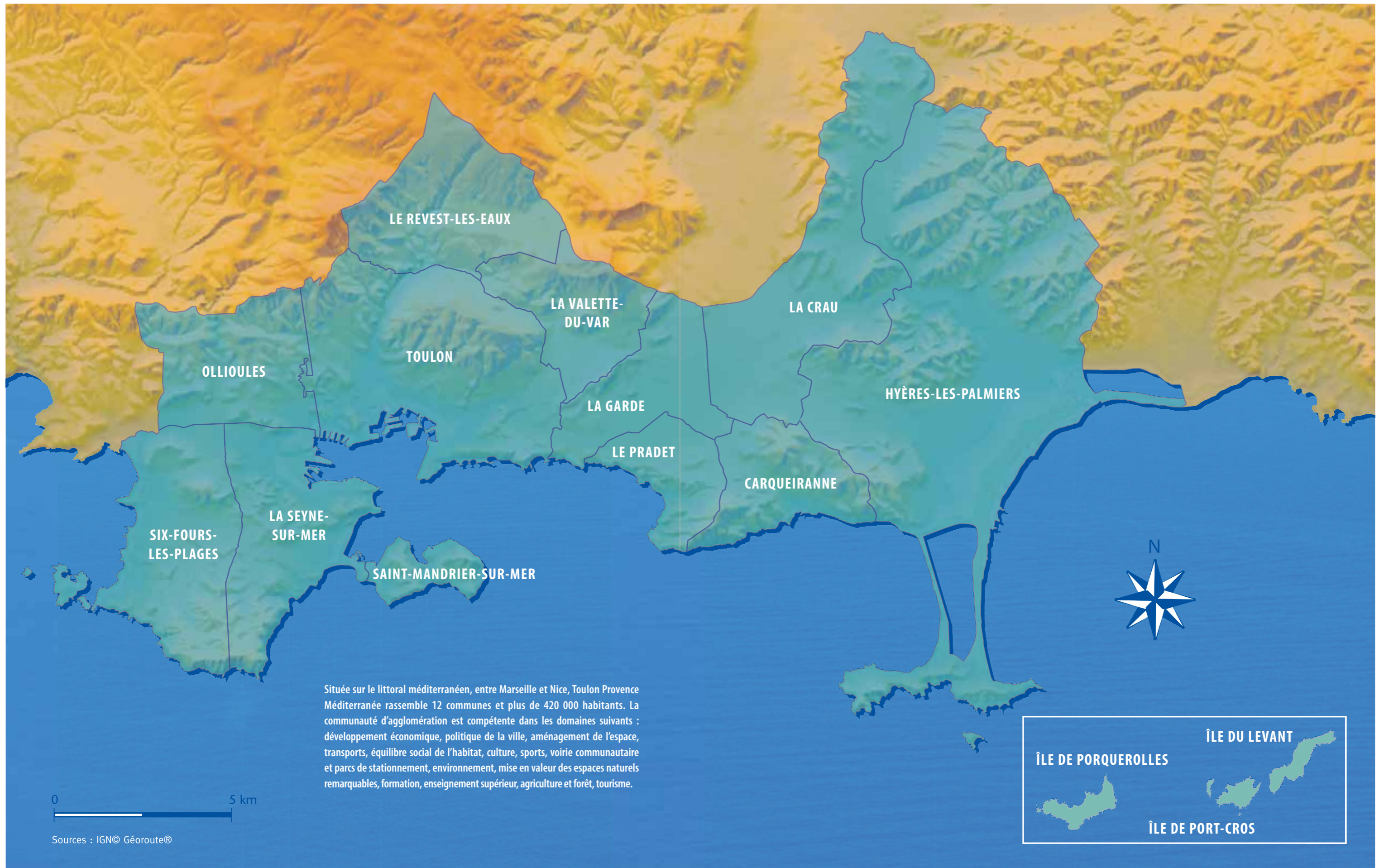
**Un territoire qui bouge.** Premier budget de l'agglomération, les transports sont l'une des priorités de notre agglomération. Le réseau de transports en commun de TPM s'adapte chaque année un peu mieux au quotidien des 400 000 habitants du territoire. Plus de bus, de navettes, plus de dessertes, de confort, de sécurité, d'intermodalité... nous investissons également dans les modes de déplacement doux.

Retrouvez dans ce rapport d'activités les temps forts et les principales actions menées en 2011.

**Hubert FALCO**

Président de Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre









## ► LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

### Hubert FALCO

Président de la communauté d'agglomération  
Maire de Toulon  
Ancien Ministre

### Les 12 vice-présidents et leur délégation

- **1<sup>ère</sup> vice-présidente : Christiane HUMMEL**  
Sénateur - Maire de La Valette-du-Var  
Présidente de la commission développement économique
- **2<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE**  
Député - Maire de Six-Fours-les-Plages  
Président de la commission culture et grands équipements culturels
- **3<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Louis MASSON**  
Maire de La Garde  
Président de la commission politique de la ville et équilibre social de l'habitat
- **4<sup>ème</sup> vice-président : Robert BENEVENTI**  
Maire d'Ollioules  
Président de la commission aménagement de l'espace
- **5<sup>ème</sup> vice-président : Marc GIRAUD**  
Maire de Carqueiranne  
Président de la commission finances, administration générale et communication
- **6<sup>ème</sup> vice-président : Jacques POLITI**  
Maire de Hyères-les-Palmiers  
Président de la commission tourisme et ouverture maritime
- **7<sup>ème</sup> vice-président : Gilles VINCENT**  
Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer  
Président de la commission environnement, développement durable et cadre de vie
- **8<sup>ème</sup> vice-président : Marc VUILLEMOT**  
Maire de La Seyne-sur-Mer  
Président de la commission formation, enseignement supérieur et recherche
- **9<sup>ème</sup> vice-président : Ange MUSSO**  
Maire du Revest-les-Eaux  
Président de la commission voirie communautaire et parcs de stationnement
- **10<sup>ème</sup> vice-président : Claude MESANGROAS**  
Maire du Pradet  
Président de la commission sports et grands équipements sportifs
- **11<sup>ème</sup> vice-président : Yannick CHENEVAR**  
Conseiller communautaire, adjoint au maire de Toulon  
Président de la commission transports
- **12<sup>ème</sup> vice-président : Christian SIMON**  
Maire de La Crau  
Président de la commission agriculture et forêt

## ► LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 160 conseillers communautaires. C'est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote à la majorité des voix les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Le conseil communautaire vote des délibérations qui sont exécutoires après affichage et transmission au Préfet. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la représentation des communes au sein du conseil communautaire est assurée en fonction de la population et selon les modalités suivantes :

### Nombre de sièges par tranche de population

- 5 sièges : inférieure à 3 000
- 6 sièges : 3 001 à 10 000
- 7 sièges : 10 001 à 12 000
- 8 sièges : 12 001 à 20 000
- 12 sièges : 20 001 à 40 000
- 15 sièges : 40 001 à 60 000
- 19 sièges : 60 001 à 100 000
- 49 sièges : supérieure à 100 000

### Selon ces modalités, la répartition des sièges au conseil communautaire de Toulon Provence Méditerranée est la suivante :

- |   |  |
|---|--|
| <b>Toulon</b> : 49 sièges               | <b>Ollioules</b> : 8 sièges              |
| <b>La Seyne-sur-Mer</b> : 19 sièges     | <b>La Crau</b> : 8 sièges                |
| <b>Hyères-les-Palmiers</b> : 15 sièges  | <b>Le Pradet</b> : 7 sièges              |
| <b>La Garde</b> : 12 sièges             | <b>Carqueiranne</b> : 6 sièges           |
| <b>La Valette-du-Var</b> : 12 sièges    | <b>Le Revest-les-Eaux</b> : 6 sièges     |
| <b>Six-Fours-les-Plages</b> : 12 sièges | <b>Saint-Mandrier-sur-Mer</b> : 6 sièges |

## ► LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

### CARQUEIRANNE

#### Marc GIRAUD (maire)

Olivier CARLE, Marie-Thérèse CHEVALY, Brigitte GENSOLEN, Robert MASSON, Danièle TONELLI.

### LA CRAU

#### Christian SIMON, (maire)

Marc ALLAMANE, Christian DAMPENON, Jean-Pierre EMERIC, Patricia GALIAN, Gérard LAUGIER, Anne-Marie METAL, Jean-Pierre SIEGWALD.

### LA GARDE

#### Jean-Louis MASSON (maire)

Franck CHOUQUET, Marie France FLEURET-MASSON, Philippe GRANOROLO, Jean-Pierre HASLIN, Alain FUMAZ, Huguette MORALDI, Ginette OGNA, Christiane REMY, Bernadette ROUX, Patricia SARAN, Catherine SERAFIM.

### HYÈRES-LES-PALMIERS

#### Jacques POLITI (maire)

Charles AMIC, Edmond BACCI, Laurent BORIES, Michel DALMAS, Jacques DE LUSTRAC, Stéphane GUITTON, Isabelle DURAND, Jeannine GOLE, Jacques LOBRY, Isabelle MONFORT, Michel PELLEGRINO, Christine PILON, Geneviève SEVILLA, Patrice FALLOT.







## OLLIOULES

**Robert BENEVENTI (maire)**

Jean-Michel HUGUET, Monique MACIA, Michel OLLAGNIER, Dominique RIGHI, Philippe ROY, Michel THUILLIER, Richard TOGNETTI.

## LE PRADET

**Claude MESANGROAS (maire)**

Sandrine BOFFA, Jennifer DELI, Frédéric FIORE, Bernard PEZERY, Lionel SICARD, Nicole VACCA.

## LE REVEST-LES-EAUX

**Ange MUSSO (maire)**

Michèle BROCHEN, Michel GERODEZ, Thierry JEAN, Richard NGUYEN VAN NUOI, René SIMIAN.

## SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**Gilles VINCENT (maire)**

Alain BALLESTER, Jean Marie CANO, Gérard HOEHN, Michel MARIN, Françoise MONTAGNE.

## LA SEYNE-SUR-MER

**Marc VUILLEMOT (maire)**

Claude ASTORE, Christian BARLO, Florence CYRULNIK, Yves GAVORY, Christiane JAMBOU, Raphaëlle LEGUEN, Martial LEROY, Annie MARTIN- GHIBAUDO, Rachid MAZIANE, Angélique MAZOYER, Philippe MIGNONI, Arthur PAECHT, Malika RIEMER, Guy SANTANGELO, Michel TOURNAN, Bernard TROUCHET, Patrick VALLE, Marie VIAZZI.

## SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Jean-Sébastien VIALATTE**

Claudine BURGOT, Danièle CAYOL, Alain CLEMENT, Hervé FABRE, Christiane GIORDANO, Béatrice BROTONS, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE, Joseph MULE, Joël TONELLI, Carol XUEREB.

## TOULON

**Hubert FALCO (maire)**

Robert ALFONSI, Hélène AUDIBERT, Jean-Claude AVERSO, Sonia BENDAHBI, Martine BERARD, Elisabeth BILLET-JAUBERT, Michel BONNUS, Jean-Claude BONONI, Rémi BOUR, Pierre-Yves BOUTTEFROY, Michel CAMELI, Robert CAVANNA, Amaury CHARRETON, Jean-Marie CHARRIEZ, Yannick CHENEVARD, Caroline DEPALLENS, Alain DHO, Jean-Guy DI GIORGIO, Elodie ESCANDE, Florence FEUNTEUN, Brigitte GENETELLI, Vanessa GERBY-GEBELIN, Marcelle GHERARDI, Colette GLUCK, Jean-Pierre GOUALLEC, Maryse GRIGORIAN, Martine HENRY, Laurent JEROME, Jean Paul KANNENGISSER, Stéphane LAGAYE, Guy LE BERRE, Emilien LEONI, Geneviève LEVY, Christine MANAVELLA, Jacqueline MARTIN-LOMBARD, Lorenzo MATEOS, Karima MATHLOUTHI, Valérie MONDONE, Jérôme NAVARRO, Hélène NOIR, Christine PAGANI-BEZY, Danièle PICCONI, Serge PUGET, Ghislaine RUVIRA, Philippe SANS, Frédéric SEILLIER, Léopold TROUILLAS, Sophie VERDERY.

## LA VALETTE-DU-VAR

**Christiane HUMMEL (maire)**

Thierry ALBERTINI, Henri-Jean ANTOINE, Isabelle BOURGEOIS, André CHIDIAC, Jacques COUTURE, Pierre-Louis GALLI, Ginette MARCHAL, Martine NAVARIN, Jacqueline MENARD, Bernard ROUX, Roland TMIM.

## Budget 2011

**Fonctionnement (personnel compris) :**

**51 317 508 €**

**Investissement : 48 558 521 €**

## ► STRATÉGIE DES DÉPLACEMENTS

- Pilotage du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage, le lancement et la conduite des négociations de la Délégation de Service Public du réseau Mistral.
- Pilotage du marché d'expertise pour le renouvellement de la Délégation de Service Public des Îles d'Or.
- Validation de l'Observatoire du Plan de Déplacements Urbains actualisable périodiquement.
- Lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une version actualisée du Plan de Déplacements Urbains (intégrant la commune de La Crau).
- Pilotage d'un marché d'étude de circulation sur Hyères et de modélisation statique et dynamique sur le périmètre du Grand Toulon intégrant les besoins des grands projets (Grand Projet Rade, Axe des gares, Pôle Universitaire, Rénovation de l'emprise Saint-Roch/Corderie).
- Accompagnement des Plans de Déplacements des Administrations (PDA) du Conseil général du Var, de la Marine nationale et des Plans de Déplacements des Entreprises (PDE) qui en feraient la demande comme notamment les entreprises qui viendront s'implanter sur le Technopôle de la Mer.
- Accompagnement des opérations « bougeons autrement », « marchons vers l'école » et développement d'une politique d'encouragement des déplacements en « vélo ».
- Conception d'une tarification multimodale à destination des salariés et scolaires/étudiants (Optima).

## ► EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS (TERRESTRES, MARITIMES ET TÉLÉPHÉRIQUE)

- Suivi du fonctionnement de la Délégation de Service Public de la RMTT (transports terrestres et maritimes) avec notamment :
  - Consolidation des différentes attentes et conception d'un plan bus-bateaux n°2 pour les 5 années à venir, permettant de donner un contenu à la prochaine DSP du réseau Mistral.
  - Restructuration globale de l'offre en septembre 2011 sur La Seyne/Six-Fours et Hyères.
- Suivi des transports scolaires.
- Pilotage de la Délégation de Service Public de TLV-TVM (Transports Maritimes).

## ► LE RÉSEAU DE TRANSPORT DÉLÉGUÉ

- Achat de véhicules pour l'exploitation terrestre, avec notamment :
  - Réception des véhicules du marché tri-annuel de bus (articulés, standard, gabarit réduit, minibus standard et minibus électriques), en attente de la nouvelle offre TCSP.
  - Lancement de marchés d'achat de véhicules de service et agence mobile pour la RMTT.
- Lancement du marché d'achat de deux navettes pour l'exploitation maritime.
- Achat d'équipements pour l'exploitation des véhicules terrestres et des navettes maritimes.
- Achat d'équipement pour les services techniques.
- Poursuite de la maintenance des bâtiments d'exploitation.

## Chiffres clés

- 27 000 000 personnes transportées en 2011 (18 millions en 2004) dont 800 000 pour la desserte des Îles d'Or
- 12 000 000 km parcourus/an
- Plus de 300 bus
- 22 navettes maritimes (RMTT+TLV/TVM) : 11 pour la desserte de la petite Rade de Toulon et 11 pour la desserte des Îles d'Or
- Une gamme tarifaire unique sur les 12 communes :
  - À l'unité : 1,40€
  - Par 10 : 1€ le ticket
- Le réseau dont le parc de bus hybrides est le plus important de France
- L'un des plus jeunes parcs matériels de France avec une moyenne d'âge proche des 6 ans
- Tarif le moins cher de France : 10 voyages (10€)/30 jours (36,50€)
- 2<sup>ème</sup> tarif le moins cher de France pour les scolaires et -26 ans : 14,50€/mois







Gare de La Seyne-sur-Mer



Gare d'Ollioules



- Achat et pose de mobilier urbain dont notamment :
  - Définition du contenu du programme du prestataire pour abris bus publicitaires (abris bus de l'ensemble de l'agglomération).
  - Lancement d'un marché de rénovation du parc d'abris bus propriété de TPM.
  - Lancement d'un marché de dépose et repose d'abris voyageurs.
  - Lancement d'un marché de pose d'affiches de communication sur les abris de TPM.

- Achat d'équipements de bureau (obligation contractuelle DSP).

## ► L'OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF DU RÉSEAU TERRESTRE (HORS CADRE DSP)

- Poursuite des travaux de l'atelier dépôt bus de Brégaillon.
- Lancement d'un marché pour l'acquisition de panneaux solaires pour les abris bus/bateaux.
- Lancement d'un marché pour la construction de sanitaires bout de ligne.
- Lancement d'un marché pour l'acquisition de bancs pour les arrêts.
- Réalisation de différents aménagements urbains dans le but d'améliorer l'exploitation.



Panneaux solaires pour abris bus



Carrefour Villevieille à Toulon

## ► DÉPLOIEMENT DE LA PREMIÈRE LIGNE DU TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

- Poursuite des acquisitions foncières, dont notamment celles issues de la 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> enquêtes parcellaires.
- Poursuite des démolitions.
- Lancement des travaux pour le franchissement des voies RFF en gare de La Seyne-sur-Mer et du pont routier à proximité qui permet le prolongement de l'avenue Robert Brun.
- Lancement des études pour le parc urbain d'Ollioules.
- Lancement des études et consultation des entreprises de travaux de la place du Colonel Bonnier à Toulon.
- Poursuite des travaux à Foch-Villevieille en coordination avec les services de l'État (DREAL), avec implantation d'une station de TCSP.
- Réalisation des travaux du boulevard Clémenceau.
- Poursuite des travaux de la future place dans le quartier de Saint-Jean-du-Var en face de l'église de Saint-Jean-du-Var avec implantation d'une station de TCSP.
- Poursuite des travaux sur l'avenue Sainte-Claire Deville.
- Lancement des études détaillées de l'Atelier Dépôt de Sainte-Musse.
- Lancement des travaux sur l'avenue de l'Université à La Valette-du-Var.
- Lancement des travaux du giratoire Duclos/Jean Jaurès à La Garde.

## ► L'OFFRE MARITIME (HORS CADRE DSP)

- Participation aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Varois des Ports du Levant pour la partie transport maritime avec renouvellement des pontons des Sablettes et de Saint-Mandrier-sur-Mer (investissement SMVPL et CCI).
- Lancement des études pour la réalisation de la station maritime des navettes à Toulon.
- Lancement d'un cahier des charges de consultation pour la construction de futures navettes maritimes pouvant être affectées à la Grande Rade (en cours d'étude).

## ► L'OFFRE FERROVIAIRE

- Participation aux études d'avant-projet pour la Ligne Grande Vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur (LGV PACA).
- Participation à l'étude générale prospective (clientèle, diagnostic technique, programme) pour l'amélioration de la desserte TER de l'agglomération toulonnaise.
- Participation aux études de projet pour l'amélioration de la capacité de ligne ferroviaire La Pauline-Hyères.

## ► L'OFFRE AUTOROUTIÈRE ET DE LIGNES DE CARS SUR AUTOROUTE

- Participation à la réalisation du 2<sup>ème</sup> tube de la traversée souterraine de Toulon (hors budget annexe transport).
- Participation à l'élargissement de l'A57 (intégration urbaine, favorisation des déplacements de transports en commun...) (hors budget annexe transport).

## ► LES MODES DOUX

- Réflexion sur les Délégations de Service Public « vélo » et/ou mise à disposition d'un parc vélo collectif (type « Vélib »).
- Actualisation de la cartographie du réseau cyclable de TPM.

## ► L'INTERMODALITÉ

- Lancement des études (et travaux) pour la réalisation :
  - D'un parc relais à Tamaris à La Seyne-sur-Mer (150 places).
  - Du parc de stationnement existant d'Arromanches (Hyères-les-Palmiers) pour transformation partielle en parc relais.
  - D'un parc relais à Ollioules à proximité de la gare d'Ollioules-Sanary et du futur échangeur.
- Autres actions :
  - Acquisition du terrain STS, démolition du bâtiment et lancement d'une consultation pour construction d'un parc de covoiturage et de desserte de station TER.
  - Lancement des études de programmation pour la réalisation d'un parc relais à proximité du futur Hôpital Sainte-Musse.
  - Réalisation des travaux de la phase 1 du pôle d'échanges de La Garde (parking de rabattement en niveau bas).
  - Réalisation des travaux de la phase 1 du pôle d'échanges de La Seyne-sur-Mer (réaménagement du parvis).
  - Fin des travaux de rehaussement des quais et de la mise en place de la passerelle du pôle d'échange de la gare d'Ollioules-Sanary.
  - Finalisation des études de projet pour le pôle d'échange de Toulon.







Station d'épuration de l'Almanarre à Hyères-les-Palmiers



## ► DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES COMPLEXES LIÉS AUX TRANSPORTS

- Démarche de définition d'une tarification TER+ permettant aux abonnés travail/étudiants SNCF d'avoir un accès au réseau urbain dans de bonnes conditions tarifaires avec mise en service de la carte Optima.
- Adaptation du système billettique/monétique ERG, interopérable par TPM et le Conseil général du Var mis en service depuis le 23 avril 2007.
- 1<sup>ère</sup> définition d'un système billettique/monétique multi-modal (Région PACA, Conseil général du Var et TPM).
- Mise en œuvre (partielle) d'un système SAE-SAI après la mise en œuvre du système de communication radio TETRA, ce dernier étant principalement dédié au transport pour TPM et partagé avec les communes de TPM.
- Lancement d'un marché de système d'information du voyageur intégrant la mise en œuvre de poteaux dynamiques, autonomes en énergie (équipement des 1800 arrêts du réseau).



## ► DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

- Poursuite de la mise en accessibilité d'une quarantaine de points d'arrêt du réseau bus.
- Évolution de la charte d'accessibilité.
- Participation sous forme de fonds de concours aux communes qui réalisent des travaux permettant de mettre en accessibilité les points d'arrêt du réseau.

### Budget 2011

Fonctionnement (personnel compris) :

29 482 533 €

Investissement : 15 138 653 €

## ► STATIONS D'ÉPURATION ET OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- Réhabilitation de l'émissaire commun Toulon Ouest (Chataubanne - Cap Sicié).
- Station AmphitriA
  - Réhabilitation des ouvrages en béton de la station.
  - Remise à niveau de la ventilation générale de la station.
  - Traitement de l'H<sub>2</sub>S de la station.
  - Réparation des menuiseries de la station.
- Station Amphora
  - Travaux sous-marins sur l'émissaire.
  - Lancement d'une consultation (marché à bons de commande).

### Réseaux de collecte des eaux usées

Renouvellement ou déviation de réseaux dans le cadre d'aménagements de voirie (projet des communes / TCSP / Infrastructures TPM / Conseil général).

## ► LUTTER CONTRE LA POLLUTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET NON DOMESTIQUES EN COLLECTANT

## ET TRANSPORTANT VERS LES STATIONS D'ÉPURATION LE MAXIMUM D'EAUX USÉES REJETÉES DANS LES SECTEURS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Affinage du patrimoine des réseaux, postes de relevage et stations.
- Validation des projets de travaux avec les services techniques des communes.
- Concertation avec les régies communales et les délégataires.
- Coordination avec le POAU pour prise en charge de la Maîtrise d'œuvre / DCE / Travaux et pour les coordinations de travaux voirie et TCSP.
- Finalisation de la DSP sur la commune d'Hyères-les-Palmiers : procédure et pièces du marché, négociations et attribution.
- Définition des besoins.
- Mise en place d'un calendrier extinction des marchés et lancement des nouveaux marchés TPM.
- Validation des programmes de travaux avec les communes et compléments d'information avec les délégataires et les régies.
- Continuité du programme PRO'Baie sur La Garde ; recensement des entreprises concernées par les rejets non domestiques, proposition de chartes, d'arrêtés d'autorisation de rejet, de convention spécifiques de déversement.







Mar Vivo à La Seyne-sur-Mer



AmphitriA à La Seyne-sur-Mer



## Lancement d'études

- Pour la mise en place du schéma directeur d'assainissement.
- Audit pour la révision quinquennale du contrat de DSP de La Seyne-sur-Mer et pour la fin de la DSP de Hyères.
- Maîtrise d'ouvrage pour travaux de dévoiement de canalisation, plage de Mar Vivo à La Seyne-sur-Mer.
- Maîtrise d'œuvre pour l'équipement de postes de relèvement à La Seyne-sur-Mer.
- Définition des besoins pour travaux d'extension au niveau de l'anse Méjean à Toulon.

**Interventions d'urgence** sur les communes d'Ollioules, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Garde, La Valette-du-Var, Saint-Mandrier-sur-Mer, Hyères-les-Palmiers, La Crau, Le Pradet, Toulon, afin de résorber les problèmes et sécuriser les secteurs concernés. Pour certains de ces réseaux en plus des interventions réalisées dans l'urgence, leurs renouvellements sont intégrés dans la programmation pluriannuelle.

## ► LUTTER CONTRE LA POLLUTION DU REJET DANS LE MILIEU NATUREL DES EAUX USÉES

**Préservation des milieux naturels en assurant le transfert et le traitement des eaux usées reçues dans les 6 stations d'épuration dont la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est maître d'ouvrage avant leur rejet au milieu naturel**

**Exploitation des stations de traitement des eaux usées, des émissaires d'amenée et de rejet en mer :**

- AmphitriA, son émissaire d'alimentation et son émissaire de rejet : en Délégation de Service Public.
- Amphora, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (Sainte-Marguerite) et son émissaire de rejet : en Délégation de Service Public.
- L'Almanarre, ses collecteurs d'alimentation, son poste de refoulement (dit du Gros Pin) et son émissaire de rejet : en Délégation de Service Public.
- Les stations d'épuration des îles de Porquerolles et Port-Cros : en régie avec un marché de prestations de service jusqu'en octobre 2011. En Délégation de Service Public depuis octobre.
- La station d'épuration des Pomets, Toulon, incluse dans la Délégation de Service Public des réseaux de Toulon.

**Programmation des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagements des ouvrages.**

**Programmation des travaux d'amélioration des traitements des effluents et des boues, et de mise en conformité avec les évolutions réglementaires.**

**Gestion et traitement des boues issues des stations d'épurations.**

Les ouvrages affectés au secteur traitement des eaux usées sont exploités par le biais de 3 contrats de Délégation de Service Public et de 2 marchés de prestations de service.

En octobre 2011 : nouveau contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur la commune d'Hyères, incluant l'exploitation des stations d'épuration des îles, se substituant aux deux marchés de prestations de service.

La bonne exécution de ces contrats est vérifiée au travers de l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et prestataires et de réunions d'exploitation trimestrielles organisées par le service sur chaque périmètre :

- AmphitriA
- Amphora
- Almanarre et îles

**L'exploitation de ces ouvrages comprend aussi des missions qui sont couvertes directement par la communauté d'agglomération TPM au travers de marchés publics :**

- Pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration : 6 marchés en cours.
- Pour assurer ces ouvrages (assurances dommages aux biens) : 2 marchés en cours.

**L'activité de ce secteur comprend aussi les investissements destinés à :**

- Mettre en conformité avec la réglementation les ouvrages existants.
- Améliorer les équipements existants pour atteindre de meilleures performances au regard de l'objectif de préservation du milieu naturel.
- Maintenir le patrimoine en renouvellement le génie civil et les équipements dont le renouvellement n'incombe pas au délégataire.

## ► LUTTER CONTRE LA POLLUTION DIFFUSE DU MILIEU NATUREL GÉNÉRÉE PAR LE DYSFONCTIONNEMENT DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS DANS LES SECTEURS

## D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF NON RACCORDÉS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure l'ensemble de contrôles réglementaires propres à l'assainissement autonome :

- **Les contrôles initiaux** (ou diagnostics), consistant en un état des lieux exhaustif du parc des ANC du territoire de l'agglomération.
- **Les contrôles de conception-exécution** (anciennement conception-réalisation), pour les installations nouvelles ou réhabilitées et consistant :
  - d'une part en l'instruction sur dossier de la conformité de la solution proposée,
  - d'autre part en le contrôle in situ de bonne exécution de la solution validée.
- **Les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien** consistant en un contrôle des ANC ayant déjà fait l'objet du contrôle initial.







### Budget 2011

Fonctionnement (personnel compris) :  
32 037 730 €

Investissement : 7 232 994 €

## ► THÉÂTRE LIBERTÉ, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT CULTUREL

Par délibération du 28 juin 2008, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a inscrit le Théâtre Liberté du centre-ville de Toulon dans un projet culturel complétant ainsi une offre en matière d'équipements culturels qui se veut prestigieuse.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Toulon Provence Méditerranée s'est substituée, en application de l'article L. 1321-2 du CGCT, à la ville de Toulon dans tous les droits et obligations découlant des contrats et marchés relatifs à ce théâtre.

### Inauguration du théâtre

Le 22 juin 2011 a eu lieu la présentation de saison devant 3 000 personnes, le chantier a été livré en juillet 2011, l'inauguration du Théâtre Liberté (et son ouverture pour la saison 2011-2012) a été fêtée le **17 septembre 2011**.

Sur 2 jours, **12 000 personnes** au total étaient présentes à l'inauguration du Théâtre Liberté tandis que l'évènement était relayé par la presse régionale et nationale.

Le Théâtre Liberté a eu le plaisir d'accueillir pendant l'inauguration les personnalités suivantes : Fanny Ardant, Nathalie Baye, Alain Chamfort, Tchéky Karyo, Michel Boujenah, Tony Marshall, Zinedine Soualem, Emmanuelle Béart, Safy Nebbou, Jean-Louis Martinelli, Catherine Camus et Jérôme Savary. Le Ministre de la Culture et de la Communication,

Frédéric Mitterrand, présent lors de l'inauguration, a proposé d'engager le processus de labellisation de **Scène Nationale du Théâtre Liberté, aux côtés du CNDC Châteauevallon**.

Les directeurs Charles et Philippe Berling veulent présenter 3 créations par saison dont une qui sera confiée à un ou des artistes invités. La programmation est centrée sur la Méditerranée. Elle est majoritairement théâtrale et fait aussi appel à d'autres disciplines comme le cinéma, la musique, la danse et les arts de rue. **Il est prévu 116 levers de rideau par an.**

### De septembre à décembre 2011

Les premières représentations de théâtre, musique et danse ont accueilli plus de **14 500 spectateurs** entre le 29 septembre et le 31 décembre. Pour un taux de fréquentation de 84%. 2 531 spectateurs se sont abonnés. Le public du Théâtre Liberté est originaire à 73% des communes de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, particulièrement des villes de Toulon (21%), La Seyne-sur-Mer (10%) et La Garde (8%).

**Plus de 1 150 scolaires** au total ont assisté aux premières représentations du Théâtre Liberté. Ils représentent près de 10% du public du Théâtre.

16 spectacles différents présentés, soit 36 représentations.

C'est **plus de 140 artistes** qui ont été accueillis au Théâtre Liberté au cours de l'exercice 2011, notamment Clothilde Mollet, Alain Fromager, Éric Cantonna, Goran Bregovic, Daniel Yvinec et Thomas Dutronc.

Parmi les spectacles proposés, 2 créations du Théâtre Liberté : « L'Art de la Comédie » et « Pays Natal » qui ont nécessité 4 mois de répétition au Théâtre pour 13 artistes et 22 techniciens engagés par le Théâtre Liberté.

Et en faveur de la création artistique, le Théâtre Liberté a coproduit « Ubu Enchaîné », et signé en 2011, **13 contrats de coproduction** notamment pour « Visite » de Jon Fosse, ou « Mademoiselle Julie » de August Strindberg.

### Accessibilité

Le Théâtre Liberté, soucieux d'être accessible à tous permet aux personnes en situation de handicap d'assister aux représentations :

Accueil des personnes à mobilité réduite / Accueil des personnes aveugles ou malvoyantes grâce aux audio-descriptions / Accueil des personnes sourdes grâce aux traductions en langage des signes.

Le Théâtre Liberté figure à ce titre dans une brochure éditée par le Ministère de la Culture en partenariat avec l'association Accès Culture au même titre que des établissements prestigieux, Théâtres Nationaux, Scènes Nationales et Opéras Nationaux.

## ► MÉDIATION CULTURELLE

### « La culture vous transporte »

Le principe est de mettre à disposition de groupes constitués d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire. Les groupes demandeurs doivent prendre contact avec le service des médiateurs culturels au moins trois semaines avant l'évènement et dans la mesure des disponibilités des transporteurs.

### En 2011

■ **29 688 personnes** ont bénéficié de « La culture vous transporte » dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les établissements culturels de TPM.

■ **13 618 personnes** ont bénéficié de l'opération dans le cadre de festivals ou d'évènements culturels.

■ **970 bus ou navettes** ont été affrétés.

**Au total, près de 43 306 personnes ont bénéficié de l'opération.**

### Le « Oùquiquand » et les autres documents de communication

Le fichier « médiateurs culturels » regroupe 10 000 adresses. **17 000 « Oùquiquand » sont distribués et envoyés** tous les deux mois (excepté celui de septembre/octobre à 22 000), soit près de **107 000 magazines** d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année. L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, bureaux information jeunesse, Offices de Tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement : le « Oùquiquand », les programmes de Châteauevallon, du PôleJeunePublic de la Maison des Comoni, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du C.N.R.R. ; les dépliants du PôleJeunePublic et les documents inhérents à nos opérations communautaires.

### La BJCEM (Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée)

Après celles de Skopje en 2009, Bari en 2008 et Naples en 2006, TPM a participé de manière active à la XV<sup>ème</sup> BJCEM de Thessalonique. Elle a accueilli du 6 au 9 octobre plus de 500 artistes, dans les disciplines artistiques liées aux Arts visuels et Arts appliqués, et s'est clôturée le 7 novembre. Les concerts, lectures, projections cinéma ont eu lieu à Rome du 16 au 18 décembre 2011.

Pour la France, les territoires de Marseille, Toulon Provence Méditerranée, Montpellier et Pays d'Aix ont été représentés ; à noter la participation de la région PACA, également adhérente de la BJCEM.

**Toulon Provence Méditerranée était représentée par trois artistes :**

- Sophie Pellegrino (sculpture)
- JRM (peinture installation)
- Moussa Sarr (vidéo)



JRM, Sophie Pellegrino et Moussa Sarr







L'appel à candidature aux jeunes artistes a été lancé en avril 2011, les jurys se sont réunis au mois de juin, **300 dossiers de candidature ont été reçus.**

## ► CNCDC CHÂTEAUVALLON

Le Centre National de Création et de Diffusion Culturelles de Châteauvallon rayonne sur l'ensemble de l'agglomération et au niveau national et international.

- **35 100 spectateurs** (pour une jauge de 37 735) soit un taux de fréquentation de 93%.
- **77 représentations** dans l'année.
- **4 185 cartes Châteauvallon.**
- **18 compagnies** ont été aidées à la production, dont 6 émanant de la communauté d'agglomération.
- **315 jours de résidences d'artistes.**

### Actions de sensibilisation sur l'ensemble du territoire TPM

Environ 7 700 personnes ont participé à l'action de sensibilisation : ateliers de pratique, rencontres, spectacles...

### Évènements 2011

- « Ma chambre Froide » de Joël Pommerat.
- « Une Flûte Enchantée » Opéra-théâtre mise en scène de Peter Brook.
- « Tout est normal mon cœur scintille » de et par Jacques Gamblin.
- « Le Cas Jekyll » de et par Denis Podalydès.
- « Boléro et Dyonisos » par le Ballet Bejart Lausanne.
- « De Bach à Piazzola » - Richard Galliano.
- « Festival Flamenco ».



## ► LE CONSERVATOIRE NATIONAL À RAYONNEMENT RÉGIONAL

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a reconnu d'intérêt communautaire la création d'un Conservatoire National de Région sur son territoire, par délibération du 19 juin 2002. Depuis le 24 décembre 2007, le Conservatoire est classé dans le réseau national des Conservatoires à Rayonnement Régional. Par délibération du 19 décembre 2009, il prend le nom de « Conservatoire National à Rayonnement Régional ». Les 11 sites sont regroupés en trois pôles géographiques, suite à ce découpage acté dans le projet d'établissement 2009/2014, adopté en conseil communautaire par délibération du 6 février 2010.

Le « CNRR de TPM » est un établissement d'enseignement artistique qui a pour vocation l'accès aux pratiques musicales, chorégraphiques, théâtrales et circassiennes, associées à la création et à la diffusion. Il propose plusieurs cursus, de l'initiation à la formation pré-professionnelle, en vue d'une pratique amateur ou pour l'acquisition d'un métier. Son objectif essentiel est de former des artistes complets, par un enseignement riche et exigeant, mais aussi par des actions plus spécifiques leur permettant de côtoyer des artistes en résidence ou de participer à des spectacles de haut niveau.



Ouvert sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, le faisceau des missions qui lui sont dévolues va de la formation artistique de jeunes enfants aux partenariats culturels innovants jouant aussi un rôle dans l'équilibre social du territoire, grâce également à une étroite collaboration avec l'Éducation Nationale.

### Année 2010-2011

- 231 professeurs et 90 disciplines enseignées.
- 4 376 élèves étaient inscrits (et 5 112 élèves ont fréquenté les sites en fonction des disciplines suivies, notion d'élèves « site »).
- En septembre 2011, 1 050 personnes étaient présentes lors des journées « Découvertes ».
- 14 concerts.
- 5 500 spectateurs.
- 21 master-classes.
- 11 conférences (y compris « Les jeudis de la transmission »).
- 12 concerts d'élèves.
- Directeur : Olivier Perin.

## ► PÔLEJEUNEPUBLIC MAISON DES COMONI

### Année 2010-2011

- 43 spectacles.
- 193 représentations.
- 94 séances scolaires - 99 séances TP.
- 34 660 spectateurs dont 16 669 spectateurs en séance scolaire.
- 90% de taux de fréquentation.
- 503 bus « La culture vous transporte », pour plus de 17 629 passagers.

Le PôleJeunePublic propose, chaque année, une programmation riche, éclectique et pluridisciplinaire : cirque, théâtre, musique, marionnettes, théâtre d'objets, ciné-concerts, danse, théâtre de rue, théâtre forain, théâtre d'ombre, théâtre-vidéo, etc. De plus, chaque année, le PôleJeunePublic s'investit dans des projets hors les murs dans toutes les communes de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Ainsi le PJP est-il régulièrement sollicité au-delà même de sa spécificité jeune public : « La Tall Ships' Races » a été animée par la structure en 2007.

### Les ateliers et les stages

Le PôleJeunePublic propose aussi à ses spectateurs de rencontrer et de participer, l'espace de quelques jours, au monde de la création artistique (les ateliers de pratiques artistiques et les formations « Culture à portée de mains » pour les enseignants).

### Le projet d'éducation artistique

Il est issu de propositions des artistes, en cohérence avec les pratiques et les projets culturels des enseignants, en lien avec le volet culturel des projets d'écoles et d'établissements. Par ces actions, le PJP aide les plus jeunes à découvrir leur sensibilité dans les domaines du théâtre, de la danse, du cirque contemporain, de la musique, etc.

### Avec quelques évènements marquants

- Le PôleJeunePublic poursuit son projet d'ouverture aux compagnies européennes : des compagnies belges, une compagnie finlandaise, un cirque suisse « **L'homme Cirque** », une compagnie allemande avec le spectacle « **Rawuns** », des compagnies italiennes avec les spectacles « **Circoluna** » et « **Le vilain petit canard** ».
- **Reg'arts sur Rue** - juin 2011 - 1<sup>ère</sup> édition  
5 spectacles de rue gratuits dans 5 communes de TPM.  
2 500 spectateurs.







- **Festival Z : 2<sup>ème</sup> édition**  
9 spectacles - 25 représentations.  
7 281 spectateurs dont 3 711 scolaires.  
94% de fréquentation.

### Le cirque de la Toussaint « L'homme Cirque »

21 représentations (9 scolaires - 12 tout public) au campus de l'Université du Sud Toulon Var (commune de La Garde). Avec 4 374 personnes et un taux de fréquentation de 96%, cette programmation a, cette année encore, été un succès public.

### L'accompagnement des artistes : les résidences et les créations

Septembre 2011 : accueil de la compagnie Vol Plané, avec son diptyque « L'avare » et le « Malade imaginaire » qui donnera lieu à une large tournée en 2012. Le PôleJeunePublic a renouvelé sa commande à la compagnie Skappa pour deux installations trimestrielles, en lien avec la programmation. La compagnie Arkétal, suite à sa résidence de 2009, a créé son spectacle « Debout » à la Maison des Comoni. La compagnie Anteprema a inauguré sa tournée au PôleJeunePublic, et a éprouvé son spectacle grâce à 15 jours de représentations, scolaires et tout public.

### Le PJP et la petite enfance

Le PôleJeunePublic poursuit son attention à la toute petite enfance, en programmant, « Rawuns », et « 86 cm » Molière Jeune Public en 2009.

### Le PJP, un service éducatif

- Le service éducatif du PôleJeunePublic a accompagné le créateur Benoît Bottex en partenariat avec le Fimé, à la création d'une exposition ludo-pédagogique sur l'image animée.
- Attentif à l'implication des enfants au processus créatif,

le Pôle a inauguré l'épicerie fine du Supermarché de l'Art avec le même artiste. Commande du service éducatif du Pôle, versant créatif du Supermarché de l'Art, cet atelier a rencontré un très grand succès auprès des familles.

- Le PôleJeunePublic poursuit ses actions de formation auprès des enseignants dans le cadre du dispositif « Stage culture à portée de main ».
- La convention avec le collège Daudet de La Valette a été reconduite en 2011. Toutes les classes de 6<sup>ème</sup> de l'établissement ont assisté à une conférence sur l'histoire des arts du cirque et les 7 classes sont engagées dans un parcours artistique et culturel (+ de 430 places sur l'année scolaire).
- Le dispositif « Ce soir j'emmène mes parents au théâtre » qui permet d'impliquer les familles a également été reconduit.
- Le PôleJeunePublic a financé et organisé avec les intervenants du SMAC, 9 ateliers d'arts plastiques menés dans les écoles de proximité dans le cadre des partenariats avec le groupe scolaire du Revest. Une intervention périscolaire avec le centre de loisirs du Revest a également eu lieu.

### La dimension territoriale de l'intervention du PôleJeunePublic

Le PôleJeunePublic est consulté et sollicité pour les partenaires locaux et depuis 2009 les opérations conjointes se multiplient. Ce maillage du territoire répond parfaitement aux missions confiées par Toulon Provence Méditerranée.

- **Reg'arts sur Rue** - juin 2011 - 1<sup>ère</sup> édition  
5 spectacles de rue gratuits dans 5 communes de TPM.  
2 500 spectateurs.
- **2<sup>ème</sup> édition du Festival Z** : le PôleJeunePublic a également su fédérer localement des énergies et s'associer à des partenaires du territoire pour la mise en place de programmations concertées avec notamment Tandem pour la musique jeune public (comme ce fut le cas pour la création du Z Festival de musique Jeune Public). Le « Z Festival

de Zik » qui regroupe 7 communes et associations autour de la musique et de la chanson jeune public. Exemple de collaboration, de mise en synergie et de mutualisation, ce festival initié par le PôleJeunePublic rencontre un large succès auprès des familles et diffuse sur l'ensemble de la communauté d'agglomération.

- **Les Lives Jeune Public** en partenariat avec l'association Tandem 83.
- Le partenariat avec la ville de La Garde sur sa programmation jeune public.
- Ciné-concert avec l'association Filmharmonia à l'occasion du Fimé.
- Une collaboration avec l'Opéra Toulon Provence Méditerranée autour de : « Les temps modernes » et « BBB ».
- Collaboration avec le CNCDC Châteauevallon : spectacle de danse Alwin Nicolais.
- La Fête du livre en novembre à Toulon (2 spectacles programmés durant le week-end).
- Le partenariat avec la ville de La Valette-du-Var dans le cadre de la programmation du spectacle « Circoluna ».
- Programmation d'un spectacle jeune public « Le vilain petit canard » par le Théâtre Briciole dans le cadre des « Pitchouns » 2011 à la villa Noailles - Hyères.

## ► EPCC ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART - ESA-TPM

### Rentrée 2011

- 170 étudiants.
- 51 agents dont 29 enseignants (professeurs et assistants). Transférée à TPM depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, l'École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée rejoint à cette date les équipements culturels de l'agglomération.
- Transformée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en Établissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.), avec comme membres fon-

dateurs la communauté d'agglomération, le Conseil général du Var et l'État, l'Établissement dispense trois cursus diplômants (entrée sur concours en 1<sup>ère</sup> année avec baccalauréat).

- Un cycle long de cinq ans, le **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)** Option Art valant grade de master.
- Deux cycles courts de trois ans **Diplôme National Arts et Techniques (DNAT)** Option Design d'espace et **Diplôme National Arts Plastiques (DNAP)** Option Art.

Parallèlement à ce cursus diplômant, l'École ouvre ses portes aux pratiques Amateurs, à travers les ateliers suivants : terre, dessin, peinture, gravure, reliure, histoire de l'Art, sculpture sur bois, vidéo/multimédia, photo numérique et argentique. La capacité d'accueil de ce cursus est de 320 adultes et 80 enfants.

### 24 janvier 2011

**Création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Toulon Provence Méditerranée**, fruit d'un partenariat entre la communauté d'agglomération, le Conseil général du Var et l'État.

Installation des instances, élections des représentants des personnels et des étudiants.

### 18 octobre 2011

Élections au Conseil Scientifique et Pédagogique.

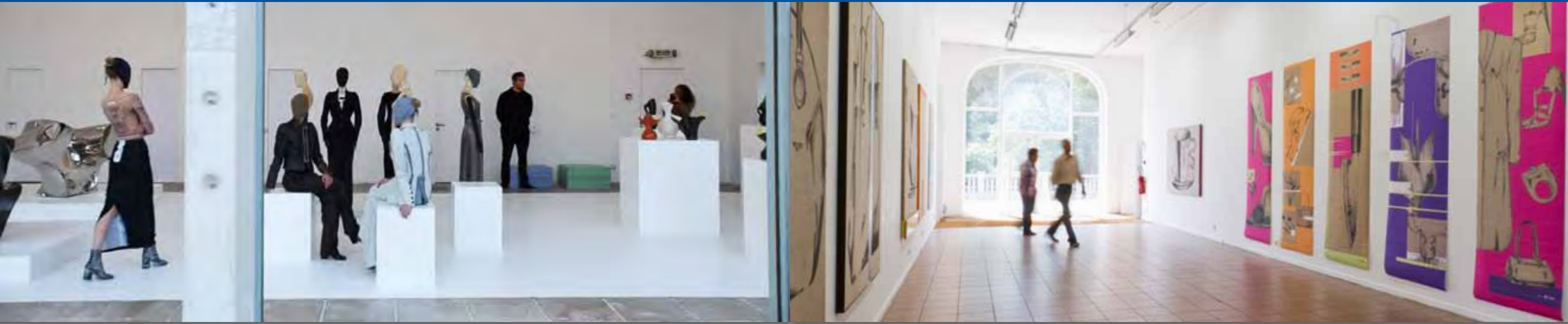
### Résultats diplômés

Diplômés mai, juin, juillet 2011 : 38 diplômés (dont 20 distingués).

- **DNSEP** : 11 présentés 9 admis dont 1 avec félicitations et 3 avec mention.
- **DNAP** : 14 présentés 13 admis dont 3 avec félicitations et 5 avec mention.
- **DNAT** : 16 présentés 16 admis dont 3 avec félicitations et 5 avec mention.







### Workshops, conférences 2011

Christophe Berdaguer, Paolo Botao, Myette Guiomar, Virginie Le Touze, Jérémy Liron, Joseph Mouton, Adrien Porcu, Zahia Rahmani, Yann Ruau, Jean-Baptiste Sauvage, Virginie Yassef et Emmanuel Van Der Meulen, Stéphane Le Mercier, Alun Williams, Béatrice Meline, Martine Derain, Workshop hors les murs pour 4 étudiants organisé par La Station à Nice en collaboration avec la Villa Arson et l'ENSA de Bourges.

### Résidence d'artistes

Antoine Boudin, Karim Gheloussi et Fayçal Baghriche.

### 13<sup>ème</sup> édition du stage de sensibilisation des lycéens du Var à l'ESA-TPM

**Février 2011** : 100 lycéens varois accueillis pendant une semaine à l'École pour suivre 9 ateliers de pratiques artistiques animés par des enseignants de l'ESA-TPM et des artistes diplômés de l'École (P. Botao, A. Porcu, Y. Ruau).

### Sélection de 3 diplômés de l'ESA-TPM pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et Méditerranée

### Voyages d'études pour les étudiants

Deux déplacements à la Biennale de Lyon : 17 et 18 novembre, 8 étudiants de l'ARC Morphogénèse, 6 et 7 décembre, 35 étudiants de 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années.

### Conventions de collaboration

Villa Tamaris, villa Noailles, Châteauvallon, Conservatoire National à Rayonnement Régional.



### VILLA NOAILLES

Depuis 2003, le centre d'art villa Noailles a ouvert ses portes, au sein de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, dans le respect des vœux de Charles de Noailles, qui a vendu la propriété à la ville afin que celle-ci ouvre le parc au public (parc Saint-Bernard) et fasse du bâtiment un lieu culturel.

La programmation, fidèle à l'alliance des arts voulue par les Noailles, se consacre à **l'architecture, la mode, le design et la photographie**, et propose 2 festivals internationaux : Festival International de Mode et de Photographie, chaque année fin avril, Design Parade, le premier week-end de juillet ; et le Festival des Enfants, chaque fin décembre. L'ouverture de **l'exposition permanente Charles et Marie-Laure de Noailles**, une vie de mécènes, consacrée aux actions de Charles et Marie-Laure de Noailles pour les arts, a créé l'événement en 2010 et marque un nouveau départ dans la vie du centre d'art. Expositions, rencontres, conférences, résidences de créateurs, visites et ateliers pour les enfants y ont lieu également toute l'année.

### Festivals & expositions

- 35 148 visiteurs.
- **Exposition permanente**, Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes. 23 314 visiteurs dont 3 116 visiteurs hors période d'expositions temporaires.
- **Iwan Baan**, 2010 autour du monde. 3 223 visiteurs. Vernissage de l'exposition / 250 pers. Exposition / 2 973 pers.
- **Hyères 2011, Festival International de Mode et de Photographie**. 5 882 visiteurs. Inauguration du festival / 500 pers. Pendant le festival / 600 pers. Défilés / 2 400 pers. Expositions in situ / 1 279 pers. Exposition tour des templiers / 1 103 pers.

- **Design Parade 6**, Festival International de Design. 26 043 visiteurs. Inauguration du festival / 400 pers. Pendant le festival / 600 pers. Expositions in situ / 10 046 pers. Exposition tour des templiers / 13 669 pers. Journées du patrimoine / 1 328 pers.

### Actions hors exposition

3 443 visiteurs. Médiation. 992 personnes. Ateliers d'initiations artistiques / 80 pers. Les portes du temps / 40 pers. Scolaires / 516 pers. Visites / 260 pers. Ateliers en famille / 96 pers.

### Évènements hors expositions

2 451 personnes. Surprises du vendredi / 274 pers. Conférences / 377 pers. Hors les murs / NC. Accueil d'événements / 1 800 pers.

### Visiteurs

48% des visiteurs viennent de la région PACA, 42% sont hors région et 10% sont étrangers.

### 4<sup>ème</sup> tranche de réhabilitation

Permis de construire attribué en février 2011. Démarrage des travaux mars 2011. Livraison des travaux avril 2012.

### VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

#### Expositions

- **5 expositions en salles terrasse** :
  - Festival L'Œil en Seyne, du 24 septembre au 30 octobre.
  - Christian Jaccard, du 19 novembre 2011 au 15 janvier 2012.
  - Oswaldo Vigas, du 26 mars au 27 avril.
  - Véronique Bigo du 7 mai au 19 juin.
  - Fassianos, du 25 juin au 11 septembre.
- **7 expositions en salles niveau rez-de-jardin** :
  - Barbara Haël, du 12 février au 13 mars.
  - Didier L'Honorey, du 19 mars au 30 avril.
  - Objectal du 21 mai au 30 juin.
  - Jean-Luc Renaud du 9 juillet au 4 septembre.
  - Jean Arnaud, du 17 septembre au 30 octobre.
  - Geneviève Martin, du 12 novembre au 11 décembre.
  - Alain Tirouflet du 17 décembre au 22 janvier 2012.

#### Évènements

- **Event 15** : villa Tamaris - Une première sélection (avec le fonds d'œuvres de la villa Tamaris). Du 2 février au 9 mars.
- **Event 16** : « La Nuit des Musées - Autour du jazz » & présentation de l'ouvrage de Daniel Humair « Le Jeu Incessant de Daniel Humair ». Le 14 mai.
- **Event 17** : « Le Printemps des graveurs » (avec la Maison Méditerranéenne de l'Estampe). Du 19 mai au 26 juin.
- **Event 18** : « Ma Mythologie quotidienne » (Atelier d'art du Centre Hospitalier de Pierrefeu-du-Var). Du 9 au 30 juin.
- **Event 19** : Raymond Scarbonchi. Du 25 novembre au 31 décembre.







### Fréquentation

57 617 visiteurs dont 7 567 scolaires.

### Les actions pédagogiques

La villa Tamaris a poursuivi et développé ses activités pédagogiques en particulier dans quatre directions :

- Les stages d'enseignants en arts plastiques (Éducation Nationale).
- Le développement des visites guidées scolaires grâce à l'opération « La culture vous transporte ».
- L'organisation de l'exposition « On ne copie pas ! » consacrée aux travaux des élèves et des classes ayant effectué des stages à la villa Tamaris.
- Poursuite de partenariat avec l'École Supérieure d'Art de Toulon (ESA-TPM), dans le cadre des Master-Classes.

### Les éditions

Chaque exposition est accompagnée d'un catalogue :

1. **Barbara Haël** : « Le Nuage d'Inconnissance » - (72 pages).
2. **Oswaldo Vigas** : « Peintures - Mérida/Paris/Caracas » - (192 pages).
3. **Didier Lhonorey** : « Variété Florale : Oxygénante culture » - (96 pages).
4. **Véronique Bigo** : « Peinture Méta-physique : Histoire de taches » - (240 pages).
5. **Objectal** : « Bicephale paintings » 1978/2011 - (218 pages).
6. **Fassianos** : « Mémoires » - (60 pages).
7. **Jean-Luc Renaud** : « Peint une vie moderne » - (142 pages).
8. **Geneviève Martin** : « La Vie est Belle » - (84 pages).
9. **Jean Arnaud** : « Pas Vu » - (88 pages).

10. **Christian Jaccard** : « Énergies dissipées » - (127 pages).

11. **Alain Tirouflet** : « Rétrospective des peintures et dessins » - (128 pages).

### ► EPCC OPÉRA

#### En 2011

- 89 spectacles.
- 73 018 spectateurs à l'Opéra en 2011.
- 8 698 jeunes moins de 26 ans venus à l'Opéra en 2011.

#### Extramuros

- 25 210 spectateurs en 2011.
- 23 spectacles.

#### Évènements

- **6 créations à Toulon** : « Freischutz », « La Rondine », « Linda di Chamounix », « Didon & Enée », « Les Brignands » et « Bastien Bastienne ».
- **2 grandes reprises de chef-d'œuvre** : « Faust » et « La Bohème ».
- **De grands metteurs en scène** : JL Benoît de La Criée, le célèbre Pier Luigi Pizzi, G. Zampieri le gendre d'Albert Camus, Jérôme Deschamps et Macha Makeïef les Deschiens de l'Opéra Comique et enfin D. Benoin du Théâtre National de Nice.
- Création de la saison symphonique de l'orchestre de l'Opéra avec de grands chefs et solistes célèbres.

### Budget 2011

Fonctionnement (personnel compris) :  
25 201 815 €

Investissement : 2 454 455 €

### ► TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS : SITTOMAT

Voir le Rapport d'activité et de développement durable 2011 du SITTOMAT en fin de brochure.

### ► QUALITÉ DE L'AIR

Depuis 2003, l'association AirPACA (anciennement Atmo-PACA), se charge de la surveillance de la qualité de l'air sur la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et plus généralement sur la Région PACA. En 2011, la convention partenariale qui lie TPM à cette association a été reconduite.

En 2011, 6 sites permanents de mesures sont en place sur le territoire de TPM.

- Toulon Foch, site à proximité du trafic automobile (mesurant l'impact de celui-ci).
- Toulon Chalucet, Toulon Arsenal, La Seyne Genoud et Hyères, sites dits urbains.
- La Valette-du-Var, site périurbain.

### ► NUISANCES SONORES Cartographie stratégique du bruit de la commune de La Crau

Une fois l'étude finalisée, la cartographie du bruit de la commune de La Crau a été adoptée par le Bureau Communautaire le 4 avril 2011, puis par le Conseil Communautaire du 21 juillet 2011.

### Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

L'année 2011 a permis d'élaborer le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Une large concertation a été mise en œuvre auprès de tous les gestionnaires d'infrastructures de transports bruyantes (État, RFF, concessionnaire privé, Conseil général du Var, communes).

L'élaboration de ce document a permis de faire un état des lieux détaillé du nombre de Points Noirs Bruit sur le territoire et de proposer un plan d'actions sur 5 ans destiné à résorber certains d'entre eux. Il a également pour objectif de définir les zones dites « calmes » correspondant à des lieux de ressourcement pour la population et sur lesquelles les autorités compétentes s'engagent à faire un effort de préservation.

### ► LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRES

#### Supports d'actions d'insertion professionnelle

Suite à l'opération encourageante menée sur le domaine de La Ripelle, la commission environnement avait en 2007, donné un avis favorable à l'extension de l'insertion professionnelle aux 4 autres espaces naturels gérés par TPM (Les Salins, le massif de la Colle Noire, le massif du Faron, le massif du Cap Sicié).

#### Les travaux forestiers dans les ENRIC

Pour l'ensemble des espaces forestiers dont TPM est propriétaire ou gestionnaire, un marché à bons de commande pour la réalisation de travaux sylvicoles sur l'ensemble des espaces naturels de TPM a été lancé. Il comporte 2 lots :

- **Lot 1** : travaux de mise en sécurité, d'élagage et d'éclaircie sanitaire. Montant minimal : 35 000 €HT/an ; montant







maximal : 90 000 €HT/an. Il a été attribué à l'entreprise EVEA, basée à La Ciotat. En 2011, les principaux travaux ont consisté en l'abattage sécuritaire d'arbres menaçants (massifs du Mont Faron et du Cap Sicié), la mise en sécurité des secteurs ayant subi des dégâts lors des intempéries de début-novembre, et la réalisation d'abattages sanitaires (arbres scolytés) sur le secteur incendié en août 2010.

- **Lot 2 :** travaux d'éclaircie, d'amélioration de peuplement et de régénération. Montant minimal : 15 000 €HT/an ; montant maximal : 80 000 €HT / an. Il a été attribué à la cellule travaux de l'ONF. La deuxième phase des travaux a été effectuée en novembre et décembre 2011 sur le Mont Faron.



## ▶ LA LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Pour mutualiser des moyens de façon à optimiser les dépenses publiques et l'efficacité du traitement, un marché à bons de commande, en groupement avec les communes de La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Ollioules et La Crau est utilisable depuis l'automne 2011. Néanmoins, au regard des préconisations de l'ONF et du faible degré d'infestation constaté en 2011, aucun épandage n'a été effectué cette année.

La lutte contre la chenille processionnaire du pin a également été poursuivie par la mise en place de plus de 250 pièges à phéromones répartis sur 30 ha sur les massifs du Faron et du Cap Sicié, ainsi que sur les Salins d'Hyères. Cette lutte biologique, basée sur le piégeage des mâles pour empêcher leur reproduction, constitue un dispositif complémentaire au traitement par épandage aérien effectué les années précédentes, et permet de lutter contre ce ravageur d'une façon



totalement écologique (les phéromones utilisées sont spécifique à l'espèce ciblée) et sur le long terme. Cette méthode de lutte fait par ailleurs l'objet d'un partenariat avec l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) et le DSF (Département Santé des Forêts) dans le cadre des travaux de recherche de l'INRA sur les méthodes de lutte alternative contre la chenille processionnaire du pin (convention tripartite conclue du 1<sup>er</sup> juin 2011 et valable jusqu'au 31 décembre 2013).

## ▶ LES SALINS

### En 2011

- Production symbolique de **300 kg de fleur de sel** à l'occasion des 10 ans d'acquisition des sites par le Conservatoire du littoral.
- Poursuite des opérations de **mise en protection des sites** face aux intrusions d'eaux marines et/ou pluviales avec le confortement de la digue Ouest du Salin des Pesquiers et Nord des Vieux Salins.
- Poursuite des travaux de **fiabilisation des conditions de gestion hydraulique** avec le confortement ou la réfection des cloisonnements intermédiaires et l'amélioration des conditions d'alimentation et/ou de vidange (partènements Est et tables salantes du Salin des Pesquiers, secteurs « centre Est » des Vieux Salins notamment / travaux assurés en Régie ou confiés à un prestataire).
- Finalisation ou réalisation des études préalables aux opérations retenues pour la première phase de la valorisation des sites : étude de programmation pour la réhabilitation du corps de bâtiments du tympan. Examen préalable des incidences de l'aménagement d'une voie douce de découverte sur le Salin des Pesquiers.
- La réalisation d'un **inventaire herpétologique** montrant une stabilité de la population de Cistudes d'Europe.

- Bilan mitigé de la saison de reproduction de l'avifaune dû au dérangement supposé des nichées par des prédateurs aériens, avec toutefois **la plus belle population nicheuse de Goélands railleurs** de toute la façade méditerranéenne française.
- 16 059 personnes reçues sur les sites toutes activités confondues (régie, LPO, Office de Tourisme) et sans prendre en compte le Festival International de Mode et de Photographie d'Hyères qui aura permis une mise en lumière du hangar de la Mouture du Salin des Pesquiers où ont eu lieu les défilés.
- Édition d'une **brochure de présentation des Salins**.
- Une partie du reportage « Les anges gardiens du littoral » diffusé dans l'émission « Des Racines et des ailes » en date du 8 juin 2011 sur France 3 a porté sur les Salins d'Hyères.
- Accueil des défilés du Festival International de la Mode.

### Gestion quotidienne du site

- Gestion des niveaux d'eau en fonction des vitesses d'évaporation et des concentrations en sel.
- L'entretien des équipements hydrauliques (dont gros entretien de la station de vidange des Pesquiers), des voies d'accès, des pistes et des canaux de ceinture.
- L'entretien et le traitement du couvert végétal avec un renfort opérationnel, via le marché d'insertion, de l'association Sauvegarde des Forêts Varoises.
- L'entretien et le gardiennage des sites.
- Interventions conservatoires ou sécuritaires sur le patrimoine bâti, etc. . .

Lors du comité local de gestion tenu le 14 novembre 2011 en présence des représentants du Conservatoire du littoral, de la commune d'Hyères, du Conseil Régional, du Conseil général et des associations locales, la qualité du travail de la communauté d'agglomération sur ces sites a largement été soulignée.

## ▶ LE DOMAINE DE LA RIPELLE

L'action de l'association « Les Amis du Coudon » dans le cadre du marché d'insertion professionnelle et l'installation d'un centre équestre se sont poursuivies durant l'année 2011. TPM poursuit ainsi la mise à disposition de cette association du Domaine de La Ripelle situé sur les communes du Revest-les-Eaux et de La Valette-du-Var acquis en 2003 pour mener à bien cette action d'insertion. Les missions servant de support à cette action d'insertion sociale sont le remontage de restanques selon la technique de la pierre sèche, ainsi que des travaux forestiers de type abattage, débroussaillage et élagage. En parallèle, l'implantation du centre équestre le Paddock s'est poursuivie durant l'année 2011. L'objectif est d'apporter une plus-value au site, de favoriser son ouverture au public sans remettre en cause le projet de réhabilitation de l'olivieraie et de remontage des restanques.

## ▶ LE MASSIF DU FARON

### Réalisation de travaux forestiers sur le massif du Faron

Ce projet résulte d'un diagnostic forestier et d'un programme de travaux élaboré par l'ONF pour le compte de TPM en 2008, suivi d'une étude d'incidence environnementale de ce projet de travaux, conduite début 2009. L'ensemble du dossier a été présenté en Commission Départementale des Sites le 17 juillet 2009 et a fait l'objet d'une autorisation ministérielle en date du 9 mars 2010.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du marché à bons de commande travaux forestiers, et s'étaleront sur une période de trois ans. Ils consistent à intervenir de façon différenciée sur 3 zones distinctes :







- Sur les jeunes peuplements de pins d'Alep qui occupent un plateau de 28 ha consécutivement à l'incendie de 1970, les travaux visent à diminuer progressivement la densité des peuplements de pins au profit de sujets sélectionnés et à réduire le volume de biomasse.
- Dans la futaie mature de pins âgés de 130 à 150 ans et présentant une régénération naturelle en sous-étage, couvrant une superficie de 81 ha, les travaux consistent à prélever chaque année 3 à 4 arbres à l'hectare afin d'améliorer la croissance des jeunes pins, de régénérer progressivement les peuplements et de conserver ainsi les paysages forestiers du site.
- Dans la futaie mature ne présentant pas de régénération naturelle sous son couvert, d'une superficie de 113 ha, les travaux visent à prélever environ 4 tiges/ha/an, de façon à créer des trouées d'environ 50 m<sup>2</sup>. Dans ces trouées, 5 à 6 anciens pots de plantation sont restaurés afin d'y planter de jeunes individus de pins d'Alep de provenance régionale.



La première tranche de travaux sylvicoles a été effectuée au cours de l'hiver 2010-2011 par la cellule « travaux » de l'ONF, titulaire du lot n°2 du marché public correspondant. La seconde partie des travaux a été réalisée aux mois de novembre et décembre 2011.

Ainsi, en 2011, 440 pins d'Alep matures ont été abattus et 300 jeunes pins d'Alep ont été plantés dans le cadre du marché à bons de commande de travaux forestiers. À ces travaux programmés sont venus s'ajouter l'abattage sécuritaire et/ou paysager de 10 arbres dangereux en bordure de piste ou de route.

Enfin, le marché de travaux forestiers a également été utilisé pour la mise en sécurité du site, nécessaire suite aux dégâts provoqués par les intempéries du début du mois de novembre 2011.

### Gestion quotidienne du site

En partenariat avec les services de la ville et l'ONF, TPM met en œuvre toute une série d'actions courantes dans le but d'améliorer l'existant. Plusieurs actions de réhabilitation, de valorisation et de mise en sécurité du site ont été réalisées, notamment avec le concours de l'équipe de gestion en place sur site :

- Nettoyage et évacuation des déchets.
- Débroussaillage et abattage.
- Réalisation de jardinières maçonnées.
- Entretien de la signalétique.
- Opération de replantation avec les scolaires et le monde associatif.

Comme première étape dans la reconquête paysagère du plateau du Faron une demande de permis de démolir a été transmise à la ville de Toulon pour la démolition du porche sur le parking du plateau. Le dossier a été présenté en commission des sites du 16 décembre 2010 et a reçu un avis favorable. La démolition a été effectuée en octobre 2011.

Le marché article 30 comporte un lot pour le massif du Faron et a de nouveau été attribué en novembre 2011 au groupement Tremplin/Les Amis du Coudon. Divers travaux de réhabilitation du bâti (théâtre de verdure, chemin de ronde), d'aménagement de marches en bois, d'abattage et de débroussaillage ont été réalisés.

L'équipe technique a participé à plusieurs opérations de reboisement et de plantations initiées par les associations et les écoles.

### ► LA COLLE NOIRE

#### En 2011

##### Réhabilitation d'une partie du patrimoine bâti

- Mise en conformité du logement du gardien (conformité électrique et reprise de la toiture).
- Travaux de confortement des murs de l'ancienne usine de Cap Garonne (opération d'étalement par les pompiers) et reprise des arases financés par le Conservatoire du littoral.

À noter une augmentation significative de la population de sangliers occasionnant de nombreuses plaintes des riverains du massif en raison des dégâts sur les clôtures et jardins.

##### Gestion et entretien du site

- Convention avec l'ONF (mission d'assistance technique).
- Fonctionnement du site (fournitures administratives, carburant, habillement, etc...).
- Marché d'insertion article 30 pour l'entretien du massif de la Colle Noire (débroussaillage, abattages, élagages, curage de ruisseaux, mise en place de fil de fer croisé sur le sentier de découverte, création de bancs et plusieurs murets en pierres sèches, création d'un merlon de protection contre les eaux de ruissellement du massif, nettoyage de l'ancienne usine de Cap Garonne (gros déchets, broussailles, etc.). Le lot concerné a été attribué à l'association FRAT.
  - Construction d'un muret en pierres sèches sur le sentier de découverte Jean-François Jubé par l'association.
  - Création de banquettes en pierres sèches en amont de la piste C30 afin de freiner l'érosion due au ruissellement.
  - Abattage de pins en limite forêt/habitation.
  - Curage des ruisseaux en limite forêt/voirie.
  - Nettoyage des gros encombrants dans l'usine de Cap Garonne.
  - Curage ruisseaux au-dessus des pistes.

##### Travaux réalisés par l'équipe du site

- Remplacement de lisses en bois sur le belvédère du Pas des Gardéens.
- Reprise du mur du belvédère à Cap Garonne.
- Élagage d'une branche morte par les écogardes.
- Récupération de pierres sèches sur le site pour la réfection des murets.
- Reprise des barrières de protection sur le sentier de découverte.
- Reprise d'une restanque sur le sentier de découverte (rampe PMR).

##### Suivi écologique

Tout au long de l'année, les éco-gardes ont procédé au contrôle des espèces invasives présentes sur le site : *Acacia dealbata*, herbe de la pampa, robinier pseudo acacia, *freesias*. Il s'agit principalement d'arrachage manuel.

##### Accueil, animations et manifestations

- Salon du développement durable.
- Plus d'une vingtaine de visites scolaires sur la Colle Noire ou sur le sentier de découverte.
- Course Éco Trans Bleue.
- Journée de plantation avec le Conseil général du Var, 110 participants.
- Tournage du film « Les vacances de Ducobu » au Pas des Gardéens.

Le comité local de gestion s'est réuni le 20 octobre 2011 en présence du Conservatoire du littoral, des représentants de la commune du Pradet, de l'ONF du Conseil Régional et du Conseil général, du Commandant des Sapeurs Pompiers du Var et des associations locales.







## ▶ LE CAP SICIÉ

### Travaux

- Travaux de mise en sécurité par l'abattage et l'élagage d'arbres menaçants en bordure de piste.
- Participation à la mise en place de la phase expérimentale d'un projet de pastoralisme.

### Gestion

- Marché d'insertion article 30 pour l'entretien du massif du Cap Sicié : débroussaillage, abattages, restauration du bâti, entretien du sentier de Belle Pierre, mise en valeur paysagère du CRAPA.
- Participation aux réunions avec l'ONF et les communes dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier.
- Lutte écologique contre la chenille processionnaire (achat phéromones et pièces détachées pièges). Le marché article 30 comporte un lot pour le massif de Sicié qui a de nouveau été attribué en novembre 2011 au groupement Tremplin/Verticale. Divers travaux de débroussaillage, d'abattage, de remise en état des ganivelles ont été réalisés. Le sentier de Belle Pierre, en partie recouvert par la végétation, a été réaménagé : débroussaillage, abattages, confections de marches en pierres et en bois, réalisation de cunettes d'évacuation des eaux pluviales. Les associations d'insertion participent également activement aux travaux de mise en sécurité du CRAPA (abattage d'arbres morts, élagage de branches dangereuses).

## ▶ NATURA 2000

Natura 2000 est un **réseau européen** cohérent d'espaces représentatifs de la biodiversité européenne, visant à assurer **la survie à long terme des habitats les plus précieux et**

**des espèces les plus menacées d'Europe.** Il se compose de Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) en application de la directive « Habitats » et de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive « Oiseaux ».

### Objectifs et enjeux

Favoriser le maintien de la biodiversité, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, de façon à **concilier protection de la biodiversité et fréquentation des sites.**

### Natura 2000 sur le territoire de TPM

#### 2 sites exclusivement terrestres :

- Plaine et Massif des Maures (SIC)
- Mont Caume, Mont Faron, Forêt domaniale des Morières et Falaises du Mont Caume\* (SIC et ZPS)

#### 3 sites mixtes (terrestre et marin) :

- La Côte d'Hyères et son archipel : îles et rade d'Hyères\*\*\* (SIC et ZPS), Salins d'Hyères\*\* (SIC et ZPS)
- Cap Sicié - Six-Fours\* (SIC)

#### 2 sites exclusivement marins :

- Embiez - Cap Sicié (SIC)
- Lagune du Brusuc (SIC)

\*TPM opérateur / \*\*TPM gestionnaire / \*\*\*désignation en cours

La communauté d'agglomération a donc un rôle majeur à jouer pour la mise en place d'actions de conservation de la biodiversité sur les sites Natura 2000 de son territoire.

Suite au **diagnostic des territoires**, le document d'objectifs (DOCOB), **document de gestion** du site élaboré par l'opérateur en lien avec le comité de pilotage local, tient compte des **spécificités locales, des exigences économiques, sociales, culturelles pour la définition des mesures de conservation des habitats et des espèces.**

### La rédaction du DOCOB (Document d'objectifs) suit une démarche en trois étapes :

- **Tome 0 : OBSERVER** en réalisant les inventaires biologiques et le diagnostic socio-économique ;
- **Tome 1 : COMPRENDRE** pour définir les enjeux et les objectifs de conservation, ainsi que la stratégie conservatoire qui sera adoptée ;
- **Tome 2 : PROPOSER** pour définir des objectifs et des mesures de gestion (plan d'actions) via la concertation.

#### Le site Natura 2000 « Lagune du Brusuc » - SIC - FR 9302001 :

L'arrêté préfectoral de validation du DOCOB a été pris le 24 février 2011. La ville de Six-Fours-les-Plages est désignée animatrice du site.

#### Les sites Natura 2000 « Mont Caume, Mont Faron, Forêt domaniale des Morières » - SIC - FR 9301608 & « Falaises du Mont Caume » - ZPS - FR9312016 :

- Localisation : les Monts Toulonnais et le plateau de Siou Blanc jusqu'au Gapeau en limite nord.
- Communes concernées : Évenos, Signes, Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède, La Valette, La Garde, Toulon, Le Revest-les-Eaux, Ollioules.
- Superficie : 11 321 ha uniquement terrestre ; extension de la cartographie des habitats et des espèces (1 660 ha) et cartographie de la physiognomie de la végétation pour déterminer si la zone est favorable à l'Aigle de Bonelli (3 300 ha).
- Mise en place d'un Comité de Pilotage en décembre 2008.
- Président : Ange Musso, Maire du Revest-les-Eaux.
- Opérateur local : TPM.
- Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- Rédacteur : TPM.

Le jeudi 9 juin 2011, le groupe technique des experts scientifiques et des bureaux d'études s'est réuni afin de préparer

une présentation au CSRPN qui s'est déroulée le 27 juillet 2011. Durant cette réunion, le CSRPN a validé les documents issus des études naturalistes et le contenu du Tome 1, dont les enjeux et objectifs de conservation. Le 15 septembre 2011, lors de la réunion préparatoire au COPIL, les élus concernés par le périmètre ont souhaité retravailler à l'ajustement du périmètre proposé par les services de l'État. Le travail de concertation et de cartographie qui a suivi a été proposé en COPIL le 12 mars 2012. La validation finale du DOCOB interviendra fin 2012. Au cours du premier semestre, la tenue du second COPIL permettra de valider le Tome 1. Ensuite des groupes de travail permettront de travailler avec les acteurs afin de définir les mesures de gestion à mettre en place pour atteindre les enjeux et objectifs de conservation précédemment validés. Parallèlement à ces travaux, la rédaction du Tome 2 se poursuivra.

#### Le site Natura 2000 du Cap Sicié (« Cap Sicié - Six-Fours ») - SIC - FR9301610 :

- Localisation : massif du Cap Sicié et bande côtière associée (limitée par l'isobathe des 30 m).
- Communes concernées : La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages.
- Superficie : 1 340 ha, répartis en 911, 2 ha pour la partie terrestre (68%) et 428,8 ha pour la partie marine (32%).
- Mise en place d'un Comité de Pilotage en novembre 2007.
- Président : Jean-Sébastien Vialatte, Député - Maire de Six-Fours-les-Plages.
- Opérateur local : TPM.
- Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> mars 2008.
- Rédacteur : TPM.
- Tome 0 (inventaires biologiques et diagnostic socio-économique) : achevé.
- Tome 1 : achevé.
- Tome 2 : en cours.







Suite à la phase de diagnostic de l'élaboration du DOCOB, les enjeux et les objectifs de conservation du site Natura 2000 du Cap Sicié ont été définis en concertation avec les usagers et validés le 19 janvier 2011 par un Comité technique puis le 17 mars 2011 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). L'intégralité du Tome 1 a par la suite été validée par le Comité de pilotage, le 12 mai 2011.

## ► LE SENTIER DU LITTORAL

### Travaux réalisés au cours de l'année 2011

#### Toulon

Port St-Louis - La Mitre travaux préparatoires aux études géotechniques. Travaux de mise en sécurité Port St-Louis - La Mitre suite à un effondrement. Mise en sécurité des parois rocheuses Cap Brun Secteur 7. Contrôle des plaques d'ancrages anse Méjean. Travaux de mise en sécurité secteur Boré de Loisy - Plage du Vieux Moulin. Travaux d'entretien dispositif de sécurité La Mitre. Démolition local technique Tour Royale démarche en cours. Divers travaux de serrurerie, local technique Tour Royale. Travaux de serrurerie portails Anse Méjean. Travaux de serrurerie portails Mourillon - Cap Brun. Réparation garde-corps Mourillon - Cap Brun. Conventonnement travaux propriété Boré de Loisy.

#### Saint-Mandrier-sur-Mer

Remplacement de la passerelle caillebotis métallique entre la Coudoulière et Cavalas par une paroi clouée. Mise en sécurité et pérennisation de l'assiette du sentier au droit de la propriété Vuillet. Réparation de la passerelle bois plage de Cavalas.

#### Six-Fours-les-Plages

Réalisation d'un passage aménagé port du Brusca.

#### Hyères

Remplacement de la main-courante plage de la Badine.

### Études réalisées au cours de l'année 2011

#### Hyères - Giens

Diagnostic géotechnique mur de soutènement effondré - Hôtel le Provençal.

#### Toulon

Diagnostic géotechnique Port St-Louis - La Mitre. Projet de confortement Port St-Louis - La Mitre. Diagnostic amiante et plomb démolition local technique Tour Royale. Suivi extensométrique La Mitre. Diagnostic aval propriété Boré de Loisy. Diagnostic Anse Méjean suite intempéries 8 - 9/11/11. Diagnostic Cap Brun suite intempéries. 8 - 9/11/11. Mission G4 Cap Brun secteur 7.

#### La Seyne-sur-Mer

Études préliminaires création sentier Jonquet - Boeuf.

#### Saint-Mandrier-sur-Mer

Plan de recollement / suivi enrochements plage de la Coudoulière.

#### Carqueiranne

Étude topographique itinéraire Peno - Pradon. Études préliminaires aménagement Peno - Pradon.

#### Multi-sites

Synthèse générale. Missions d'assistance lancement marchés à bons de commande.

AVP / PRO passerelles Hyères, Toulon et Saint-Mandrier.

### Acquisition - Convention

#### La Seyne-sur-Mer

Poursuite de l'acquisition du Poste Photoélectrique de Fabrégas - participation aux réunions État Défense pour audit pyrotechnique préalable à l'acquisition et aux travaux de continuité du sentier du littoral. Démarche en cours pour le déplacement du sentier du littoral de St-Elme - St-Asile sur le terrain militaire en haut de falaise.

#### Saint-Mandrier-sur-Mer

Démarche en cours pour le transfert à TPM du cheminement en terrain militaire au départ de la plage de Cavalas.

#### Toulon

Renouvellement en cours de la convention pour le transfert des terrains de La Mitre.

**Missions des Patrouilles Vertes :** débroussaillage, abattages d'arbres, pose et entretien de la signalétique, nettoyage, évacuation d'encombrants, entretien du mobilier urbain, terrassements, déroctage, travaux de peinture.

### La Lettre du sentier du littoral

Parallèlement à son action de réhabilitation et de valorisation, TPM poursuit l'édition de la « Lettre du sentier du littoral » concernant la gestion quotidienne du sentier destinée au grand public et informant de la praticabilité du sentier. Elle est affichée dans les sites TPM, dans les mairies et les Offices de Tourisme, et également consultable sur le site Internet de TPM.

## ► CONTRATS DE BAIE

### Animation du Contrat de baie de la rade de Toulon

En liaison avec l'ensemble des partenaires acteurs de la reconquête de la qualité des eaux de la rade de Toulon, Toulon Provence Méditerranée assure la coordination des actions menées dans le cadre du Contrat de baie. TPM mène également des actions en Maîtrise d'Ouvrage directe. Il s'agit d'actions transversales d'accompagnement de la démarche soit pour assurer la communication du projet, soit les opérations pilotes ou d'évaluation de la qualité des milieux à partir d'analyses scientifiques. Cet accompagnement des maîtres d'ouvrages et la réalisation d'actions de suivi se sont poursuivies en 2011. De plus, l'année 2011 a été une année charnière marquée essentiellement par la réalisation et la validation du dossier sommaire de candidature du Contrat de baie n°2 de la rade de Toulon.

- Lancement de la procédure pour la réalisation du Contrat de baie n°2 de la rade de Toulon et de son bassin versant.

- Réalisation du bilan du Contrat de baie n°1 de la rade de Toulon (2002-2009) et du dossier de sommaire de candidature du Contrat de baie de la rade de Toulon.

Ce dossier a été transmis en 15 exemplaires aux services de l'État pour analyse début septembre 2011. Obtention de l'avis favorable du Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée le 25 novembre 2011. Le comité d'agrément a souligné l'exemplarité du Contrat de baie de la rade de Toulon et reconnu la qualité des dossiers réalisés.

### Animation du Conseil Scientifique du Contrat de baie

Le comité de baie sollicite l'assistance d'un conseil scientifique sur des questions d'ordre scientifique nécessitant l'avis d'experts.

### Cartographie chimique des sédiments de la rade - Projet CARTOCHIM

Les sédiments racontent l'histoire de la rade, notamment le passé industriel et les événements de la seconde guerre mondiale. Il suffit pour cela d'analyser les contaminants contenus dans les sédiments par une large approche spatiale (52 points de prélèvements) et une analyse verticale par un carottage des sédiments.

Le projet CARTOCHIM s'est poursuivi en 2011 avec l'ensemble des Partenaires (USTV-PROTEE, Marine nationale LASEM, Université de Bordeaux-EPOC, Faculté de pharmacie de Marseille, IFREMER, IRSN). En 2011, outre le rôle de coordination au titre du Contrat de baie, Toulon Provence Méditerranée est intervenu dans ce programme par les actions suivantes :

- Marché de prestation d'analyse de sédiments sur les paramètres - Hydrocarbures, PCB, PBDE, pesticides. Le marché a été notifié au laboratoire de ROUEN en octobre 2011.







■ Subvention pour la valorisation des données scientifiques du programme CARTOCHIM par le laboratoire PROTEE de l'USTV.

### La lutte contre la pollution marine par les Hydrocarbures - Plan Infrapolmar

En 2011 :

- **Achat de matériel Infrapolmar (extension du stock PICS) :** barrages absorbants et matériel spécifique de lutte contre les pollutions.
- **Stage de lutte contre les pollutions marines par Hydrocarbures (CEDRE)** (montant 13 500 €HT). La formation est essentielle pour ce type d'intervention. Il est nécessaire pour une bonne coordination en situation de crise que les agents des communes de TPM et de l'agglomération aient la même culture. Ce stage s'est donc adressé à 5 agents.

### Suivi de la qualité des eaux de baignade sur les 61 plages de TPM

Pour la sixième année consécutive, TPM a reconduit l'opération d'aide à la décision dans le domaine de la qualité des eaux de baignade. Cette opération engagée et coordonnée par TPM permet aux communes littorales de son territoire de disposer d'un système d'analyse de la qualité des eaux de baignade en temps réel tout à fait adapté en période de gestion de crise pour décider ou non de la fermeture d'une plage en cas de suspicion de pollution bactériologique. En 2011, 471 analyses ont été réalisées à la demande des communes dont 51 en gestion de crise. Les résultats ont été les suivants : **461 analyses en veille, 7 en vigilance, 3 en alerte.**

Ces analyses ont permis **d'augmenter la sécurité sanitaire des baigneurs** tout en limitant le nombre et la durée des fermetures de zones de baignade lors des épisodes de contamination bactériennes. Par ailleurs, la mise en place des profils de vulnérabilités pour chaque plage dans le cadre de la directive européenne et de son décret d'application, en droit

français du 18 septembre 2008 s'est poursuivie. Les communes littorales de TPM disposent en temps et en heure des outils nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires. Ces documents permettent d'ores et déjà d'améliorer la connaissance des sites de baignade, d'améliorer la réactivité en cas de pollution et de diminuer à terme le nombre de ces épisodes de contamination.

En tout, **8 communes** sont concernées par cette opération avec 200 km de côtes et 64 plages.

### Démarche pilote de certification du système de gestion des sites de baignade (commune de Saint-Mandrier-sur-Mer)

Une démarche pilote de certification du système de gestion des sites de baignade de la commune de Saint-Mandrier a été initiée à l'automne 2010.

### Lutte contre la pollution chimique AR et CSD

Dans le cadre de sa compétence Environnement, et plus particulièrement au travers des actions du Contrat de baie, la communauté d'agglomération et ses partenaires se sont engagés à lutter contre les pollutions chimiques. Un des axes de travail porte sur la mise en place des **Autorisations de Rejet (AR) et Conventions Spéciales de Déversement (CSD)** dans les réseaux d'assainissement. La mise en place de ces documents administratifs obligatoires réglementairement, permettra de mieux connaître les rejets autres que domestiques qui relèvent d'activités professionnelles. **Cette opération vise la protection des stations d'épuration et donc les eaux de la rade, mais aussi la protection des personnes qui travaillent dans les réseaux.**

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse. Cette opération partenariale a été appelée **PRO'Baie**.

Une opération pilote a été engagée sur la commune de La Garde et permettra en 2012 la mise en place des CSD. Cette opération sera ensuite étendue au reste de l'agglomération.

### Étude des écosystèmes marins

**Entre la pointe du petit Gaou (Six-Fours) et la pointe de Carqueiranne (Le Pradet)** - avenant pour la valorisation pédagogique des résultats de l'étude.

Compte tenu de la qualité de l'étude des biocénoses marines de la rade de Toulon réalisée en 2009 avec notamment des supports cartographiques très précis et très riches et des éléments photographiques très intéressants, une valorisation de ce travail pour un public professionnel de la mer ou sensibilisé aux questions environnementales a été réalisé en 2010. Il s'agit d'une plaquette reprenant les principaux éléments et également poster illustré de photos caractéristiques des fonds marins de la rade.

### Actions pédagogiques

« **La Rade m'a dit...** »

Pour l'année scolaire 2010-2011, **100 classes d'écoles primaires de l'agglomération ont pu bénéficier d'un programme d'éducation au développement durable** lié à la protection et la valorisation des milieux aquatiques. Après deux séances en classe, les enfants partent découvrir le littoral de la rade de Toulon. L'occasion pour eux d'apprendre à connaître leur patrimoine naturel et culturel et de comprendre la fragilité des lieux. L'objectif est d'en faire de futurs citoyens responsables.

### Campagnes de sensibilisation du grand public

Via le Réseau Mer PACA qui réunit les structures associatives et les collectivités locales, la communauté d'agglomération est partenaire de plusieurs campagnes de sensibilisation du grand public. En fait partie, la désormais très connue campagne **Écogestes Méditerranée**, destinée à sensibiliser les

plaisanciers et les professionnels de la plaisance aux problématiques environnementales lors de chaque saison estivale.

### Participation à des projets environnementaux au titre de la compétence Contrat de baie

Participation au projet de la Chambre d'Agriculture du Var sur les pratiques agricoles de la basse vallée du Gapeau et la plaine de l'Eygoutier. Un animateur de bassin, référent de la profession agricole, est chargé de porter ces actions sur les bassins versants du Bas Gapeau et de l'Eygoutier. Ce dossier concerne à la fois la zone vulnérable aux nitrates et les captages d'eau prioritaires.

### Attribution d'une subvention à l'association MER NATURE

Cette subvention a été attribuée à cette association pour la réalisation de trois actions pédagogiques inscrites au Contrat de baie de la rade de Toulon. Il s'agit notamment de « port en vie - les journées du patrimoine ».

## ► LE PROJET DE CONTRAT DE BAIE DES ÎLES D'OR

Lancé fin 2006 suite à l'adoption d'une délibération communautaire au sein de TPM, le projet de Contrat de baie des Îles d'Or est une démarche de gestion intégrée des zones côtières envisagée sur le secteur des rades d'Hyères et leurs bassins versants. Après une phase de concertation préalable qui s'est déroulée entre juillet 2007 et décembre 2008, une étude a été lancée en 2009 pour l'élaboration du dossier préalable au Contrat de baie des Îles d'Or. Cette mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée à la société EGIS EAU à compter du 7 janvier 2010.







Boulevard Clémenceau à Toulon



**Son objectif est double**

- Sur la base d'un diagnostic exhaustif, il s'agira d'identifier les problématiques de ce territoire en matière de qualité d'eau et milieux aquatiques afin de déterminer les enjeux du Contrat et les objectifs à atteindre dans ces domaines.
- Évaluer la pertinence de l'outil Contrat de baie des Îles d'or, notamment au regard des démarches existantes (complémentarités, articulations possibles, plue-value, transversalité...).

Le lancement de cette mission s'est accompagné de la mise en place d'un comité technique, en charge de suivre le déroulement de cette étude et les différentes étapes de l'élaboration du dossier préalable.

En 2011, poursuite de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'élaboration du dossier préalable au Contrat de baie des Îles d'or. Animation du Conseil Scientifique.

**ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable s'applique à chacun des domaines sur lesquels travaille le service environnement.

**Projet d'éducation à l'environnement en milieu forestier « Promenons-nous dans les bois »**

Après la réalisation d'un programme pilote en 2010 pour évaluer le contenu du programme pédagogique et l'intérêt des enseignants pour cette thématique, les élus ont décidé de soutenir cette opération dès la rentrée scolaire 2011. Ce

programme, intitulé « Promenons-nous dans les bois », est basé sur la découverte de l'écosystème forestier et plus particulièrement des espaces naturels présents sur le territoire et dont TPM a la gestion : le Cap Sicié, le Mont Faron et la Colle Noire. Il est destiné à toutes les classes d'écoles élémentaires.

**Opération Destination Nature**

Depuis la rentrée scolaire 2011, TPM prend en charge le transport des classes qui se rendent sur les sites naturels remarquables gérés par TPM (Cap Sicié, Colle Noire, Mont Faron, Salins d'Hyères) dans le cadre du programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. Cette opération fait l'objet d'un accord-cadre notifié à deux prestataires sélectionnés (Sodetrav et Les Lignes du Var) pour un montant de marché annuel avec mini/maxi.

**Projet d'éducation à l'environnement sur les milieux aquatiques**

Les animations pédagogiques « La Rade m'a dit... » sont détaillées dans le chapitre « Contrat de baie de la rade de Toulon » car elle fait partie des actions mises en œuvre par TPM au titre de cette démarche.

**Sensibilisation du grand public**

Richesses de la Mer, La Rade m'a dit, La Plage m'a dit... TPM édite et distribue chaque année des affiches et des plaquettes pédagogiques pour les établissements scolaires, les centres aérés, les mairies, les Offices de Tourisme, les associations du territoire et lors d'événementiels pour le grand public.

**Budget 2011**

Fonctionnement (personnel compris) : 6 979 435 €  
Investissement : 16 173 573 €

**RÉALISATIONS 2011**

Les travaux de voirie représentent l'entretien et la refécution des couches superficielles des voies et trottoirs, la reprise des bordures, la maintenance ou la création de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que celle des mobiliers urbains et certains travaux annexes.

Les travaux d'éclairage public concernent le maintien en fonction de tous les points lumineux mais aussi leur remplacement en cas de dégradation et dans certains cas de petites extensions. Une opération spécifique portant sur la vérification d'une grande partie des mâts d'éclairage public de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et de la conformité électrique de leur installation a débuté en 2010, elle a continué sur l'année 2011 et se terminera courant 2012. Le montant est inclus dans la somme globale définie en introduction.

Les travaux concernant les espaces verts portent sur un entretien constant de ces espaces, la maintenance des réseaux d'arrosage mais aussi l'élagage des arbres d'ornement ou d'alignement, leur traitement phytosanitaire si nécessaire, l'abattage et le remplacement ainsi que tous les travaux de débroussaillage relatifs aux risques d'incendie. Des travaux de débroussailllements de diverses parcelles appartenant à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée ont aussi été réalisés.

Le second tube de la traversée souterraine de Toulon : fonds de concours de 11 755 000 €.

**TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE**

**Réalisations**

- La Garde : Pôle d'échanges Phase 1 : infrastructures. De septembre 2011 à juin 2012.
- Toulon : Carrefour Villevieille : infrastructures et réseaux : de septembre 2010 à janvier 2012.
- Toulon : Boulevard Clémenceau - Trottoir Nord : infrastructures. De février 2011 à janvier 2012.
- Toulon : Secteur 6B Ouest (nouvel Hôpital) : infrastructures et réseaux. De septembre 2011 à juillet 2012.
- Ollioules : Parc Relais des Portes d'Ollioules : infrastructures et réseaux. De septembre 2011 à juillet 2012.
- La Seyne-sur-Mer : Pôle d'échanges Phase 1 : infrastructures. De juin 2010 à février 2011.

**Études**

- Toulon : Secteur 5 - Bir Hakeim : Étude de scénarii du retournement du BHNS : en cours.
- Toulon : Secteur 5 - Avenue François Cuzin/ Bd Maréchal Joffre : étude de PRO et analyse.
- Toulon : Secteur 5 - Dépôt Brunet + 163 av. Colonel Picot : marché de maîtrise d'œuvre pour rescindement de bâtiments : projet suspendu.
- Toulon : Secteur 5 - Voie Morazzani : études de variantes et élaboration du PRO et du DCE.
- Toulon : Secteur 6A - Av. Ste-Claire Deville : études de conception des infrastructures pour intégration au marché en cours puis annulation.
- Toulon : Secteur 6B Ouest (nouvel Hôpital) : études de conception des infrastructures et de la plateforme : DCE lancé et notifié.



Carrefour Villevieille à Toulon







ZI Saint-Martin



- **Toulon** : Secteur 6C (Rue Henri Matisse/Stade Berg) + Secteur 6A : études de conception et d'exécution des infrastructures et des réseaux : lancement des études de PRO.
- **La Garde** : Pôle d'échanges : études de conception et d'exécution des infrastructures et des réseaux : DCE lancé et notifié.
- **Ollioules** : Parc Relais des Portes d'Ollioules : études de conception et d'exécution des infrastructures et des réseaux : DCE lancé et notifié.

## ▶ ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### Études

- **La Garde** : ZAE La Pauline 1 : Robespierre/Planquette. ZAE La Grande Chaberte.
- **La Valette-du-Var** : Av. de l'Université/ Parc Sainte-Claire : étude de circulation.
- **La Seyne-sur-Mer** : Échangeur Bld de l'Europe/ Rue Bartolini/RD 26. (Conventionnement Conseil général du Var et ville, marché de maîtrise d'œuvre).
- **Toulon** : Axe des gares, Bld Raynouard.



Avenue de l'Université

### Travaux

- **Hyères** : ZI Saint-Martin.
- **La Garde** : ZAE La Pauline 1 : Robespierre. ZI Toulon Est : Arago/Curie.
- **Ollioules** : ZAE Piédardan, Chemin de Lagoubran/ giratoire Pyrotechnie.

## ▶ AUTRES VOIRIES

### Études

- **La Crau** : Terrimas, Tourraches.
- **La Garde/Le Pradet** : La Foux.
- **Ollioules** : Faveyrolles, chemin d'accès à Chateauvallon : reprise AVP.
- **Toulon** : Blondel, Escartefigue : reprise dossiers SPS, MOE.



ZAE Piédardan

### Budget 2011

Fonctionnement (personnel compris) :  
5 451 098 €  
Investissement : 15 218 029 €

## ▶ SOUTIEN À LA FORMATION DES ASSOCIATIONS ET DES CLUBS SPORTIFS

Une enveloppe de 45 000 euros a été attribuée pour le « **Soutien à la Formation** ».

Les associations ont pu bénéficier de cette aide pour des formations diverses : formation moniteur, arbitrage, formation aux premiers secours et à différents brevets ainsi que des stages de préparation physique.

## ▶ AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

Une enveloppe de 35 000 euros a été attribuée pour l'**Aide aux Athlètes de Haut Niveau** en sport individuel catégorie Élite et Espoir. Une aide de 450 euros est versée à l'athlète inscrit sur la liste ministérielle de l'année et vivant sur le territoire :

- Athlètes de haut niveau en « catégorie Élite ».
- Athlètes de haut niveau en « catégorie Espoir ».

## ▶ LE PÔLE SPORTIF LÉO LAGRANGE

### 1<sup>ère</sup> phase : 2009-2011

#### Réalisation du pôle scolaire

Les travaux de réalisation du pôle scolaire se sont achevés en septembre 2011. Depuis octobre, une surveillance de l'installation est mise en place.

### 2<sup>ème</sup> phase : 2010-2012

Livraison fin 2012

#### Pôle compétition

- Terrassement et réalisation parking souterrain.
- Terrassement et réalisation bâtiment pôle compétition (tribunes, bureaux administratifs et vestiaires).

#### Pôle maintenance

- Réalisation du pôle maintenance (avenue Krantz).
- Ateliers techniques ainsi que logement du gardien.
- Aménagement de la rue Cassin.







Complexe sportif de l'Estagnol



Durant les travaux, les publics scolaires et associations sportives, utilisant Léo Lagrange sont redéployés sur 3 sites : La Grande Tourrache, l'ASPTT Toulon et le complexe sportif du Vallon du Soleil. Le complexe sportif de l'ASPTT de Toulon accueille environ 120 personnes par semaine pour la pratique du foot (école de foot de Toulon Hôpital) et 1 920 scolaires par an. La Grande Tourrache accueille le repli des associations du RCT Saint-Jean et FOOT US soit environ 500 personnes par semaines, ainsi que les scolaires, principalement du lycée Clisson soit environ 9 600 scolaires sur l'année 2011. Le Vallon du Soleil accueille le Rugby Club Toulonnais, l'US Mourillon, le RC St-Jean-du-Var, Hôpital foot ainsi que divers clubs de foot vétérans et loisirs soit 320 personnes par semaine ainsi que 45 matchs de rugby sur l'année 2011.

## ► VÉLODROME

Ce site, fleuron du cyclisme sur piste français, est la base d'entraînement du pôle France, entraîné par Benoît Vêtu, qui se prépare pour les JO de Londres en 2012. Le Vélodrome accueille toutes les catégories de coureurs : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans et Élités.

Dans l'optique des Jeux Olympiques 2012, la communauté d'agglomération de TPM a accentué sa communication autour de la présence des athlètes « médaillables » sur le territoire communautaire. Ainsi, le dispositif « En piste pour Londres » visant à valoriser les athlètes du pôle France et à faire connaître le Vélodrome auprès des jeunes des ALSH est proposé conjointement par les services des sports et de la communication.

### Achats/Travaux

Juin 2011 : acquisition d'un parc de 12 vélos destinés aux enfants de 8 à 12 ans.

Sept. 2011 : création d'une aire de lavage pour les VTT.  
Réaménagement de la salle de réunion en salle polyvalente.

## ► LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ESTAGNOL

Plus de 5 500 pratiquants sportifs utilisent cet équipement. Ce chiffre confirme la vocation pluridisciplinaire avérée avec 15 activités sportives différentes pratiquées sur le site.

### Travaux

Démarrage du chantier du complexe sportif de plein air en décembre 2011.

## ► LA BASE NATURE ET SPORT DU VALLON DU SOLEIL

Fréquentation : 37 688 personnes, 10 024 enfants, 27 604 adultes.

968 structures différentes y ont été accueillies.

Une sensible augmentation due à l'ouverture du 2<sup>ème</sup> stade en octobre 2010.

La base nature et sport du Vallon du Soleil reçoit les ALSH les mercredis ainsi que les vacances scolaire soit par jour environ : 98 maternelles - 144 primaires - 50 adolescents.

Activités encadrées sur site par le personnel d'animation :

10 521 heures d'activités sport ou nature.

Les lycées, écoles élémentaires et maternelles dans le cadre :

- du sport scolaire (cycle de courses d'orientation, rugby etc...),
- de journées écoles ouvertes,
- de cohésion ou de fin d'année,
- de l'UNSS.

Des comités d'entreprises effectuent des journées de cohésion ou de fin d'année.

Dispositif Conseil général du Var et Animation Jeunesse ALSH 2011 (accueil des enfants de 6 à 12 ans du 11/07 au 12/08/2011).

■ En moyenne, 150 enfants par jour, ont été accueillis sur le site du Vallon du Soleil. Ils ont disposé d'une demi-journée d'activité sportive (soit la découverte de 2 sports) et d'une demi-journée d'activité piscine.

■ 45 communes du Var, dont les 12 communes de TPM ont participé au dispositif.

Manifestations :

- Trophées de la prévention routière, classes de CM2 appartenant à 6 communes de TPM.
- Tournoi des clubs sportifs de TPM, 10 tournois en 2011 avec 3 tournois de + de 1 500 personnes.

## ► LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU RCT

Le Rugby Club Toulonnais SASP a développé pour la saison sportive 2011/2012 des actions d'intérêt général dans le strict respect de la loi sur le sport du 16 juillet 1984 modifiée et du Code du sport qui permet l'octroi de subventions pour la réalisation de missions d'intérêt général.

Ces missions sont regroupées en 5 types d'actions :

- Actions en collaboration avec les Missions Locales de la Jeunesse : initiation au Rugby et conférence/débat en faveur des jeunes des MLJ.
- Journée de formation en faveur des élus TPM autour du thème de l'économie du sport professionnel en général et plus particulièrement l'impact économique du sport (rugby) sur notre territoire.

■ L'action « initiation rugby » qui s'adresse aux enfants des associations de quartiers (20 mercredis par an hors vacances scolaires + ½ journée finale au Vallon du Soleil).

■ 5 entraînements délocalisés de l'équipe professionnelle sur les communes de TPM, suivis d'une séance de dédicaces pour les enfants en priorité.

■ Diverses actions en réponse aux nombreuses sollicitations reçues tout au long de la saison : Les virades de l'Espoir à La Garde, la dictée d'Ela à Toulon, Cœur de Champion au Palais des Sports de Toulon, remises de maillots dédiés et rencontres entre des joueurs pros et des enfants malades à l'hôpital Font Pré, Don du sang avec le Rotary Club de Toulon...







SUPMECA

**Budget 2011**Fonctionnement (personnel compris) :  
403 620 €

Investissement : 3 636 711 €

**► NOUVEAU SCHÉMA  
UNIVERSITAIRE****Maison de la Recherche et Institut  
Ingémédia, centre-ville de Toulon**

**Bâtiments** : TPM finance 42% sur un budget total de 35,472 M€ TTC. Projet au stade travaux (renforcement parking) suite au lancement des marchés en 2011. Budget réalisé d'environ 1,8 M€ en 2011. Prévisions de dépenses de 15 M€ TTC en 2012, avec au moins 5,5 M€ de subventions des co-financeurs (part « État » difficile à quantifier).

**Équipements** (réalisation d'une plate-forme multimédia pour les établissements d'enseignement sup. et les entreprises) : TPM finance 50% sur un budget total de 2 060 k€. Dossier FEDER monté en 2011 avec un engagement TPM de 1 030 k€.

**SUPMECA, La Valette-du-Var**

**Bâtiments** : TPM finance 32% sur un budget total de 13,6 M€ TTC. Projet au stade travaux suite au lancement des marchés en 2011. Budget réalisé d'environ 0,8 M€ en 2011. Prévisions de dépenses de 7,45 M€ TTC en 2012, avec au moins 3 M€ de subventions des co-financeurs (part « État » difficile à quantifier).

**Équipements** (microscope électronique à balayage et centre de prototypage rapide) : TPM finance 50% sur un budget total de 840 k€ (finalisé en 2010).

**► ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE  
ET FORMATION**

■ **Établissements** : soutien au fonctionnement et aux projets d'équipement de l'université - USTV 193 k€ et des écoles - ISEN 70 k€, SupMéca 64 k€.

■ **IFREMER** : soutien au projet de **Centre Européen de Technologies Sous-Marines** 435 k€ sur un budget total de 4 090 k€ (200 k€ en 2008, 200 k€ en 2009, 35 k€ en 2010). Livraison du bâtiment prévue en 09/2012. Pour le projet complémentaire prévu sous MO TPM : un autre mode de construction et de gestion a été choisi en 2011.

■ **CNRS** : soutien au projet MEUST (Mediterranean European Underwater Sciences and Technologies) : 1,75 M€ TTC sur un budget total de 23 M€, 437 500 € accordés en 2011. Prévisions de 437 500 € en 2012.

■ **SDESR** (Schéma Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) : rencontre des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires de recherche (environ 30 entretiens) ; réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs, organisation de trois groupes de travail, réunion de restitution des travaux des groupes. Démarche à prolonger en 2012 (objectif de deux réunions de l'ensemble des acteurs).

■ Préparation d'accueil d'organismes de formation/recherche à vocation internationale : e-OMED, IHEDAT-Med...

■ Assistance montage de dossiers « d'excellence » et autres : IMRT, POPSU...

**Budget 2011**Fonctionnement (personnel compris) :  
7 012 566 €

Investissement : 9 414 335 €

**► PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ**

■ Soutien à la gouvernance du Pôle Mer, du Pôle aéronautique Pégase, du Pôle santé Eurobiomed, du Pôle optique-photonique Optitec et du Pôle CapÉnergies et de l'Interpôle Solutions Durables pour Villes Côtières (budget 2011 de 280 k€).

■ Soutien aux acteurs locaux des projets de Recherche et Développement des pôles de compétitivité : projets FISH-BOX, SISPEO, BILBOQUET, FAST PASS, PETERPAN pour un total de subventions de 125 k€ aux entreprises et 60 k€ aux laboratoires.

■ Soutien aux acteurs du transfert de technologies TVT, CARMA, IMQ (budget 2011 de 310 k€).

■ Accompagnement du Pôle Mer PACA dans le montage de ses nouvelles initiatives :

- L'Interpôle « **Solutions Durables pour villes Côtières** ».
- La plate-forme « **Centre d'Essais et d'Expertise en Mer Profonde** ».

**► DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE****Études**

■ **Parc d'activités marines de Saint-Mandrier** :

- Réalisation des ouvrages maritimes du PAM (fosse de halage - brise clapot & pontons flottants) avec constitution du dossier de déclaration loi sur l'eau.
- Réhabilitation des réseaux humides et des bâtiments.
- Réhabilitation des hangars du PAM.
- Dépollution pyrotechnique de la zone maritime.

- **Grande jetée de Toulon.**

Diagnostic préalable à la réhabilitation de l'ouvrage en partenariat avec le Ministère de la Défense.

**En 2011**

■ Sur la nouvelle **ZAE de La Millonne à Six-Fours, une quinzaine d'entreprises supplémentaires** se sont implantées (dont BMTI, Le Chamo...), pour la plupart PME ou TPE. Cela a représenté 25 000 m<sup>2</sup> de surface de terrains cédés, 3 000 000 € de ventes foncières correspondant à environ 10 000 000 € d'investissements pour les entreprises. Aucune liquidation n'est à déplorer à ce jour.

■ Il en a été de même pour la **ZAE Les Playes/Jean Monnet** à La Seyne-sur-Mer : 5 000 m<sup>2</sup> vendus pour des activités tertiaires ou de services. Sur La Bayette au Pradet, 2 entreprises vont s'implanter sur 4 000 m<sup>2</sup>.

■ Poursuite de notre engagement auprès du Pôle Mer par la mise en place concrète du **Technopôle de la Mer**, opération économique majeure de notre agglomération. Cet aménagement se fait par l'intermédiaire de la SPLA, TPM Aménagement, dont la concession par TPM porte sur un montant de 47 000 000 € d'investissements d'aménagements pour la Base terrestre de La Cagnarde à Ollioules.







- **Un protocole a été signé avec DCNS** pour une implantation sur une assiette foncière de 30 000 m<sup>2</sup> pour une SHON de 30 000 m<sup>2</sup> (équipe lauréate retenue en décembre). Ce site a vocation à accueillir plus de 1 000 salariés qualifiés, pour la plupart techniciens et ingénieurs. Pour compléter cette Base terrestre et répondre notamment au Pôle de compétitivité Mer, une Base marine est également en projet sur Brégaillon à La Seyne-sur-Mer.
- **Création effective de la ZAE de La Grande Chaberte** à La Garde. Un terrain de 47 000 m<sup>2</sup> (20 000 m<sup>2</sup> SHON) a été acheté à TPM par la société TRANSFIX/Groupe CAHORS qui devrait s'installer fin 2013. 300 salariés qualifiés vont ainsi pouvoir continuer à travailler sur notre territoire, une cinquantaine sera recrutée, sans compter la centaine d'emplois indirects en sous-traitance. Le CHITS (Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La Seyne) va installer en 2013 sur 10 000 m<sup>2</sup> sa Cuisine Centrale employant **plus de 100 emplois**.
- Sur Hyères, **la ZAE du Roubaud** est devenue réalité avec **l'ouverture en avril 2011** d'une grande surface alimentaire qui permet un bon démarrage de la ZAE. Devrait suivre l'installation sur 15 000 m<sup>2</sup> d'ici 3 ans d'un Organisme parapublic ainsi que l'implantation d'activités tertiaires.
- Après des négociations longues et complexes avec la Marine nationale, **l'ancienne Base aéronavale de Saint-Mandrier a été reconvertie en Parc d'Activités Marines**.
- **Une vingtaine d'entreprises en création ou en développement est installée dans deux pépinières/Hôtels d'entreprises** créés par TPM, l'Espace Noral à La Seyne-sur-Mer et l'Espace Chancel à La Valette-du-Var.
- **Une dizaine de création de nouvelles ZAE/Sites économiques** à enjeux sont en projets (Axe des Gares/Cour de Nice/La Loubière sur Toulon, Prébois sur Six-Fours, le Pôle Santé/Le Roubaud/St-Martin et son extension sur Hyères, La Grande Chaberte sur La Garde...).
- Dans le domaine de l'Agriculture en milieu urbain, de nombreuses actions ont été menées en 2011 en appui des filières agricole et horticole, de la Pêche et de l'Aquaculture (Florisud/Grappe d'entreprises Horticoles, SCRADH, Chambre d'Agriculture, SAFER, Comité Départemental des Pêches, Comité FEP...).
- Appui, notamment financier, tout au long de l'année 2011 des structures représentatives des entreprises (Pôle Mer à vocation mondiale, Pôle aéronautique Pégase, Pôle Optique-photonique, Pôle Santé-Eurobiomed, Pôle CapÉnergies, CARMA, IMQ, TVT, l'ADETO, l'AFUZI, Riviera Yachting Network pour la Plaisance, UPV, CEV, Conseil de Développement, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, V.A.I., Var Initiative...).
- Développement de l'insertion par l'activité économique (nettoyage ZAE et locaux...) : partenariat établi avec la Maison de l'Emploi, soutien financier depuis plusieurs années de l'Aéroport de Hyères...

## Budget 2011 (Habitat et Politique de la ville)

Fonctionnement (personnel compris) :  
**3 676 023 €**  
Investissement : **10 286 535 €**

## ► PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

### Études

- Logements vacants (analyse du potentiel en logement au sein du territoire TPM - AUDAT).
- Copropriétés en difficulté.
- Lancement de l'étude sur le vieillissement de la population.
- Exploitation des données 2010 de la CAF.

### Outils du PLH

- **Mise en œuvre du Prêt Bonifié** pour favoriser l'accès à la propriété et rédaction des délibérations. Ainsi, TPM accompagne les ménages primo-accédants dans leurs projets d'acquisition dans le neuf mais aussi l'ancien par un « Prêt bonifié TPM - Premier logement », d'un montant de 20 000 euros remboursable sur 10 ans et pour lequel TPM prend en charge le montant des intérêts d'emprunt (à concurrence de 4 000 euros maximum).
- **Nouvelle convention multi sites** avec l'EPF.
- **Adoption du Contrat Local d'Engagement pour le Var.**
- **Aides au Logement** : réception des dossiers, instructions, passage en comité d'attribution, rédaction des décisions communautaires et des conventions, suivi financier des subventions jusqu'à la réception des travaux, suivi des locataires...

- **Fonds d'Aide à l'Habitat (F.A.H.)** : 24 nouveaux dossiers traités, représentant 3 441 946 € de subventions à verser. Aides financières (lissage des années précédentes) versées : 2 990 629 €.

- **Programme d'Intérêt Général (P.I.G.)** : 38 nouveaux dossiers traités, représentant 646 716 € de subventions à verser. Aides financières versées : 423 144,50 €.

Ces dossiers F.A.H. et P.I.G. représentent **360 logements sociaux** ou conventionnés créés.

### ■ Accueil des gens du voyage :

- La Ripelle : accompagnement social, consultation maîtrise d'œuvre, mise en place partenariat social (Conseil général du Var, TSH, Pact du Var...). Gestion de l'aire en interne. Réunions mensuelles avec TSH, passage mensuel sur site.
- La Chaberte : mise en place d'une MOUS et suivi, d'une régie de recettes avec suivi financier et administratif en collaboration avec les régisseurs, travaux de fouilles préalables à l'aménagement (archéologie préventive), choix des entreprises pour la réalisation de l'aire d'accueil définitive, gestion de l'aire en interne, passage hebdomadaire sur site.
- La Millonne : choix de la maîtrise d'œuvre, démarrage des travaux de réalisation de l'aire, montage DCE pour la gestion future de l'aire.
- Grand passage : recherche de foncier sur l'aire toulonnaise.
- Révision du schéma départemental : participation aux comités de pilotage.







### Accompagnement au développement urbain

- Ateliers de stratégie foncière.
- Atelier spécifique avec la commune de Hyères et suivi des DIA.
- Analyse des études de renouvellement urbain de La Valette et Six-Fours avec transmission des données aux communes.
- Avis sur les PLU de Toulon et Sanary.



### Projet de Rénovation Urbaine de Toulon

TPM, partenaire du PRU de Toulon depuis 2006, est en particulier maître d'ouvrage pour la requalification de l'îlot Baudin dont elle a confié la réalisation au bailleur ERILIA : **42 logements sociaux, 103 lits étudiants, des commerces et une micro crèche** seront réalisées d'ici 2014. En 2011, le relogement de l'ensemble des ménages de l'îlot s'est achevé. TPM a racheté à l'EPF PACA la 2<sup>ème</sup> tranche des immeubles à acquérir pour un montant de plus de 2,7 millions d'euros. Le coût total des acquisitions, de la gestion et des travaux de neutralisation du site, représente plus de 9 millions d'euros. Suite au diagnostic archéologique réalisé en mai 2011, ERILIA a démarré les travaux de démolition avec notamment le désamiantage des immeubles.

Par ailleurs, des études de maîtrise d'œuvre ont été lancées pour les aménagements de proximité autour de l'îlot Baudin. L'avenant d'étape au PRU de Toulon, qui définit le programme et les engagements financiers des partenaires, a été signé le 23/09/2011. TPM en particulier participe au cofinancement des opérations de construction et de rénovation des 500 logements sociaux programmés au PRU.

### Projet de Rénovation Urbaine de La Seyne-sur-Mer

TPM, partenaire du PRU de La Seyne-sur-Mer depuis 2006, participe au cofinancement des opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux, à l'aménagement d'espaces publics et à la réalisation d'équipements publics parmi lesquels un espace Cyber-base. À ce jour, TPM a payé plus de la moitié de ses engagements financiers auprès des différents opérateurs du projet (ville de La Seyne-sur-Mer, Terres du Sud Habitat). TPM a majoré son soutien pour le programme de réhabilitation des logements sociaux de 2 millions d'euros et a engagé le financement des trois places publiques.

**L'engagement financier de TPM est de plus de 27 millions d'euros pour les deux Projets de Rénovation Urbaine de Toulon et de La Seyne-sur-Mer.**

**Favoriser l'intégration des populations fragilisées en encourageant la cohésion sociale et la solidarité sur l'ensemble des communes membres est l'objectif de la politique de la ville. TPM agit ainsi sur plusieurs leviers à la fois : le développement social et culturel, la revitalisation économique, l'emploi, la rénovation urbaine, la sécurité, la citoyenneté et la prévention de la délinquance. Parce que TPM souhaite s'associer à la dynamique de son territoire, ces actions sont réalisées en partenariat avec tous les acteurs locaux compétents.**

### Les partenaires associatifs

Au titre de la politique de la ville, 71 associations ont été subventionnées en 2011 par TPM, correspondant à 129 actions.

### Les axes d'intervention de TPM

- Insertion-Emploi.
- Prévention de la délinquance.
- Habitat et Renouvellement urbain.
- Actions transversales : Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), Plan d'actions Ollioules, Animation territoriale.

## ► INSERTION-EMPLOI

### La clause d'insertion dans les marchés publics de TPM

Entretien du site de La Ripelle / Entretien des Espaces naturels remarquables (4 lots : Faron, Sicié, Les Salins, La Colle Noire) / Entretien des Terrains à caractère économiques ZAE (2 lots : Est et Ouest) / Nettoyage hôtels d'entreprises.

► Au total ce sont près de 200 personnes qui ont été embauchées sur ces marchés en 2010/2011 (dont 4/5<sup>e</sup> l'ont été sur 2011 uniquement) pour un total de plus de 20 000 heures d'insertion réalisées sur 2011.

### Action d'insertion et aide à l'emploi

Dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets dans une dynamique de développement local, ce sont en tout 8 associations intervenant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle (auto-école sociale, actions illettrisme, sortants de prisons...) qui ont reçu un avis favorable pour une subvention en 2011 pour un montant global de 53 028 €.

### Aides aux services d'accompagnement à l'insertion

Le travail autour du lien intergénérationnel est fortement soutenu par TPM (subvention de l'association MAMI à hauteur de 275 000 € pour l'accueil d'enfants de personnes en insertion professionnelle).

### Maison de l'emploi de Toulon Provence Méditerranée

Suivi de la cellule d'Observation Territoriale de l'emploi, de la cellule Grands Travaux et Marchés Publics de la MDE TPM et du PLIE TPM ; accompagnement des projets de plate-forme mobilité TPM... La Maison de l'Emploi TPM est soutenue à hauteur de 350 000 €.

### Lever les freins à l'emploi

Aide au permis : au cours de l'année 2011, 134 aides ont été accordées, pour un montant total d'engagement de 58 031 euros.







## ► PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

### En droit commun et en CUCS

7 associations ont été subventionnées en 2011, au titre du droit commun, pour un montant total de 161 977 €. 34 associations, œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance, ont été subventionnées au titre des 4 CUCS en 2011, à hauteur de 220 900 €.

### Actions menées sur le territoire

#### ■ En médiation sociale :

- Élaboration des contenus de formation et organisation de modules de « Sensibilisation à la médiation sociale et à la tranquillité publique » : 12 agents par module soit 24 stagiaires des collectivités territoriales, associations et bailleurs sociaux bénéficient de ces formations.
- Actions liées à la prévention spécialisée (éducateurs de rue).
- Action de médiation et de prévention des violences faites aux Femmes (AVRE).
- Renforcer la sécurité et prévention dans les transports en commun : élaboration d'un outil informatique concernant l'observation des problèmes d'insécurité dans les transports en commun, en lien avec la RMTT.

#### ■ Prévenir les conduites addictives :

- Sensibilisation à la prévention des conduites alcoolodépendantes et à la relation d'aide.

#### ■ Sécurité routière :

- Ateliers développés sur l'ensemble des Cyber-bases.
- Action de prévention des 2 roues auprès des 4 CFA de l'agglomération.

#### ■ Prévenir les situations de délinquance en période estivale :

- Édition et diffusion de 5 000 plaquettes à destination des habitants et touristes de TPM pour tout conseil utile en cas de vol ou incident.

#### ■ Autres actions de prévention :

- Accompagnement et suivi des CLSPD de l'agglomération et animation de la commission prévention TPM.
- Appui technique à l'élaboration d'actions auprès des porteurs de projets (communes de l'agglomération TPM, associations...).
- Élaboration d'une action « Nautisme moteur de l'emploi chez les jeunes » : mettre en relation le monde des entreprises du milieu nautique et les jeunes en recherche d'emploi.
- En partenariat : organisation d'une intervention par un magistrat sur le « droit et les dangers d'Internet » auprès des 14 Cyber-bases de l'agglomération soit une quarantaine d'animateurs.

## ► HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

### Actions liées à l'accès au logement

7 associations dans le champ de l'insertion par l'habitat (accompagnement en hébergement temporaire, actions de sous-location, de baux glissants et d'auto-réhabilitation...) ont été soutenues en 2011 pour un montant global de 59 580 € (financement sur le budget habitat PLH).

### Génération(s) Logement Solidaire

En 2011, ce sont 11 binômes qui ont été constitués pour un budget de 50 000 €.

## ► ACTIONS TRANSVERSALES

### Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), Plan d'actions Ollioules, Animation territoriale

- Les CUCS : soutien auprès d'associations des quartiers CUCS de Toulon et La Seyne à hauteur de 150 000 € chacune et La Garde et Hyères à hauteur de 50 000 € chacune.
- Plan d'action Ollioules : Total 50 000 €. Accompagnement des porteurs de projet et soutien financier aux associations intervenant sur la ville d'Ollioules.

### PO FEDER Axe 4.1 Espaces Urbains Sensibles

Axe 4-1 du Programme Opérationnel du FEDER portant sur la revitalisation des espaces urbains sensibles.





Le Tour de France à la Voile

**Budget 2011**

**Fonctionnement (personnel compris) :**

**1 444 019 €**

**Investissement : 236 061 €**

**► LE POINT INFORMATIONS  
TOURISME TPM SUR  
LE PORT DE TOULON**

Accueil des croisiéristes en complément de l'Office de Tourisme de Toulon, point d'entrée de l'agglomération auprès des touristes et des habitants sur l'information touristique du territoire.

**En 2011**

- 24 300 visiteurs renseignés
  - dont 18 000 durant la haute saison touristique estivale de mai à septembre,
  - dont 15% d'étrangers.
- Bilan positif auprès des touristes et des habitants de TPM :
  - choix de documentation important, brochures TPM très appréciées et adaptées aux envies de découverte Mer et Nature,
  - renseignements de qualité sur les événements touristiques et culturels.

**Accueil croisière**

- Présence d'un agent saisonnier trilingue anglais/espagnol de mai à septembre 2011 en gare maritime de Toulon pour accueillir les croisiéristes débarquant en rade de Toulon en renfort de l'équipe de la CCIV :
  - 6 300 croisiéristes renseignés.
  - 1 500 « Destinations TPM » en anglais distribués.

**► INFORMATION  
COMMUNICATION**

- Mise à jour des brochures : « Escales dans les ports », « Destination Toulon Provence Méditerranée », « Topo guide de randonnée du sentier littoral ».
- Brochure « Destination TPM » traduite en anglais.
- Brochure « Visites audio guidées à travers le patrimoine ».
- 15 points audio guidés en 2 langues.
- Création d'un site Web-Mobile pour les audios guides.

**► SOUTIEN AUX  
MANIFESTATIONS  
TOURISTIQUES  
TERRESTRES**

- Rendez-vous aux jardins 2011 - Syndicat Agricole et Horticole de Hyères - Commune d'Hyères - 10 000 €.
- Rendez-vous aux jardins 2011 - Les amitiés valettoises Commune de La Valette-du-Var - 10 000 €.
- Objectif Atlantide Méditerranée - Organisation d'une chasse au trésor sous-marine et la tournée des plages de l'environnement sous-marin et randonnées subaquatiques - TPM - 20 000 €.
- Festival du cerf-volant « La Crau sous le vent » Commune de La Crau - 22 000 €.
- La fête des Oliviers - Comité Officiel des fêtes d'Ollioules Commune d'Ollioules - 19 000€.
- Journée nationale des métiers d'art - Association Echos d'Art Commune d'Ollioules - 4 206 €.
- Le Corso fleuri - Comité de la bataille des fleurs Commune d'Ollioules - 5 000 €.

- Le Corso fleuri - Comité des fêtes de Carqueiranne Commune de Carqueiranne - 5 000 €.
- Le Pradet Côté jardins - Commune du Pradet - 3 000 €.
- Salon des saveurs gourmandes Commune du Pradet - 6 000 €.
- Amicale des Corses et amis de la Corse Commune d'Ollioules - 4 000 €.
- Commerçants du sud de La Seyne-sur-Mer Commune de La Seyne-sur-Mer - 5 000 €.

**► PROMOTION**

**Salons touristiques et autres stands  
TPM sur évènementiels**

- Salon MAHANA Tourisme (21 et 23 janvier 2011 à Marseille).
- Salon Idées Week-end (29 et 30 janvier 2011 à Toulon).
- Salon du Randonneur (18 au 20 mars 2011 à Lyon).
- Journées portes ouvertes IFREMER (20 au 22 mai 2011 à La Seyne).
- 1<sup>er</sup> salon des Loisirs de plein air et du nautisme (2 au 5 juin 2011 à Hyères).
- Salon du Bourget (25 et 26 juin 2011 à Paris / Le Bourget).
- Arrivée du Tour de France à la Voile (23 au 25 juillet 2011 à La Seyne).
- Forum des familles de la Marine nationale (7 septembre 2011 à Toulon).
- Salon de l'Habitat (21, 22 et 23 octobre 2011 à Toulon).

**Tourisme d'affaires**

- Participation au salon « BEDOUK », salon du tourisme d'affaires (2-3 février 2011 à Paris).
- Participation au salon « VAR UP » (31 mars 2011 à Toulon).

- Achat d'espace dans le catalogue/annuaire professionnel BEDOUK.
- Adhésion aux réseaux professionnels :
  - France CONGRÈS
  - PMC

**► OUVERTURE MARITIME**

**Soutien aux manifestations nautiques**

- Club Multicoques de Hyères Organisation de manifestation nautique « Duc d'Albe ».
- Windsurf Organisation Organisation du championnat National Windsurf « National Funboard Expression » sur les plages des Charmettes et de la coudoulière à Six-Fours.
- RUAHATU V'A Organisation de la Porquerollaise 2011 - Île de Porquerolles.
- Effet Venturi Organisation du Ventilo Show - Commune d'Hyères.
- SIX-FOURS V'A Organisation du « Sélectif National de Canoë kayak et pirogues » au championnat de France 2011 et au championnat régional les 16 et 17 avril 2011.
- Yacht Club des Sablettes Organisation de la 36<sup>ème</sup> coupe internationale de printemps des 4.70 aux Sablettes.
- Fédération Française de Voile Organisation de la Semaine Olympique de Voile Française.
- Édition LARIVIÈRE Organisation du Tour de France à la Voile 2011.







Le Juan Sebastian De Elcano



### Voile sportive et manifestations nautiques auxquelles TPM participe

- Semaine Olympique Française de Voile (23 au 29 avril 2011 à Hyères). 836 équipages - 1 177 athlètes dont 42 médaillés Olympiques - 64 nations - 300 coachs - 350 organisateurs.
- Le Tour de France à la Voile (23 au 25 juillet 2011 à La Seyne-sur-Mer). Arrivée du Tour de France à la Voile : animations sur le village officiel et le village des associations locales qui ont attiré et intéressé la population du territoire et en particulier les jeunes.
- Compétitions du voilier M34 « Toulon Provence Méditerranée ». En 2011, six jeunes régatiers ont intégré pour la première année l'équipage TPM.  
Classement de la saison 2011 :
  - 2<sup>ème</sup> de la Normandy Sailing Week
  - 4<sup>ème</sup> du Tour de France à la Voile
  - 6<sup>ème</sup> de la Med Race
  - 3<sup>ème</sup> du Championnat de France des équipages



Le Tour de France à la Voile

### Grands voiliers

- Embarquement des 12 jeunes de TPM sur le bateau « Bark Europa » TSR 2011 (2 au 11 juillet 2011 de Waterford (Irlande) vers Greenock (Écosse)).
- Escale de grands voiliers : Juan Sebastian De Elcano (17 au 21 février 2011, amarré à la Base Navale à Toulon).
- Confirmation de « The Tall Ships' Regatta » du 27 au 30 septembre 2013 à Toulon.
- Accueil de la conférence annuelle « Sail Training International » (16 au 20 novembre 2011 à Toulon) 400 participants de 25 nationalités différentes.

### Submed

- Exécution des travaux de mise en place des nouveaux dispositifs de mouillages (29) et de l'entretien des 16 anciens du programme SUBMED.



Embarquement de 12 jeunes de TPM sur le bateau « Bark Europa »

### Budget 2011

Fonctionnement (personnel compris) :  
1 306 672 €

### ► SUIVI DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Maîtrise d'ouvrage du Schéma de Cohérence Territoriale (direction du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée chargé d'élaborer et de suivre le Schéma de Cohérence Territoriale). Le Syndicat Mixte (la maîtrise d'ouvrage du SCoT) a un rôle de pilotage, d'interface et d'accompagnement. Le rôle de pilotage consiste d'abord à gérer le projet de SCoT du point de vue du budget, des délais, des risques. Il consiste à assurer la procédure administrative (rédaction des délibérations, organisation des réunions, commissions, comités syndicaux...), à organiser la concertation et la communication et à garantir la légalité du SCoT. Le rôle d'interface pour le maître d'ouvrage est de mettre en synergie les élus, l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (maître d'œuvre du SCoT), les PPA, le monde socio-économique et associatif autour du SCoT, de sa mise en œuvre.

### Suivi de la mise en œuvre du SCoT approuvé le 16 octobre 2009

#### 3 axes en 2011 :

- Observation spécifique et permanente permettant de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée à trois niveaux : les dynamiques socio-démographiques, la production de logements et l'évolution des sites d'extension prioritaires de l'urbanisation.
- Évaluation des incidences du SCoT sur l'environnement telles que définies dans le rapport de présentation.
- Suivi environnemental.

### Réalisation d'un tableau de bord de suivi du SCoT

Ce tableau de bord analyse les objectifs chiffrés suivants :

- L'évolution démographique.
- La production de logements et de résidences principales.
- La production de logements sociaux.
- Le recentrage géographique de la production de logements.

### Suivi environnemental du SCoT Suivi de l'occupation du sol

Mise en place d'un dispositif de travail (en partenariat avec TPM) en vue de mettre à jour la base de données de l'occupation du sol 2003 permettant d'observer les évolutions de la consommation de l'espace, entre 1972, 2003 et 2011.

### Suivi environnemental du SCoT Observatoire Photographique des Paysages

L'OPP est l'outil approprié pour un suivi des évolutions paysagères et une mesure des incidences du projet de SCoT :

- En 2011, validation d'un cahier des charges, choix du prestataire et commencement de la campagne de photographies.

### Préfiguration d'un Volet littoral et maritime du SCoT

Démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritimes, adossé au SCoT approuvé. Écriture d'une version 1 du « Livre Bleu » permettant, à partir des premiers éléments de connaissances et de prospective, de mettre en évidence les problématiques, les projets et les attentes des élus et des acteurs consultés.





## ► SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE MUTUALISÉE ET APPLIQUÉE

- Mise en œuvre des actions du Schéma Directeur SIG finalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.
- Réalisation d'une ortho-photographie haute résolution sur le SCOT PM.
- Migration des technologies pour l'ouverture à la mobilité.
- Investissement : 446 712 €

## ► TERRITOIRE NUMÉRIQUE

- Démarrage des travaux de Résorption des Zones Blanches ADSL, avec réalisation des 2 NRAZO de la Tranche Ferme. Mise en service : janvier 2012.
- Refonte de l'application « Territoire Numérique » dans le SIG Cassini.
  - Mise à jour des données Infrastructures TPM et Communes.
  - Modélisation des données.
- Lancement de la Délégation de Service Public.
- Étude de propriété des infrastructures des ZAE post 1996.
  - Évaluation de la redevance d'occupation du DP.
  - Tarification des locations de fourreaux sur voirie communautaire.
  - Relations transverses POAU (TCSP et DAU) et PICT (SUO et DEER).

### Pour le volet services

- Dans le cadre de notre LivingLab, expérimentations de services innovants dans une logique d'innovation ouverte avec les partenaires de TPM issus du monde de la recherche, de l'innovation et les entreprises porteuses de projets.

### En 2011

- Accompagnement sur le projet « TPM fait vivre son patrimoine » consacré aux enfants.
- Montage du projet « Var mobile sans contact » et réponse à l'appel à projet national lancé dans le cadre des Investissements d'avenir.
- Participation à différents projets d'expérimentation avec les partenaires du territoire dont :
  - Innov'Labs : projet visant à la création d'un tiers-lieu avec TVT.
  - U-home : projet visant à la création d'une application Smartphone à destination des nouveaux arrivants, en partenariat avec l'ISEN.

### Pour le volet usages

- Assurer la diffusion des innovations numériques auprès de tous les publics, favoriser l'appropriation des TIC et éduquer à un usage raisonné des TIC, notamment par le biais des Cyber-bases.
- Positionner les Cyber-bases dans leur environnement comme des Centres d'expertise en matière de numérique et de médiation auprès des publics.

### En 2011

- Mise en place d'un appel à projets pour l'animation et la gestion des Cyber-bases afin de dynamiser la recherche de co-financements et d'optimiser la gestion en mode projet des espaces.
- Orientation des Cyber-bases vers un positionnement de vitrines de l'innovation : optimisation de l'équipement et des animations mises en place autour des outils tels que les Smartphones, les tablettes.
- Affirmation du rôle d'experts en médiation numérique des animateurs et positionnement de ces derniers dans des projets d'expérimentation de services innovants dans une logique d'innovation ouverte.

- Appui aux actions menées par les Cyber-bases dans le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité.
- Poursuite de l'animation et de la coordination du réseau des Cyber-bases : newsletter de veille mutualisée, rencontres bi-annuelles d'échanges de bonnes pratiques et de professionnalisation pour les animateurs, impulsion de projets à l'échelle du réseau (exemple : partenariat avec le Rectorat), accompagnement à la gestion (déménagement de la Cyber-base de La Seyne, suivi et instruction des projets Feder).

## ► LE RÉSEAU DES CYBER-BASES

- 14 espaces sur l'agglomération.
- 28 animateurs.
- Plus de 14 447 usagers.
- Plus de 300 ateliers par mois.
- 98% des usagers satisfaits de leur Cyber-base.
- 100% d'usagers satisfaits de l'accompagnement et de l'ambiance des lieux.
- Fonctionnement : 880 905 €







► RECETTES

Les nouvelles ressources suite à la réforme de la TP

- Le produit des **taxes ménages** se monte à 86 M€ en 2011 : 64,5 M€ pour la Taxe d'habitation, 21 M€ pour la Taxe sur le foncier bâti et 0,5 M€ pour la Taxe sur le foncier non bâti.
- **La Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région : son produit est de 34,5 millions d'euros en 2011. À ce produit s'ajoute 1,3 million d'euros de rôles supplémentaires.
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 euros. Son produit s'élève à 15 millions d'euros.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m<sup>2</sup> et faisant un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 €. Son produit est de 5,2 millions d'euros.
- **L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : c'est un nouvel impôt. Il s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom. Son produit est de 1,2 million d'euros.

Sur ces recettes, 3,2 millions d'euros sont prélevés, au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

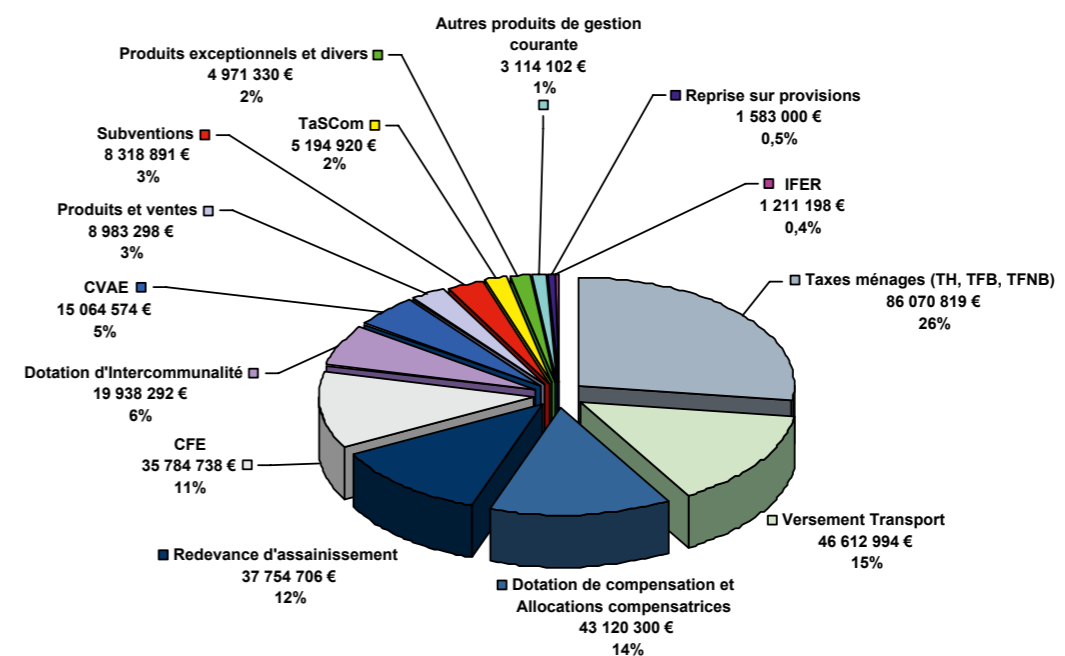
**La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** représente 56,6 millions d'euros. Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (19,9 M€) et de la dotation de compensation (36,6 M€).

**Le Versement Transport** qui s'élève à 46,6 millions d'euros est payé par les entreprises et les administrations de plus de 9 salariés et est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.

**Le Redevance Assainissement** qui s'élève à 37,7 millions d'euros et comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.

Le reste de nos ressources est constitué par des subventions, des produits de nos services (droits d'inscriptions, loyers...) et de reprises sur provision.

Recettes\* réelles de fonctionnement 2011 (tous budgets confondus)



Total : 317 723 162 €

\* Compte administratif 2011







## ► LES DÉPENSES\* RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE PERSONNEL PAR COMPÉTENCE (TOUS BUDGETS CONFONDUS)

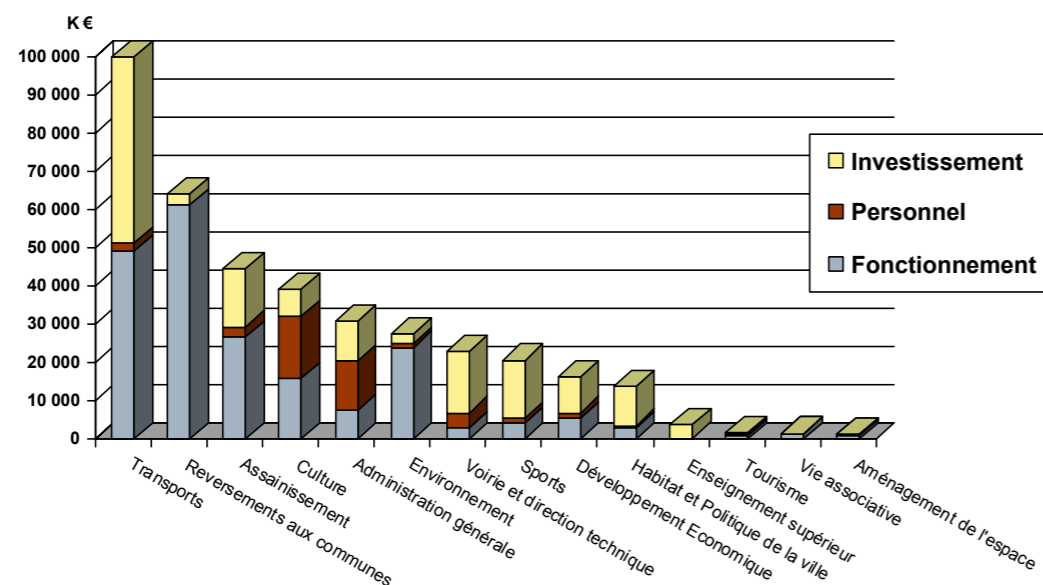
### Les reversements aux communes constituent le principal poste de dépense

Ils sont constitués, en fonctionnement, de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 56 millions d'euros et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour près de 5,3 millions d'euros. Près de 2,7 millions d'euros ont également été versés pour l'aide à l'investissement des communes.

Les autres principaux postes de dépenses concernent les compétences de TPM, le secteur des transports, de la culture avec notamment le Conservatoire National à Rayonnement Régional ainsi que celui de l'environnement pour le traitement des déchets. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement de nos zones d'activités, les travaux de voiries dont le second tube de la traversée de Toulon, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.

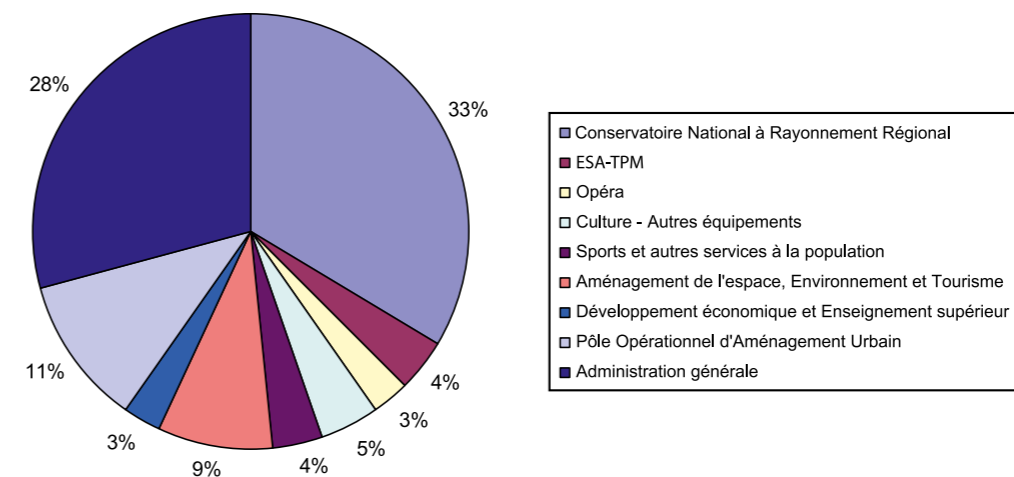
**Total Fonctionnement  
(personnel compris) :**  
247 676 240 €

**Total Investissement :**  
141 515 789 €



\* Compte administratif 2011

## ► RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMPÉTENCE/DIRECTION : 906 AGENTS (DÉCEMBRE 2011)



© Photos : Hortense Hébrard et Olivier Pastor.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011





## RAPPORT ANNUEL 2011

Le présent rapport annuel d'activité rend publiques les dispositions prises par le SITTOMAT dans le cadre de ses compétences, conformément aux dispositions réglementaires (décret n° 2000-404 du 11 mai 2000).

Ce document est complété par les rapports annuels portant sur la collecte des déchets ménagers et assimilés, établis sous la responsabilité de chaque maire des communes concernées et des présidents des établissements publics intercommunaux compétents.



Créé en 1979, le SITTOMAT est le Syndicat mixte Intercommunal compétent pour le traitement des déchets ménagers au sein de l'aire toulonnaise. Il regroupe une ville, deux communautés de communes et une communauté d'agglomération : Sanary, Vallée du Gapeau, Sud Sainte Baume et Toulon Provence Méditerranée.

## SOMMAIRE

- 4 **Le SITTOMAT en bref**
  - > Territoire & fonctionnement
  - > Système multi-filières et objectifs du Grenelle de l'environnement
  
- RAPPORT TECHNIQUE**
- 8 **Chiffres clés**
  - > Que deviennent nos déchets ?
  - > Evolution des tonnages collectés depuis 2003
- 10 **La collecte des résidus**
  - > Les différents modes de collecte
  - > Les différentes zones de collecte sélective
- 12 **Le transport**
  - > Le transport des déchets ménagers et assimilés
  - > Le transport des sous-produits de l'UVE
- 14 **La valorisation énergétique**
  - > L'UVE de l'Escaillon
  - > Surveillance de l'impact de l'UVE sur l'environnement
  - > Mesure de l'impact environnemental
  - > Les sous-produits d'exploitation de l'UVE
- 18 **La valorisation matière**
  - > Les déchèteries
  - > La collecte sélective
- 25 **Le stockage des déchets ultimes**
- 26 **La gestion globale des déchets**
  
- RAPPORT FINANCIER**
- 28 **Régime fiscal / Contrats / Dépenses**
  - > Rapport financier de l'exercice 2011
  - > Les dépenses du service
- 30 **Coûts de fonctionnement / Budget**
  - > Les coûts de fonctionnement BP 2011
  - > Budget primitif 2011

## LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2011, le SITTOMAT, dans le cadre de sa politique menée en faveur de l'environnement, a renouvelé son partenariat avec Éco-Emballages afin de poursuivre et amplifier encore ses actions de tri et de recyclage.

Le SITTOMAT se donne ainsi les moyens de favoriser plus que jamais la collecte sélective, en tant qu'alternative à la valorisation énergétique des déchets.

Cette ambition repose sur un programme d'investissement sans précédent qui vise à doter les communes membres, de points d'apport volontaire enterrés ou semi-enterrés, tout en maintenant son capital de colonnes de surface.

La mise en place du système "mono-matériau" remplaçant le "mélange", a par ailleurs permis aux villes d'augmenter les quantités recyclées et de réduire de manière notable les refus.

L'augmentation du nombre d'ambassadeurs du tri a renforcé encore la sensibilisation et l'éducation en matière de "geste de tri" et de valorisation des déchets.

Ce nouveau "contrat pour l'action et la performance du barème E" signé avec Éco-Emballages a pour objectif de permettre une augmentation des recettes issues du tri et donc d'autoriser une maîtrise du coût de traitement des ordures ménagères.

Dans le même temps, le SITTOMAT a lancé une procédure de délégation de service public, afin d'assurer dans les meilleures conditions, l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du syndicat.

Cette délégation de service public, permettra de garantir une exploitation optimale de cet équipement et son maintien au plus haut niveau technique et environnemental.

Diversification, rationalisation, maîtrise des coûts, souci constant de l'environnement naturel et urbain, des défis qui sont en passe d'être relevés pour un nouveau départ dans l'intérêt de tous !

Jean-Guy di GIORGIO  
Président du Sittomat  
Conseiller Communautaire de TPM  
Adjoint au Maire de Toulon  
Vice Président du Conseil Général du Var





# LE SITTOMAT ... en bref TERRITOIRE ET FONCTIONNEMENT



**805 KM<sup>2</sup>**  
**26 COMMUNES**  
**+ DE 500 000 HABITANTS**

- Communauté de Communes Sud Sainte Baume
- Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
- Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
- Sanary

## Le territoire du SITTOMAT comporte des contraintes bien particulières en termes de gestion des déchets ménagers.



### Une structure hétérogène de l'habitat

Le territoire comporte une proportion équivalente d'habitat individuel, regroupé et vertical.

### Un afflux saisonnier de population

L'afflux touristique équivaut, chaque été, à une production d'ordures ménagères de 100 000 habitants supplémentaires.

Ces facteurs imposent une forte adaptabilité du SITTOMAT dans le but d'optimiser les performances liées à la collecte sélective et au traitement des déchets ménagers.

## FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

### Le comité syndical

#### • LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

##### ➤ SANARY\*

> Délégués titulaires : Ferdinand BERNHARD, Jean-Luc GRANET  
> Suppléant : Roger CARPENTIER

##### ➤ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

> Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Martial LEROY, Jean-Michel HUGUET, Patrice FALLOT  
> Suppléants : Ange MUSSO, Ginette OGNA SOLBES

##### ➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU

> Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Virginie PHELIPPEAU  
> Suppléant : Jacques ASTIER

##### ➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD SAINTE BAUME

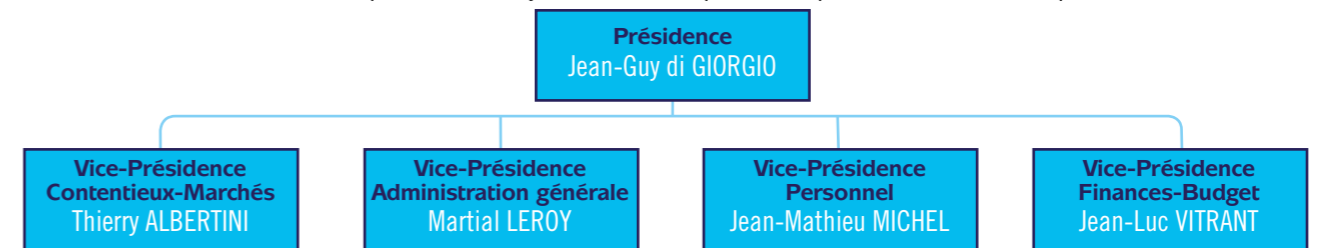
> Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Marcel LEGUAY  
> Suppléant : Pierre LUCIANO

\* A l'heure où nous éditons ce document, la ville de Sanary s'apprête à entrer dans la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

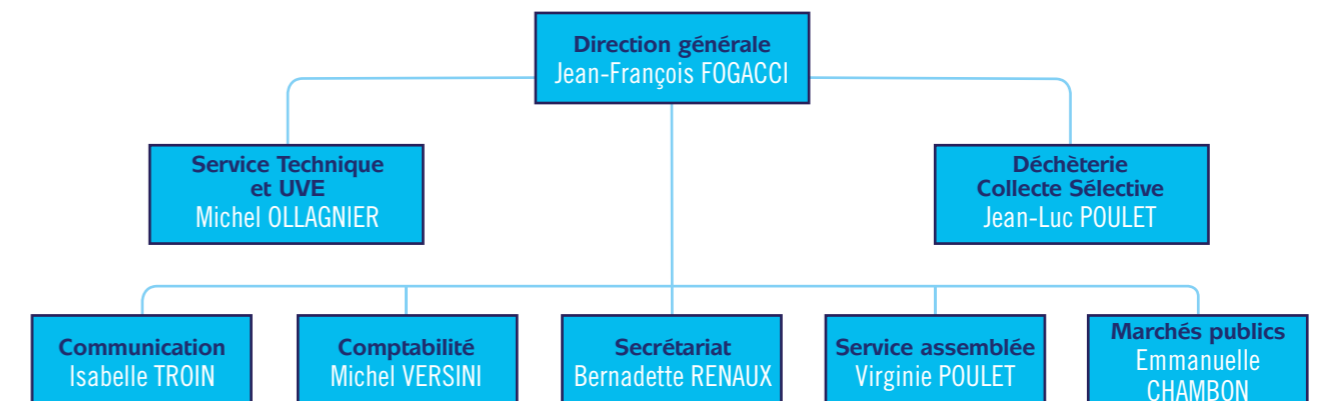
#### • LE BUREAU

Le comité syndical est composé de 14 délégués titulaires. Les délégués suppléants (5) sont invités à chaque réunion pour qu'ils soient ainsi informés de la vie du SITTOMAT mais ils ne prennent part aux votes qu'en cas d'absence de délégués titulaires.

Le bureau du SITTOMAT, élu par le comité syndical, est composé d'un président et de 4 vice-présidents.



#### • LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE





## LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES

Depuis la création du syndicat en 1979, le SITTOMAT a adapté régulièrement le traitement des ordures ménagères collectées par les villes membres en fonction des nouvelles possibilités qui s'offraient au syndicat.

### ➤ À L'ORIGINE

Les résidus ménagers étaient mis en décharge sur le site de Pierrefeu. Dès 1985, une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) était mise en service sur le site de L'Escaillon d'une capacité de 180 000 tonnes par an.

### ➤ DÈS 1990

Le syndicat décidait de diversifier son activité en créant avec les villes volontaires un réseau de déchèteries pour récupérer une partie des déchets des administrés. C'était le premier pas d'une longue et vaste évolution, à savoir le début de la valorisation matière : récupération des piles, des annuaires, des boîtes-boissons, des déchets ménagers spéciaux.

### ➤ EN 1993

Elle faisait l'objet d'une augmentation de capacité pour passer à 285 000 tonnes par an.

### ➤ DEPUIS

Elle n'a cessé de voir son fonctionnement être amélioré et sécurisé, pour respecter toutes les normes de la réglementation qui ont été votées par le Parlement Français mais également Européen.

### ➤ À PARTIR DE 1996

A commencé la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines ainsi que les corps creux plastique.

**2 000 colonnes**  
sont ainsi  
positionnées sur  
l'aire toulonnaise.

**16 déchèteries**  
fonctionnent sur  
le territoire.

**+ de 50 000**  
composteurs individuels  
ont été distribués  
gratuitement aux  
administrés.

➤ **DEPUIS 2002**, le compostage est mis en place sur l'aire toulonnaise. Les déchets verts des particuliers reçus sur les déchèteries sont transformés en compost comme les déchets verts des services communaux.

De plus, des composteurs individuels sont distribués gratuitement aux administrés des villes membres du SITTOMAT afin qu'ils réalisent leur propre compost.

Enfin, des collectes spécifiques de déchets verts sont mises en place sur certaines villes du syndicat.

### ➤ EN CONCLUSION

**Précurseur**, le SITTOMAT est doté d'une installation capable de valoriser sous forme d'énergie l'ensemble du gisement des déchets ménagers. Dès que d'autres solutions techniques pérennes voient le jour, le syndicat les met en oeuvre afin de privilégier la valorisation matière et réduire la mise en enfouissement.

## La philosophie du syndicat pour le traitement des déchets

1. Valorisation matière : privilégier le recyclage à la valorisation énergétique.
2. Valorisation énergétique : tout ce qui ne peut être recyclé doit être incinéré.
3. Centre de stockage : n'orienter vers l'enfouissement que ce qui ne peut être recyclé ou valorisé énergétiquement.
4. Le SITTOMAT ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés.

### LE SYNDICAT INITIE AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX DES VILLES MEMBRES OU INTERCOMMUNAUTÉS, DES OPÉRATIONS DE COLLECTE ET DE TRI DE TOUS LES MATÉRIAUX QUI PERMETTENT UNE VALORISATION MATIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

- Collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), dont les ampoules électriques sauf les ampoules à incandescence
- Collecte des encombrants (monstres) pour une valorisation particulière : bois, métal, plastique
- Papiers : avec l'éco-organisme EcoFolio
- Réseau de déchèteries

### PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SYSTÈME MULTI-FILIÈRES MIS EN PLACE

- Augmenter la proportion de la collecte sélective en porte-à-porte
- Accompagner la mise en place des dispositifs de collecte sélective spécifique pour les centres-villes (début d'une expérience pilote en centre-ville de Sanary fin 2010)
- Privilégier la collecte en mono-matériau
- Développer les dispositifs de points d'apport volontaire enterrés et semi-enterrés
- Continuer à développer le compostage individuel et développer le compostage collectif

## Cette démarche est conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement



### LES OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ONT POUR EFFET DE

- Donner la priorité à la réutilisation, au tri, à la valorisation matière et au recyclage en tant que modes de gestion des déchets
- Donner la priorité à la valorisation énergétique pour le traitement des déchets résiduels plutôt que le stockage
- Renforcer la fiscalité sur le stockage et l'incinération pour favoriser la réduction de la production des déchets et le recyclage.

2012

**-15%**

de déchets  
incinérés ou stockés

**75%**

de déchets d'emballages  
ménagers recyclés

2015

**-7%**

de production  
d'ordures ménagères

**45%**

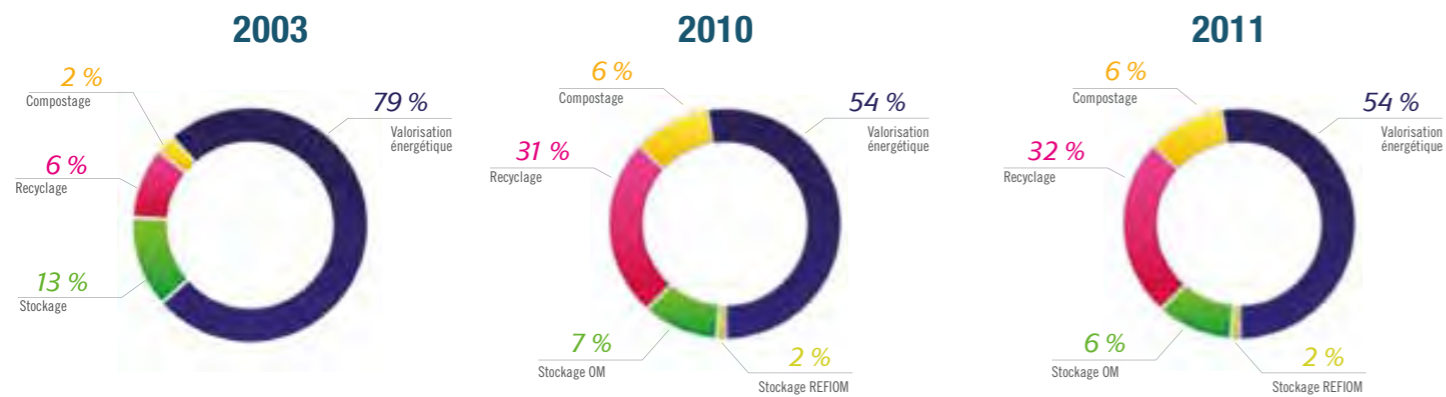
de recyclage matière & organique  
des déchets ménagers et assimilés



# Repères CHIFFRES CLÉS



## QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



## FAITS MARQUANTS

**+ 62%**

C'est l'augmentation de la collecte sélective depuis 2003. En 2011, cela représente 30 581 tonnes collectées par le SITTOMAT.

**242 228 t**

C'est le nombre de tonnes d'ordures ménagères collectées en 2011 sur l'aire du SITTOMAT. En baisse par rapport à 2010.

**91%**

C'est le taux de valorisation des déchets ménagers sous forme énergétique ou matière. C'est l'un des taux les plus performants au niveau national.

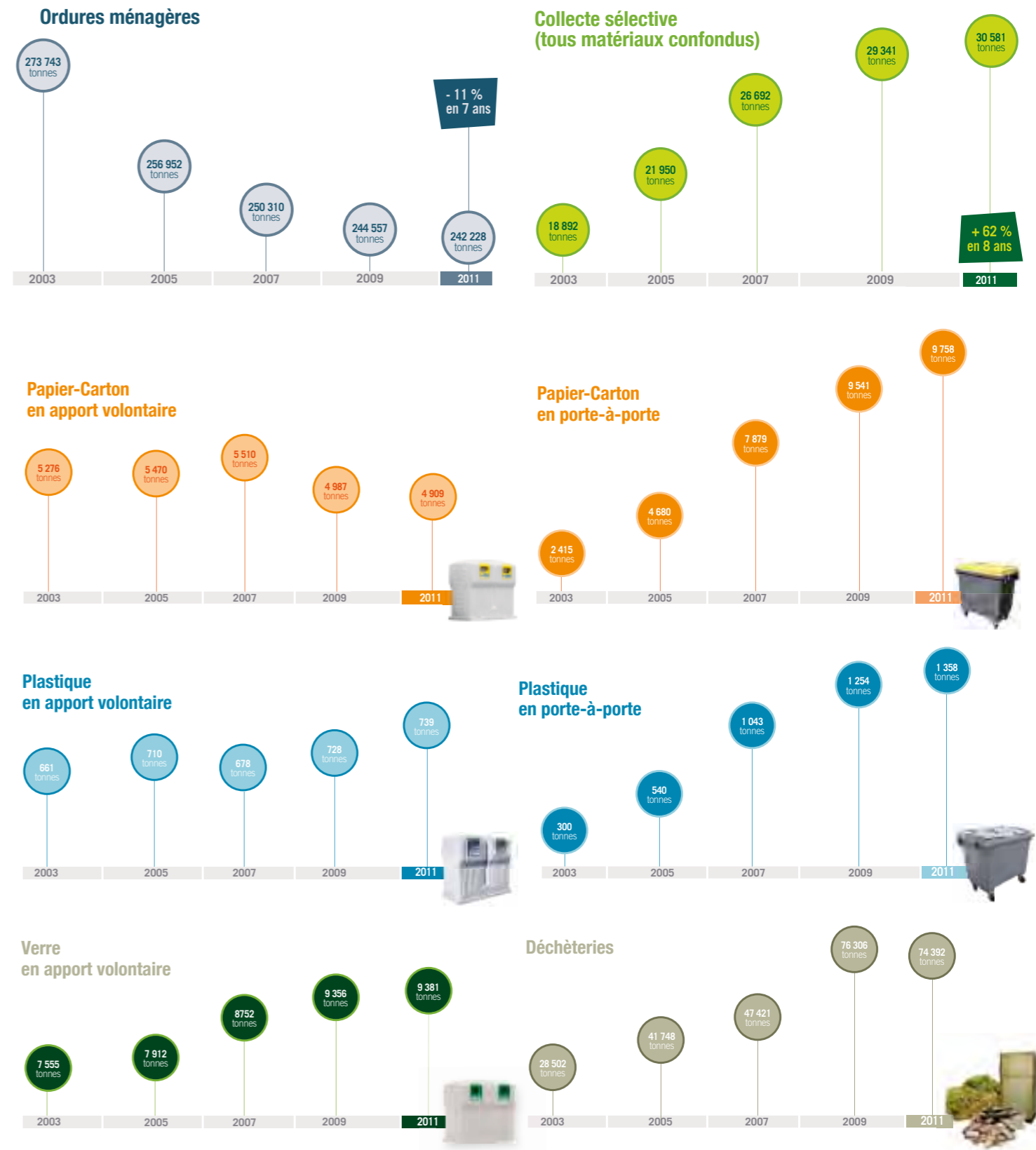
**> LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONNAISE SONT FAVORABLES AUX PRINCIPES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DE LA VALORISATION MATIÈRE.**

Mais le geste du tri, quel que soit le système mis en place pour la collecte sélective, porte-à-porte ou apport volontaire, n'est pas encore un geste réflexe éco-citoyen des habitants de l'aire toulonnaise. La collecte sélective doit encore faire l'objet d'une communication de proximité souvent répétée.

**> AUTANT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST SI SIMPLE...**

Autant il faut insister sur le tri des déchets et faire comprendre aux administrés qu'ils doivent changer de comportement. La communication est donc indispensable si l'on veut développer la collecte sélective.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS DEPUIS 2003



La hausse régulière de la collecte sélective est principalement liée au développement du porte-à-porte. Les tonnages ainsi récupérés sont deux fois plus importants que ceux provenant des points d'apport volontaire. Mais les points d'apport volontaire restent des équipements essentiels du dispositif de collecte sélective dans l'aire toulonnaise.



# LA COLLECTE DES RÉSIDUS

## LES DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE

### 1 La collecte des ordures ménagères et des encombrants

Elle est réalisée en porte-à-porte ou en points de regroupement plusieurs fois par semaine, en régie ou par le biais d'un prestataire privé. Le SITTOMAT n'a pas la compétence de la collecte des ordures ménagères et des encombrants : celle-ci reste de la compétence communale, ou intercommunale dans le cas de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et de la Communauté de Communes Sud Sainte Baume.

### 2 La collecte sélective des emballages ménagers recyclables plastique, papier-carton et des journaux-revues-magazines

#### ▶ LA COLLECTE MULTI-MATÉRIAUX (MÉLANGE DU PAPIER ET DU PLASTIQUE)

Elle est réalisée en porte-à-porte, en régie ou par un prestataire de services, en substitution de la collecte des ordures ménagères pour l'intégralité ou une partie des communes suivantes : Bandol, La Garde, Le Pradet. Les bacs de collecte sélective (à couvercle jaune) sont fournis par le SITTOMAT. La collecte multi-matériaux reste de la compétence communale ou inter-communale.

#### ▶ LA COLLECTE MONO-MATÉRIAU (SÉPARATION DU PAPIER ET DU PLASTIQUE)

Elle est réalisée en porte-à-porte, en régie ou par un prestataire de services, en substitution de la collecte des ordures ménagères pour l'intégralité ou une partie des communes suivantes : Ollioules, Toulon, Le Revest, Hyères, La Valette, Communauté de Communes Sud Sainte Baume, Sanary, La Seyne-sur-Mer, La Crau, Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et Carqueiranne, Saint-Mandrier, Six-Fours-Les-Plages. Les bacs de collecte sélective (à couvercle jaune et gris) sont fournis par le SITTOMAT. La collecte mono-matériau reste de la compétence communale ou inter-communale.

#### ▶ LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Sur toutes les communes, la collecte est réalisée par le prestataire de services du SITTOMAT par le biais de 1 000 colonnes et 200 conteneurs pour boîtes-boissons.



## Les différentes zones de collecte sélective



Le SITTOMAT gère la collecte sélective en apport volontaire conformément à ses statuts, et ce par convention particulière avec les communes membres ou les intercommunalités, et encourage la collecte sélective en porte-à-porte. Le SITTOMAT souhaite également favoriser la collecte sélective en mono-matériau. Cette collecte en deux flux (papier et plastique) permet d'améliorer la qualité et la quantité du tri.

- Apport volontaire seul en mono-matériau
- Collecte en multi-matériaux en porte-à-porte
- Collecte en mono-matériau en porte-à-porte

### 3 La collecte sélective des emballages ménagers en verre

Elle est effectuée par le SITTOMAT au travers d'un prestataire de services sur l'ensemble du territoire du syndicat par apport volontaire. Au total, environ 1 000 colonnes d'apport volontaire sont à la disposition des administrés (soit environ une colonne pour 500 habitants).

### 4 La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM)

Elle est réalisée par apport volontaire avec des armoires spécifiques installées dans les déchèteries et dans certains services techniques municipaux.

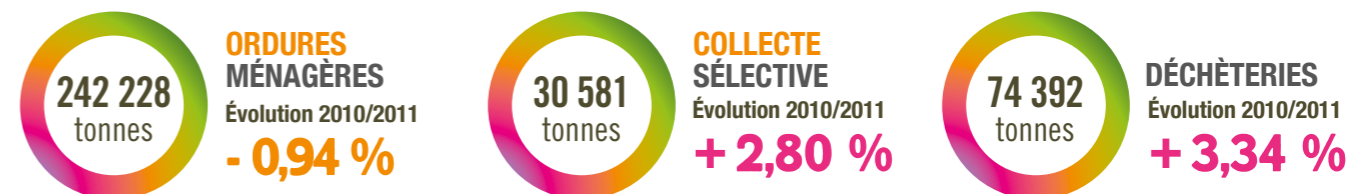
### 5 La collecte des déchets verts des ménages

Elle est assurée éventuellement par les villes. Les déchets verts sont également reçus sur les 16 déchèteries du territoire du SITTOMAT.

### 6 La collecte des déchets issus d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

En place depuis fin d'année 2007 à l'initiative du syndicat, elle est effectuée par le réseau des déchèteries.

## Les chiffres clés des résidus collectés



### TONNAGES DES RÉSIDUS COLLECTÉS

Prod. de déchets	2003	2010	2011	Évolution 2010/2011
<b>Ordures ménagères</b>	273 743	244 496	242 228	- 0,94 %
<b>Collecte sélective</b>	18 892	29 748	30 581	+ 2,80 %
dont papier-carton	10 360	18 520	19 036	+ 2,79 %
dont plastique	960	1 973	2 098	+ 6,34 %
dont verre	7 555	9 219	9 381	+ 1,76 %
dont boîtes-boissons	17	36	66	+ 83 %
<b>Déchèteries</b>	28 502	71 987	74 392	+ 3,34 %



## LE TRANSPORT

### LE TRANSPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



### LES QUAIS DE TRANSFERT DE HYÈRES ET DE SOLLIÈS-PONT

#### ► LE QUAÏ DE TRANSFERT DE L'ALMANARRE SUR LA COMMUNE DE HYÈRES

Géré par un prestataire de services (Veolia Propreté), il a accueilli 43 672 tonnes de déchets en 2011, en provenance des communes de Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet.

#### ► LE QUAÏ DE TRANSFERT DE LA VALLÉE DU GAPEAU SUR LA COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT

Géré par un prestataire de services (A3F), il a reçu 12 921 tonnes de déchets en 2011, en provenance des communes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farède et Belgentier.

#### ► LES COMMUNES DE L'OUEST TOULONNAIS

Les bennes à ordures ménagères de l'ouest toulonnais viennent directement à l'Unité de Valorisation Énergétique du SITTOMAT.

**Le SITTOMAT dispose de 2 quais de transfert d'ordures ménagères.**

### TONNAGES DES FLUX ENTRANTS AUX QUAIS DE TRANSFERT

	2004	2010	2011
Quai de transfert de l'Almanarre	41 010	43 960	43 672
Quai de transfert de la Vallée du Gapeau	19 587	13 370*	12 921

\* La variation des tonnages 2009/2010 est due au départ de La Crau de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et qui a rejoint la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée.

### LE SYSTÈME DE PÉRÉQUATION DES TRANSPORTS

Conformément à ses statuts, le SITTOMAT a défini un système financier pour égaliser entre les communes membres les coûts de transport des ordures ménagères vers l'UVE. Ainsi, toutes les villes cotisent à la péréquation en fonction de leur éloignement et des tonnages d'ordures ménagères collectés et transportés.

C'est la péréquation des transports !

## LE TRANSPORT

### DES SOUS-PRODUITS DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

#### LES TRANSPORTS ORGANISÉS PAR LE SYNDICAT NE S'ARRÊTENT PAS AUX QUAIS DE TRANSFERT D'HYÈRES ET DE SOLLIÈS-PONT

##### ► LES TRANSPORTS DES MIOM (MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES)

L'unité de Valorisation Énergétique traite plus de 250 000 tonnes d'ordures ménagères et produit environ 70 000 tonnes de mâchefers.

Ils sont stockés dans deux fosses puis envoyés vers le centre de maturation des mâchefers de Pierrefeu à des fins de valorisation.

**L'UVE TRAITE PLUS DE 250 000 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR AN.**



##### ► LES TRANSPORTS DES REFIOM (RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES)

L'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique produit également des cendres issues du traitement des fumées, environ 10 000 tonnes.

Celles-ci nécessitent un traitement qui est effectué dans un centre spécialisé situé dans le Gard à Bellegarde, pour être stockées conformément à la réglementation après un prétraitement spécifique.





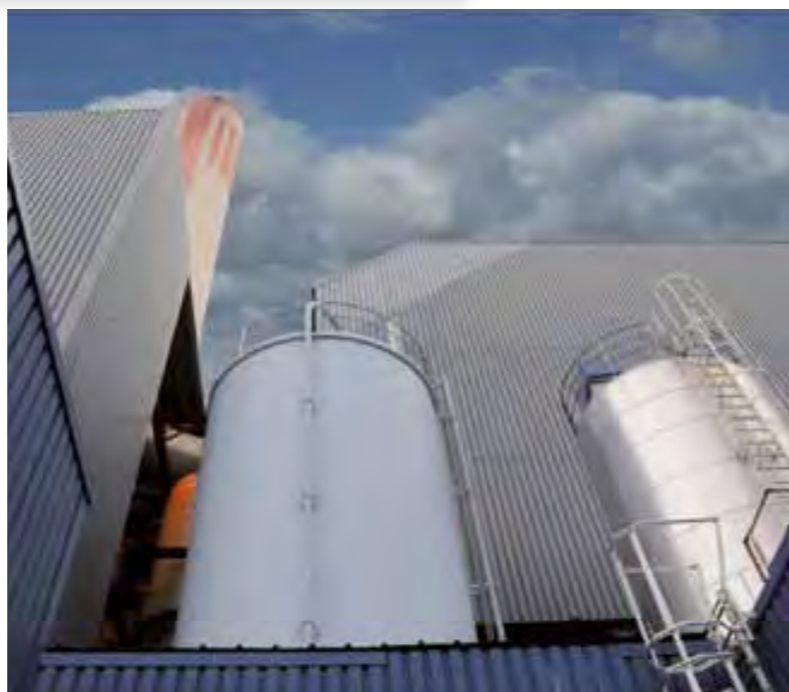
# LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESCAILLON

Le SITTOMAT est le maître d'ouvrage de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de L'Escaillon à Toulon. Le SITTOMAT est co-titulaire avec la CCUAT de l'arrêté d'exploitation de l'UVE, ce qui lui permet ainsi de mieux contrôler l'origine, la qualité et la quantité de déchets traités. Cette unité, d'une capacité de traitement de 285 000 tonnes, permet à l'ensemble des déchets ménagers n'ayant pu faire l'objet d'une valorisation matière spécifique d'être valorisés sous forme énergétique.

Depuis 2004, les déchets banals industriels (DIB), les déchets commerciaux et les déchets verts ne sont plus acceptés à l'Unité de Valorisation Énergétique. Ceci afin de réserver toute la capacité de traitement de l'UVE aux seuls déchets ménagers.

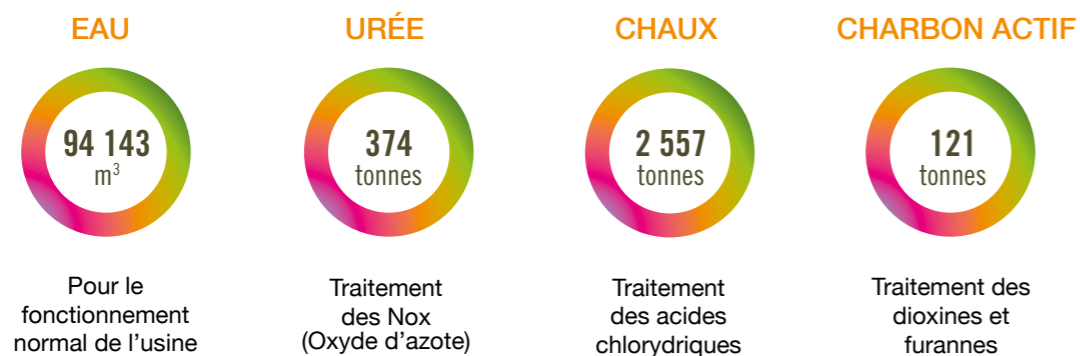
Cette Unité de Valorisation Énergétique produit de la vapeur et de l'électricité à partir de l'incinération. Elle est exploitée dans le cadre d'un contrat de prestation de service par la Compagnie de Chauffage Urbain de l'Aire Toulonnaise (CCUAT), filiale à 50 % de SITA et 50 % de CNIM. Une délégation de service public a été attribuée à la CCUAT jusqu'en 2012 pour valoriser les énergies issues de la combustion.



## TONNAGES DES DÉCHETS VALORISÉS PAR L'UVE SELON LEUR ORIGINE

Origine des déchets	2003	2010	2011	Évolution 2010/2011
Ordures ménagères	228 065	212 547	213 613	+ 0,50 %
Refus de tri / Encombrants incinérables / Divers	27 667	24 733	16 075	- 35,01 %
Déchets hospitaliers et pharmaceutiques	9 936	7 717	6 550	- 15,12 %
<b>TOTAL</b>	<b>265 668</b>	<b>244 997</b>	<b>236 238</b>	<b>- 3,58 %</b>

## CONSOMMABLES UTILISÉS POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UVE



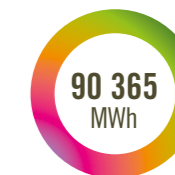
## FLUX SORTANTS / RÉSULTATS DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

En dehors de la part consommée par l'UVE pour son propre fonctionnement, l'énergie électrique produite réinjectée sur le réseau E.D.F. est d'environ 100 000 MWh. Le SITTOMAT est ainsi le premier producteur autonome d'électricité dans le département du Var. L'énergie thermique produite alimente un réseau de chaleur qui dessert les 2 000 logements de la Beaucaire (logements sociaux). Une étude d'un nouveau réseau de chaleur a été initiée en 2009 en direction de la Seyne-sur-Mer sur la Cité Berthe (logements sociaux).

### ÉNERGIES PRODUITES PAR L'UVE

Énergie électrique produite (MWh)	90 365
Énergie thermique produite (MWh)	12 088

9 810 TEP (tonnes équivalent pétrole) sont économisées grâce à l'UVE.



C'est l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 36 000 habitants (hors chauffage).

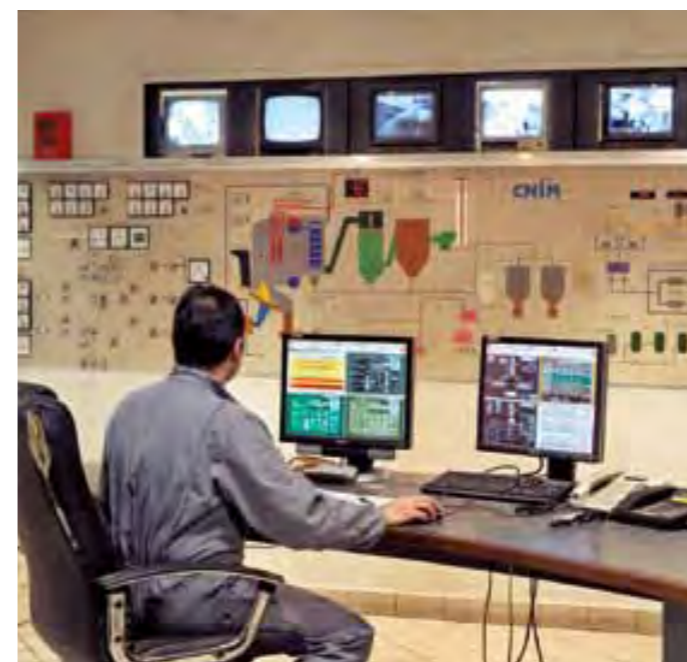
### PRODUITS D'EXPLOITATION VALORISÉS SUR LA PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS (PIERREFEU DU VAR)

**2 682 t** ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES DE FERRAILLES RÉCUPÉRÉES PAR EXTRACTION MAGNÉTIQUE.

**499 t** ➤ C'EST LE NOMBRE DE TONNES D'ALUMINIUM RÉCUPÉRÉES PAR COURANT DE FOUCAULT.

## SURVEILLANCE DE L'IMPACT DE L'UVE SUR L'ENVIRONNEMENT

LA RÉGLEMENTATION IMPOSE AUX UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE RÉALISER UNE FOIS PAR AN L'ANALYSE DE L'IMPACT DE L'EXPLOITATION DE L'UVE SUR SON ENVIRONNEMENT (LE SITTOMAT RÉALISE DEUX CAMPAGNES PAR AN).



Le SITTOMAT sur six points a positionné 6 jauges de Berghoff pour définir la pollution atmosphérique des environs de l'unité de valorisation énergétique. De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'UVE et un sur les pentes du Faron, destinés à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

➤ En 2011, une analyse des épines de pin a été réalisée par le cabinet BIOTOX auprès des 9 points de mesures.

Les résultats sont comparables à ceux des dix premières campagnes.

Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'UVE n'est mis en évidence pour les campagnes de 2011. La diminution des limites de quantification par l'augmentation de la durée de prélèvement (deux mois au lieu d'un) n'a pas permis l'identification d'un traceur spécifique au site et ne modifie pas l'interprétation des résultats de cette campagne et des campagnes précédentes.

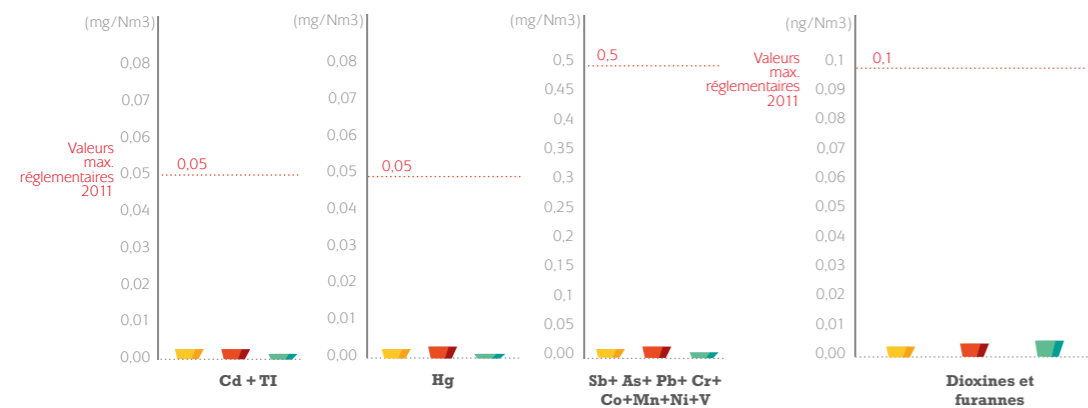
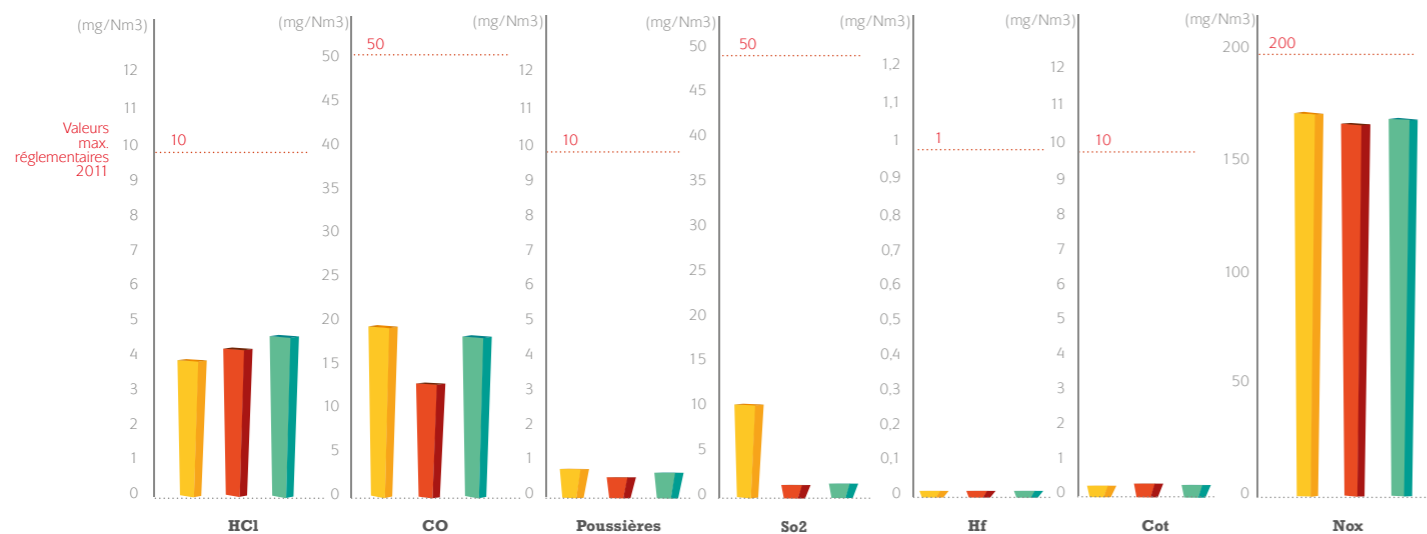
Les résultats de la surveillance de l'impact de l'UVE classent le quartier de l'Escaillon comme une zone rurale non exposée.



# LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les rejets dans l'atmosphère du centre de valorisation énergétique du SITTOMAT font l'objet d'une analyse et d'un traitement permanents.



Les résultats en termes de rejets dans l'atmosphère sont plus performants que la réglementation en vigueur.

**Légende :**  
 Cot : Composés organiques totaux / HCl : Chlorure d'hydrogène / Hf : Oxyde Fluoridrique / CO : Monoxyde de carbone / Hg : Mercure / Cd : Cadmium / Mn : Manganèse / Ni : Nickel / As : Arsenic / Sb : Antimoine / Co : Cobalt / V : Vanadium / TI : Thallium / So2 : Dioxyde de soufre / Nox : Oxyde d'azote / Pb : Plomb / Cr : Chrome

## LES SOUS-PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'UVE

### LES RÉSIDUS SOLIDES

#### ► LES MÂCHEFERS D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (MIOM)

L'incinération des ordures ménagères génère des mâchefers. Ces produits étaient précédemment utilisés comme matériaux de couverture des décharges. Depuis 2009, le SITTOMAT a caractérisé ces sous-produits de l'UVE et les résultats de cette analyse de six mois permettent aujourd'hui de commercialiser les 60 708 tonnes de mâchefers en produits de remblais ou sous-couche routière. Les mâchefers sont traités depuis 2009 sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu. On peut récupérer 1 % du poids de mâchefer en aluminium et près de 8 % en ferraille. Ces produits sont également valorisés.



#### ► LES RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES (REFIOM)

Le traitement des fumées produit des résidus solides pour près de 10 000 tonnes. Ces produits sont chargés en métaux lourds et doivent être stockés en ISDD à Bellegarde dans le Gard.



### LES RÉSIDUS LIQUIDES

Depuis 2009, le SITTOMAT et la CCUAT ont optimisé les installations de l'UVE. Ainsi, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement des réseaux vapeur est recyclée et réinjectée dans le fonctionnement de l'usine. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

### LES RÉSIDUS GAZEUX

L'exploitation de l'UVE est conforme à l'arrêté ministériel du 20/09/2002 traduisant en droit français la norme européenne afférente aux contraintes d'exploitation des usines d'incinération. La chaux sert à neutraliser les acides (HCl) ; l'urée sert à neutraliser les oxydes d'azote (Nox).

De plus, le SITTOMAT a mis en place un système d'injection de charbon actif à des fins de neutralisation des dioxines. L'UVE est une des trois unités en France à être équipée d'un système Copper Diox (2003) qui permet une analyse en continu par analogie des dioxines et furannes.



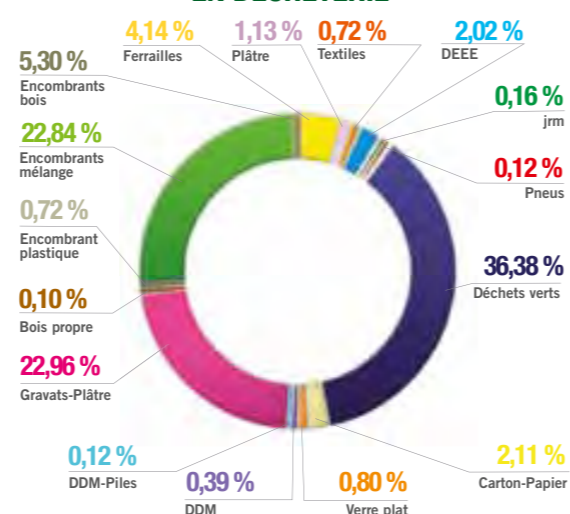
# LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION MATIÈRE

## LES DÉCHÈTERIES

La création et la gestion des déchèteries sont de la compétence communale ou intercommunale. La gestion du bas de quai est de la compétence du SITTOMAT car elle est assimilée au traitement des déchets ménagers. L'aire toulonnaise compte 16 déchèteries, présentes sur les communes suivantes : Bandol, Le Beausset, Signes, Solliès-Pont, La Crau, Hyères, Carqueiranne, Six-Fours-Les-Plages, La Valette, Le Pradet, La Garde, Sanary-sur-Mer, Saint-Mandrier, Saint-Cyr-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer et Toulon-Ollioules. Le SITTOMAT n'intervient pas sur tous ces sites. La déchèterie est un moyen économique pour les villes de récupérer des résidus (sans avoir à les collecter) et de valoriser ces produits, comme dans le cas des déchets verts. Le tonnage reçu sur les déchèteries est important, preuve que ces équipements apportent un réel service apprécié par les administrés.



### COMPOSITION DES APPORTS EN DÉCHÈTERIE



## 100 % DES DÉCHETS MÉNAGERS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE (HORS GRAVATS) SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS

Type de déchets	Entrées	Valorisation	Stockage
Cartons d'emballage	1 619 t	1 619 t	
Journaux-revues-magazines	122 t	122 t	
Verre plat	616 t	616 t	
Déchets verts	27 868 t	27 868 t	
Encombrants (Plastique)	555 t	555 t	
Encombrants (Bois)	4 057 t	4 057 t	
Encombrants (Mélange)	17 498 t	17 498 t	
Pneumatiques	122 t	122 t	
Textiles	618 t	618 t	
Gravats	17 584 t		17 584 t
Plâtre	863 t	863 t	
Ferrailles	3 169 t	3 169 t	
Déchets Dangereux de Ménages	298 t	298 t	
Piles	19 t	19 t	
DEEE	1 545 t	1 545 t	
Bois propre	78 t	78 t	
<b>TOTAL</b>	<b>76 631 t</b>	<b>59 047 t</b>	<b>17 584 t</b>

Données exprimées en tonnes. Une expérience de valorisation des gravats en recouvrement des apports journaliers, sur le site de Pierrefeu, est à l'essai avec la société Pizzorno et la société NCI.

## LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts n'étant pas incinérés, le SITTOMAT a mis en place un marché de prestation de services de réception et de traitement par compostage.

Le tonnage de déchets verts reçu en déchèterie est le premier flux d'apport des administrés.

### LA VALORISATION MATIÈRE DES DÉCHETS VERTS

- Localisation : la Seyne-sur-Mer pour le broyage et Cuers pour la maturation du compost
- Mission : valorisation des déchets verts issus des déchèteries et des apports des services municipaux
- Prestataire : SEF Environnement, dans le cadre d'un marché public de prestation de services



### LES PRINCIPES DU TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS SONT :

- LES DÉCHETS VERTS SONT REFUSÉS À L'UVE.
- LES DÉCHETS VERTS DES DÉCHÈTERIES AINSI QUE CEUX PRODUITS PAR LES SERVICES COMMUNAUX SONT ENVOYÉS VERS UN CENTRE DE COMPOSTAGE COLLECTIF.



### DE PLUS, LE SYNDICAT DÉVELOPPE LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Conformément au plan de gestion des déchets ménagers du Var, le SITTOMAT a mis en place depuis fin 2004 un programme de distribution de composteurs individuels : ce sont ainsi 50 000 composteurs qui ont été distribués aux habitants de l'aire toulonnaise. Ces équipements sont remis gratuitement aux administrés, via les services municipaux ou intercommunaux, avec un guide individuel d'utilisation et un bio-seau.

Près de 40 000 composteurs individuels supplémentaires doivent être distribués d'ici fin 2014.



# LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA VALORISATION MATIÈRE LA COLLECTE SÉLECTIVE

## LE DISPOSITIF DE COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT fournit aux villes membres qui désirent mettre en place la collecte sélective en porte-à-porte les conteneurs appropriés. Depuis 2003, afin d'améliorer les performances, le SITTOMAT dote les administrés des villes membres d'un conteneur à couvercle gris pour les emballages plastique et d'un conteneur à couvercle jaune pour les emballages en papier-carton et les journaux-revues-magazines. Le verre est toujours collecté en apport volontaire. Une communication est adaptée à chaque ville.



## TONNAGE DES RÉSULTATS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

	Type de déchets	Collectés	Recyclés	Taux de valorisation
2010	Papier-carton	18 520	16 402	88,56 %
	Verre	9 219	9 219	100 %
	Plastique	1 973	1 545	78,30 %
	Boîtes-boissons	36	36	100 %
	<b>TOTAL</b>	<b>29 748</b>	<b>27 202</b>	<b>91,44 %</b>
2011	Papier-carton	19 036	16 878	88,66 %
	Verre	9 381	9 381	100 %
	Plastique	2 098	1 611	76,78 %
	Boîtes-boissons	66	66	100 %
	<b>TOTAL</b>	<b>30 581</b>	<b>27 936</b>	<b>91,35 %</b>

Le tri effectué par les habitants de l'aire toulonnaise est de très bonne qualité : le taux de refus est seulement de 9 %. Il compte parmi les plus performants au niveau national.

## LES AMBASSADEURS DU TRI

UNE VÉRITABLE ACTION  
CITOYENNE ET SOCIALE

LES AMBASSADEURS DU TRI SONT LES VECTEURS DE COMMUNICATION DU SITTOMAT SUR LE TERRAIN. AU NOMBRE DE 18, ILS ONT POUR MISSION D'INFORMER LES ADMINISTRÉS DE L'AIRE TOULONNAISE SUR LE TRI SÉLECTIF.

Passé au nombre de 18 au lieu de 14 en 2010, leurs objectifs sont d'encourager les trieurs et de convaincre les réticents au tri, par le biais d'un panel d'actions sur le terrain. En 2011, les actions ont été nombreuses et diverses : actions en porte-à-porte lors des changements de dispositif de tri, actions de sensibilisation auprès du grand public, actions auprès des scolaires dans les écoles.



L'association KROC'CAN est une structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion. Depuis 2005, le SITTOMAT est partenaire de cette structure pour sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Eco-Emballages. Les ambassadeurs du tri sont ainsi recrutés dans le cadre d'emplois aidés. Cette démarche est donc, en plus d'être en faveur de l'environnement, une véritable action citoyenne et sociale, voulue par les élus du SITTOMAT qui rémunère KROC'CAN pour cette prestation.



LA COMMUNICATION DU SITTOMAT EN 2011

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION  
RETENUE EN 2011 EST ARTICULÉE  
AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

▶ LA COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE  
DE PROXIMITÉ



Notre priorité est de sensibiliser, d'informer et d'inciter au geste du tri sélectif. Pour ce faire, des dispositifs de communication pédagogique originaux et impactants ont été mis en place pour susciter l'intérêt et l'adhésion des publics visés rencontrés en permanence sur le terrain.

▶ LA COMMUNICATION D'INFORMATION  
AUTOUR DU SITTOMAT, DE SES ACTIONS  
ET DE L'IMPORTANCE DU TRI SÉLECTIF

Asseoir la notoriété du Syndicat, de ses missions et de ses actions auprès du plus grand nombre et être au plus près de l'actualité liée à l'environnement.

Pour ce faire, le site internet du syndicat a subi tout au long de l'année des évolutions, la stratégie de community management a été renforcée. La stratégie de relation de presse a été maintenue et des campagnes médias ont été mises en place pour relayer nos principales actions.

▶ LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Le guide du tri, ainsi que l'ensemble de nos mémotris spécifiques sont distribués lors de chaque manifestation.

De plus cette année deux villes ont adopté le système de collecte sélective en monoflux, Saint-Mandrier et Six-Fours-Les-Plages. Les communes de Carqueiranne et de Hyères ont agrandi leurs secteurs de collecte en porte à porte. A cette occasion des supports de communication dédiés ont été créés.



ZOOM SUR  
NOTRE PARTENARIAT  
AVEC LA LIGUE  
CONTRE LE CANCER



Une convention a été signée avec la ligue contre le cancer.

Aussi, le SITTOMAT a reversé 1€ par tonne de verre récoltée au profit de la recherche contre le cancer.

Il a été versé à la ligue contre le cancer la somme de 8 251 € en 2011.

Un enrouleur publicitaire est présenté sur nos interventions et des mémotris dédiés sont distribués lors de toute intervention des ambassadeurs du tri. L'ensemble des PAV Verre ont été dotés de visuels indiquant l'opération.

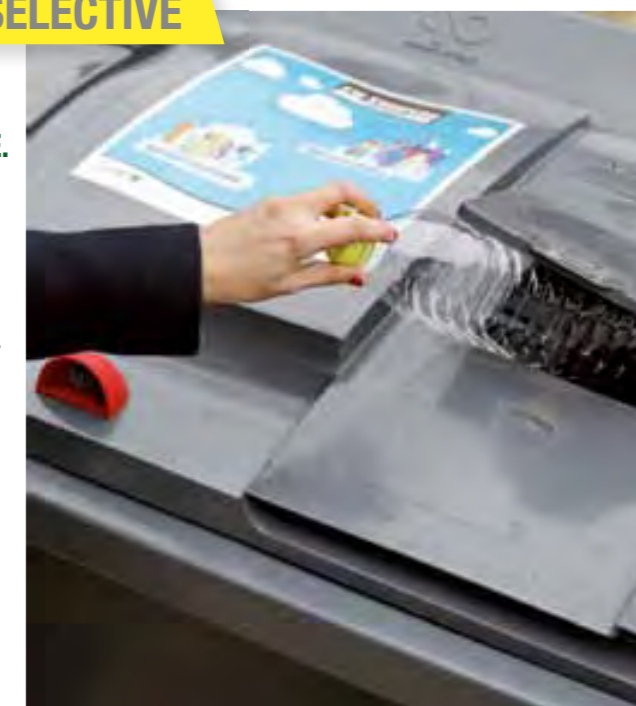
LES OBJECTIFS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

L'OBJECTIF FIXÉ EN 2002 EST ATTEINT. EN 2011, PLUS DE LA MOITIÉ DES HABITANTS DE L'AIRE TOULONNAISE SONT DESSERVIS EN PORTE-À-PORTE.

Maintenant, il faut privilégier l'habitat vertical et les centres-villes qui nécessitent des études et un investissement particulier.

Seul le développement de la collecte sélective sur ces autres types d'habitat permettra d'obtenir des résultats satisfaisants de valorisation des papiers, journaux-magazines et des EMR (Emballages Ménagers Recyclables).

LA PRESQUE TOTALITÉ  
DE L'HABITAT HORIZONTAL  
EST ÉQUIPÉE POUR  
LA COLLECTE SÉLECTIVE.





LES INSTALLATIONS TECHNIQUES  
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



CENTRE DE TRI

LE CENTRE DE TRI DE LA SEYNE-SUR-MER

- ▶ **Mission** : le tri et le conditionnement des déchets d'emballages ménagers recyclables
- ▶ **Prestataire** : Veolia Propreté, dans le cadre d'un marché public de prestation de services reconduit en 2010
- ▶ **Capacité** : 50 000 tonnes de déchets par an
- ▶ **Fonctionnement** : une fois collectés, les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines sont transportés au centre de tri, où ils sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage par les repreneurs. Le centre comporte 2 lignes de tri.



LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DU VERRE

La collecte sélective du verre est confiée à la société SMA. Une fois collecté, le verre est amené sur une plateforme de réception située à La Garde en vue d'un contrôle qualité. Il sera ensuite chargé pour être transporté vers la Verrerie du Languedoc, où il sera recyclé.



LA PLATEFORME DE RÉCEPTION DES  
BOÎTES-BOISSONS (ACIER-ALUMINIUM)

La collecte sélective des boîtes-boissons est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can. Une fois collectées, les boîtes-boissons sont acheminées sur une plateforme de réception à Toulon où elles sont triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.

En 2011 le SITTOMAT a renouvelé le parc de ses conteneurs.

Le stockage des déchets ultimes

▶ Est considéré comme ultime, un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques connus actuellement. L'utilisation par le SITTOMAT des installations de stockage de déchets non dangereux est le dernier maillon du système multi-filières déployé par le syndicat pour le traitement des résidus ménagers dont il a la compétence. De la même façon, certains produits comme les REFIOM nécessitent des installations d'accueil spécifiques.



Centre de stockage de déchets non dangereux de Pierrefeu

Trois centres de stockage sont  
utilisés par le SITTOMAT :

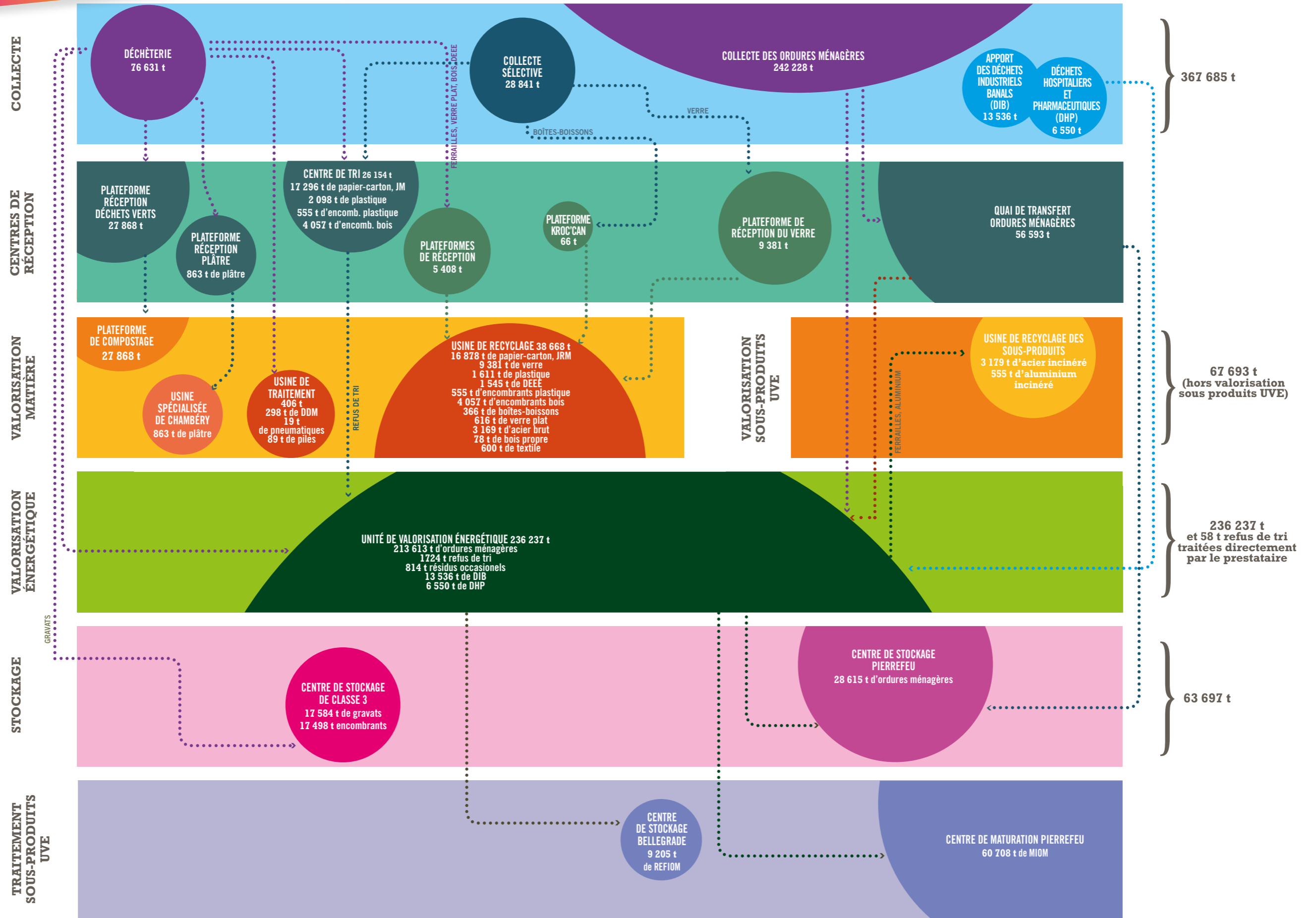
- ▶ 1 installation de stockage des déchets dangereux située à Bellegarde (30) pour le traitement des REFIOM.
- ▶ 1 installation de stockage des déchets non dangereux située à Pierrefeu (83) pour le traitement des déchets ménagers.
- ▶ 1 installation de stockage des déchets non dangereux gérée par le groupe LAFARGE pour le traitement des gravats.

Tonnages des flux entrants des centres de stockage

Centres de stockage	2003	2010	2011
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	9 547	9 205
ISDND de Pierrefeu (Ordures ménagères)	31 669	32 136	28 615
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	16 441	17 584



# LE SYSTÈME MULTI-FILIÈRES LA GESTION GLOBALE DES DÉCHETS





RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2011

RÉGIME FISCAL DU SITTOMAT

Le SITTOMAT a assujéti, dès la mise en service de l'UVE en 1985, la totalité de son activité à la taxe sur la valeur ajoutée, renonçant à la tolérance d'exonération de la TVA entre les collectivités publiques. Le contrat signé avec Eco-Emballages lui fait bénéficier d'un taux réduit de TVA de 5,5 %. Les comptes du SITTOMAT sont toujours exprimés Hors Taxe. Ainsi, l'action du SITTOMAT a permis d'économiser environ 5 millions de TVA sur le traitement des ordures ménagères et un montant équivalent sur la collecte des ordures ménagères pour les villes membres.

LES CONTRATS DU SERVICE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le SITTOMAT a mis en service une installation pour valoriser énergétiquement les ordures ménagères. Chaque fois qu'une filière de valorisation matière pérenne est possible, le SITTOMAT utilise cette alternative à la valorisation énergétique et adapte ainsi le traitement des ordures ménagères dont il a la compétence.

Principaux contrats de service

	Marché public de service	Coût 2011 en € H.T.
COLLECTE	Apport volontaire emballages ménagers verre, plastique, papier-carton, journaux-revues-magazines, acier et aluminium	SMA 1 085 470,64 KROC'CAN 51 383,58
	Déchèteries	VEOLIA PROPRETÉ, NCI Environnement, SEF Environnement, PROVENCE Recyclage, SPUR Environnement, CROK Bois, BD2C, France RÉCUPÉRATION, KROC'CAN 4 521 309,91
TRAITEMENT	Centre de tri et conditionnement	VEOLIA PROPRETÉ 3 069 039,29
	Exploitation UVE	CCUAT 12 133 154,37
	ISDD	SITA France Déchets 1 750 388,19
	ISDND	PIZZORNO 1 737 195,68
	Traitement des mâchefers	PIZZORNO 1 330 385,99
TRANSPORT	Plate-forme de compostage	SEF Environnement 346 548,39
	Quai de transfert de l'Almanarre	VEOLIA PROPRETÉ / PIZZORNO 570 358,87
	Quai de transfert de Solliès-Pont	A3F 286 719,59
	Transport REFIO M	SATM 189 920,38
COM.	Transport des mâchefers	PIZZORNO 312 798,44
	Gestion des Ambassadeurs du tri	KROC'CAN 279 107,72
	Communication collecte sélective	HORS NORME 570 981,01

Les dépenses du service

MONTANT GLOBAL

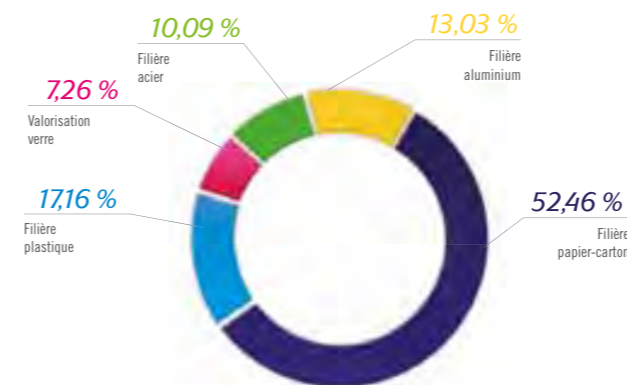
Le montant annuel des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers comprend l'ensemble des dépenses de fonctionnement (marchés, locations, fournitures diverses, communication, études...), et les dépenses administratives. En 2011, le montant du budget du SITTOMAT s'élève à 35 839 000 euros H.T.

PÉRÉQUATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le SITTOMAT a créé une péréquation des coûts de l'opération de collecte sélective afin d'en développer la pratique et de prendre en compte les surcoûts de la collecte en porte-à-porte restée de la compétence communale. Ainsi, une contribution positive ou négative est définie, en fonction des objectifs de recyclage du SITTOMAT, et des rendements de collecte sélective de chaque ville. Cette péréquation doit inciter les communes à mettre en place un dispositif de tri en porte-à-porte, car la collecte sélective est le système alternatif privilégié par le SITTOMAT à la valorisation énergétique.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

RECETTES COMMERCIALISATION

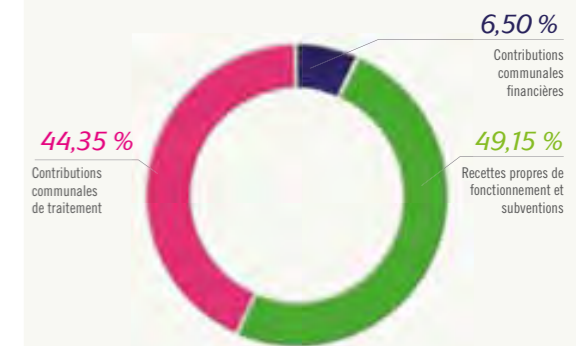


MONTANT DES DIFFÉRENTS INVESTISSEMENTS

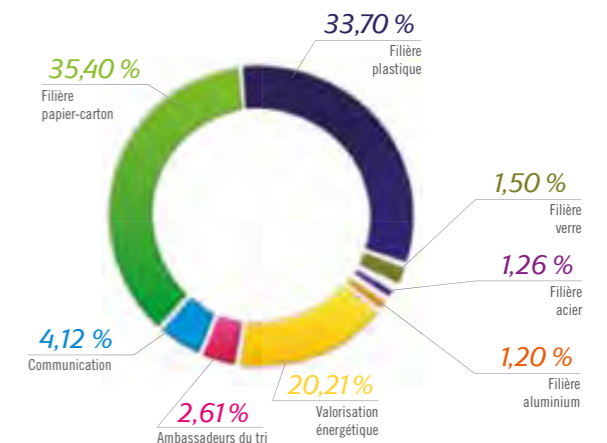
UVE	0,00 € HT
Conteneurs enterrés	837 113,52 € HT
Bacs porte-à-porte	115 202,34 € HT
Colonnes apport volontaire	278 736,70 € HT
Conteneurs boîtes boisson	100 000,00 € HT
Composteurs individuels	98 525,00 € HT
Fouilles conteneurs enterrés	46 180,00 € HT
Quai transfert	17 555,00 € HT

Modalités de financement

Le SITTOMAT finance ses dépenses par des recettes propres de fonctionnement et diverses subventions (fonctionnement et investissement), par des recettes de traitement et par les contributions communales. Ces contributions des communes sont financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



SOUTIENS ECO-EMBALLAGES



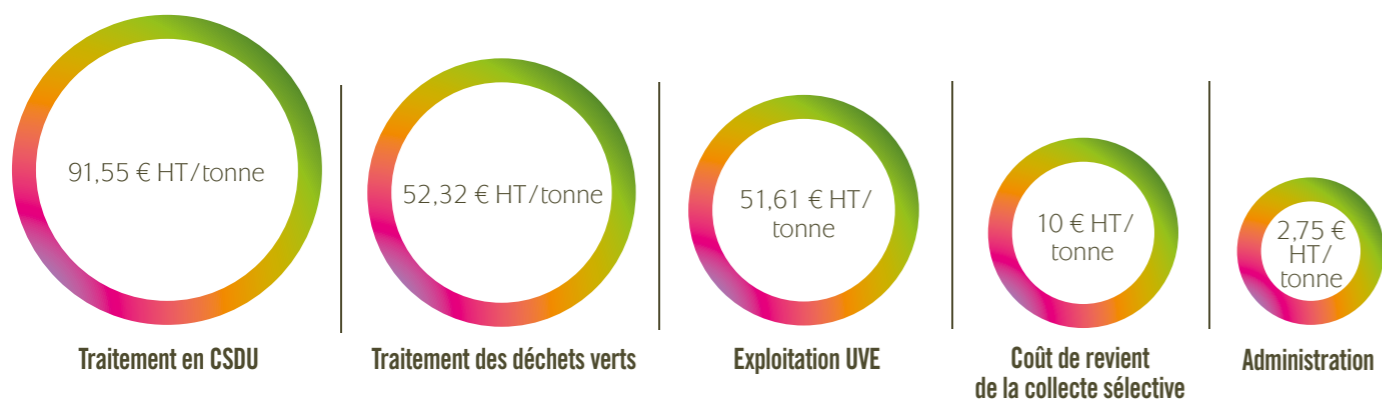
La totalité des recettes et soutiens de la collecte sélective représente 18 % des recettes propres du SITTOMAT.



LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT BP 2011

L'AVENIR EST UN INVESTISSEMENT

Conformément à la réglementation, certains types de déchets doivent être pris en charge au travers de filières spécialisées dont les coûts de traitement peuvent être assez conséquents. Mais au SITTOMAT, nous considérons que le développement durable est avant tout un investissement sur l'avenir. Au final, le coût global de traitement des ordures ménagères du SITTOMAT, grâce au coût de fonctionnement enregistré de l'UVE, figure tout de même parmi les plus faibles constatés en France.



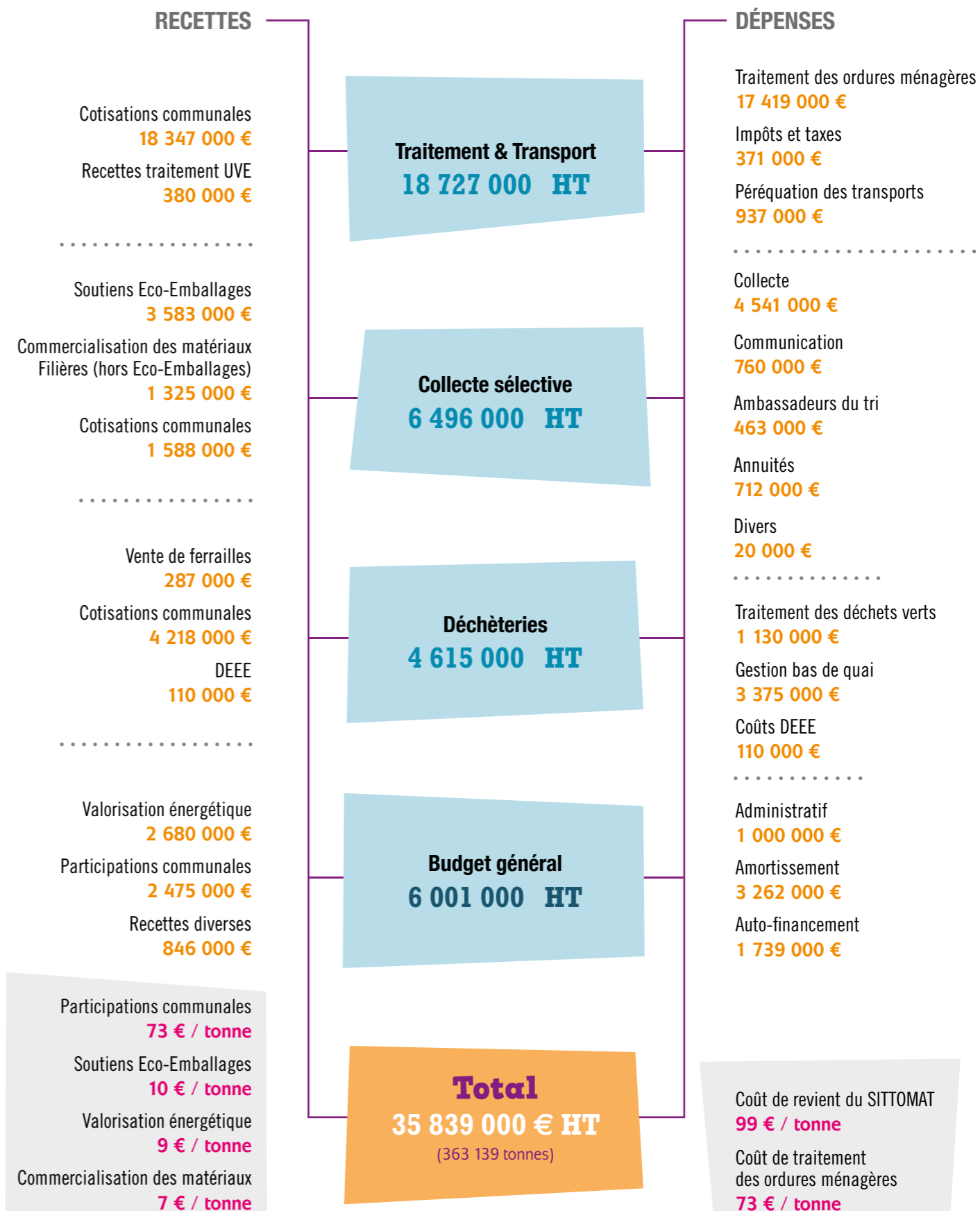
COÛT DU TRAITEMENT ET DU TRANSPORT PAR TYPE DE DÉCHETS

Type de déchets	Coût / Tonne
Gravats (inertes)	22,18 € HT/tonne
Verre Plat	87,59 € HT/tonne
Plâtre	163,84 € HT/tonne
Déchets Dangereux des Ménages	1 030,89 € HT/tonne

Pour le SITTOMAT, privilégier la valorisation matière est une vraie décision politique. En effet, si les élus de l'aire toulonnaise se contentaient de tout valoriser sous forme énergétique, l'éco-bilan serait négatif. Privilégier l'environnement impose des choix que les élus du SITTOMAT assument.

Ainsi, un vrai système multi-filières est en place sur l'Aire Toulonnaise.

Budget primitif 2011





Le tri, c'est pour la vie



Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

Chemin G. Gastaldo - Quartier de l'Escaillon - 83200 TOULON

Téléphone : 04 94 89 64 94

[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

Conception graphique : [www.studio-mcb.com](http://www.studio-mcb.com) - RCS 440 329 878 - Crédits photos : Ville de Toulon, iStockphoto, Ecole régionale de photographie ERPVA, F. Collinet, R. Denis, Pizzorno



TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE



*COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION*

Hôtel de la Communauté  
d'Agglomération  
20, rue Nicolas Peiresc - BP 536  
83041 Toulon Cedex 9  
Tél. : 04 94 93 83 00  
Fax : 04 94 93 83 83  
[www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)

